BERRYER

— SOUVENIRS INTIMES —

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

BERRYER

— SOUVENIRS INTIMES —

PAR

Mme LA V^tesse A. DE JANZÉ

NÉE CHOISEUL

Deuxième Édition



PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1881

AVERTISSEMENT

Le bon accueil fait à ce livre ayant donné lieu d'en préparer une seconde édition, l'auteur a corrigé quelques fautes d'impression, et profitant d'observations qui lui ont été faites, il a modifié légèrement plusieurs passages, supprimé un fait contesté relatif à Lamennais et ajouté de nouveaux détails qui lui ont paru intéressants, notamment sur la généalogie de Berryer, sur madame Berryer, sur les commencements de Rachel, etc. L'auteur ne peut se flatter, malgré tous ses soins, d'être à l'abri de toute critique; mais, au point de vue de la vérité, il a la conscience de pouvoir dire le mot de Montaigne: « *Cecy est un livre de bonne foy.* »

INTRODUCTION

Salon de la duchesse de G... — Affaire Montmorency. — Prestige de Berryer; charmeur en particulier comme en public. — Beauté de sa voix. — Son portrait. — La duchesse Colonna. — Statue de Berryer. — Auditeurs captivés par l'éloquence. — Madame Sontag. — Inauguration de l'œuvre de M. Chapu. — Discours et hommages. — Deux statues : à Paris l'avocat, à Marseille le tribun.

On a beaucoup écrit sur Berryer. Cette belle figure attire et attache. Si on l'étudie, on s'émeut, et l'émotion est nécessairement expansive. Lors de l'inauguration de sa statue au Palais de justice de Paris, le 20 janvier 1879, on fut obligé de restreindre le nombre des orateurs qui s'offraient pour rendre hommage à celui qui réalisait de son vivant, mieux encore que le poëte Ducis, « l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère ». Le trop-plein de cet enthousiasme se déversa dans les journaux et les revues.

J'ai souvent rencontré Berryer dans ses dernières années, et je connais encore plusieurs de ses plus intimes amis dont les récits m'ont appris ou confirmé des particularités intéressantes de sa vie. De l'ensemble des ces souvenirs, et de quelques faits oubliés ou peu connus, a été formée cette étude pour laquelle je ne souhaite qu'une chose, c'est qu'on la lise avec une partie du plaisir que j'ai eu à l'écrire.

Les arts et les lettres rivalisent toujours pour conserver l'image des hommes illustres, mais aucun portrait ne paraît définitif ; on croit toujours pouvoir y ajouter quelque trait inédit et caractéristique. Divers portraits, bustes et statues, avaient précédé la statue monumentale du Palais de justice, et la jolie statuette de Barre ne doit pas être oubliée.

Le jour où je vis Berryer pour la première fois, c'était chez la duchesse de G..., où se trouvaient réunies environ quarante personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes distinguées par leur naissance, leur beauté ou leur mérite, et des hommes célèbres dans la politique, les arts ou la littérature. M. Thiers y était, écouté comme toujours avec le plus vif intérêt. Mais l'attention le quitta tout à coup pour se porter sur un autre personnage qui venait d'entrer.

C'était Berryer. Il avait prononcé le matin même une magnifique plaidoirie pour les Montmorency qui s'opposaient aux effets d'un décret impérial conférant le titre de duc, le nom et les armes de Montmorency au comte Adalbert de Talleyrand-Périgord. En remontant aux origines de cette grande maison, toujours si près du trône, il avait tracé un splendide tableau des grandeurs de la monarchie. Sous ce double aspect, sa plaidoirie avait fait une vive sensation. Aussi, à

son entrée chez la duchesse de G..., fut-il l'objet d'un empressement plus marqué encore que de coutume.

Berryer était habitué à ces ovations discrètes (1); il les recevait avec simplicité, et, bien qu'il eût conscience de son mérite, on ne pouvait apercevoir en lui la moindre trace de vanité. En dehors des questions qui pouvaient passionner son éloquence, c'était un causeur spirituel et plein d'abandon. A la différence de tant d'autres hommes éminents qui réservent pour la vie publique tous les efforts de leur génie, Berryer déployait dans les relations privées les mêmes dons de nature qui faisaient sa puissance : c'était toujours la même figure, réduite aux proportions du cadre. Il était véritablement ce qu'on appelle un charmeur. Or, comme on veut tout analyser dans ce siècle qui se dit scientifique, — comme le siècle précédent se disait philosophique, — on a cherché à expliquer la cause de cette séduction irrésistible qu'il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient ou l'entendaient.

(1) M. V. de L... racontait qu'en 1864, au contrat de mariage de mademoiselle M. avec le vicomte de Fl., un grand nombre de personnes se trouvaient réunies. Les salons étaient combles quand on annonça Berryer. A ce nom, on vit tout le monde, par un mouvement spontané, s'écarter avec respect et livrer passage à cet homme qui, sans titre, sans distinction apparente, semblait plus qu'un ministre et presque l'égal d'un prince souverain.

« C'était simplement le son de sa voix », a dit le marquis de B...

Mais cette voix disait probablement quelque chose ; et l'on conviendra que, s'il peut arriver qu'un habile chanteur fasse applaudir une insipide composition, c'est un genre de succès qui ne pourrait se soutenir longtemps.

On ne peut nier pourtant le charme puissant que possèdent certaines voix ; celle de Berryer était du nombre. Sa parole était une harmonie vivante. Quand il montait à la tribune, ses collègues disaient : « Nous allons entendre de la belle musique. » Et l'on s'abandonnait à la délicieuse sensation d'une voix sonore, pleine, flexible, ayant tous les accents d'une âme émue, de cette voix incomparable dont l'effet magnétique faisait songer à la fable des Sirènes.

Sa taille robuste lui donnait d'abord un aspect un peu lourd ; mais dès qu'il parlait, tout s'ennoblissait en lui. C'était d'abord le balancement de l'aigle préparant son vol avant de s'élancer dans l'espace. Bientôt, rejetant en arrière, comme Mirabeau, dans une superbe attitude, sa belle tête et sa large poitrine, il semblait se grandir par une illusion des sens et par le prestige de l'éloquence. Dès lors son auditoire lui appartenait, et son regard puissant et son geste merveilleusement

juste et beau achevaient de le fasciner. On l'écoutait dans un silence imposant, pour ne rien perdre des notes qui s'échappaient de ce mélodieux instrument.

Ce qui ajoutait encore à son ascendant, c'était une noble et expressive physionomie dont on pouvait presque dire, toute distance gardée, comme on a dit de M. le comte de Chambord : « Il a le regard d'un roi et le sourire d'un ami. » C'était aussi l'admiration qu'inspirait son beau caractère. Défenseur généreux de toutes les infortunes, il avait dans son cœur ardent des trésors de bonté. Il tendait la main aux jeunes gens et les encourageait, les aidant même de ses conseils. Parmi ceux dont il protégea ainsi les débuts, on peut citer Lacordaire, à qui il prédit un brillant avenir quand le futur dominicain, alors très-jeune, essayait ses talents dans une plaidoirie.

Dans la soirée où se reporte mon souvenir, je vis Berryer s'approcher avec empressement de la duchesse Colonna qui, sous le nom de Marcello, venait d'achever sa belle tête de la *Gorgone,* et qui unissait à sa couronne de duchesse la triple auréole de la beauté, de l'esprit et du talent.

J'entendis Berryer demander à Marcello :

— A quoi pensiez-vous sous cet air rêveur? A quelque nouveau chef-d'œuvre ?

— Faut-il vous le dire ? répondit la duchesse avec un sourire,.. A faire votre buste ; mais...

— Mais ? reprit Berryer.

— Mais, hélas! il faudrait être Michel-Ange !

Hélas ! dirons-nous aussi, cette grande artiste nous a été enlevée. La mort a fauché avant l'heure cette belle fleur de l'Helvétie (1), devenue Italienne par un

(1) Elle était née d'Affry, d'une très-ancienne famille suisse qui se rattachait à la France par le service militaire dans la maison du roi. Mariée au duc de Castiglione des princes Colonna, elle devint veuve dès la première année. Douée de tous les dons de la nature et de tous les talents, elle suivit dès lors la vocation qui l'entraînait, et sous le nom de *Marcello* s'éleva bientôt au premier rang des sculpteurs de ce temps. Atteinte d'une cruelle maladie, sa lutte courageuse pour la vie et sa fin chrétienne furent également dignes d'admiration. C'est à Castellamare qu'elle sentit la mort venir. La semaine avait été mauvaise; la souffrance pliait ce beau corps aux attitudes sculpturales. Elle était entourée d'amis d'élite : de M. de Circourt, du colonel Hubert Saladin, son compatriote, qui ne la quittait jamais ; de sa mère surtout avec qui elle vivait dans l'union la plus tendre. Elle se réveilla un matin et jeta les yeux sur le médecin assis à son chevet qui attendait son réveil. De cette voix douce et un peu voilée qu'on ne peut oublier : « Docteur, dit-elle, combien d'heures me reste-t-il à vivre ?... Je vais être bien ambitieuse... ai-je encore vingt-quatre heures devant moi ? » Le médecin ne répondait pas. Elle revint à la charge avec toutes sortes de grâces féminines, et d'un air enjoué : « Voyons, en ai-je encore pour vingt-quatre heures ?... Oui, n'est-ce pas ? » Le médecin fit un signe affirmatif. « Oh ! reprit-elle, voilà bien du temps à employer pour mes adieux et mes dernières dispositions. » A ce moment, son front se plissa

caprice du sort, mais qui s'était épanouie en France et nous appartenait par le cœur et même par les traditions de sa famille. L'image de Berryer a été sculptée, mais ce n'est point par elle !

M. Chapu, à qui est échu cet honneur, a rendu très-heureusement, par une disposition ingénieuse, le double caractère d'avocat et d'orateur politique de son illustre modèle. Berryer est représenté debout, l'habit boutonné haut, suivant sa constante habitude, et recouvert de la toge entr'ouverte. Il se montre de face, la tête

légèrement : « Je ne veux pas que l'on m'embaume. O ma mère, mes amis, vous ne le ferez pas!... Je ne veux rester qu'un an dans le cimetière de Castellamare. On me transportera après cela dans mes chères montagnes de Fribourg. Mais il ne faut pas, ma mère, que vous veniez me chercher ; mes amis se chargeront de ce soin et vous rendront mon corps. » Elle recommanda ensuite à MM. de Circourt et Hubert Saladin de surveiller l'emploi d'une somme de cinquante mille francs qu'elle léguait au musée de Fribourg en y joignant quelques-unes de ses œuvres. Puis elle eut des mots affectueux pour tous ceux qu'elle aimait, des recommandations au sujet du manuscrit de ses mémoires qu'elle laissait entre les mains de M. Hubert Saladin, le vieil ami de sa famille. La religieuse qui la soignait lui dit : « Madame la duchesse, ne ferez-vous pas venir un confesseur ? — Je ne demande pas mieux ; j'aurai grand plaisir à le voir, mais... que vais-je lui dire ? » On fit entrer l'évêque de C... Elle resta une heure avec lui, et témoigna une joie extrême de cette visite. Elle s'endormit vers le soir dans le plus grand calme. On ne la quittait plus. A l'aube du jour, elle fit signe qu'on ouvrît la fenêtre. Elle contempla dans la belle

relevée à droite, la main gauche pressée sur son cœur, l'autre appuyée sur le bord de la tribune. L'attitude est juste et noble; la vie palpite dans cette figure de marbre, dans ses traits expressifs que l'on croit voir s'animer du souffle divin, si bien qu'en le regardant on s'apprête à l'écouter, et qu'on est tenté de lui dire comme Michel-Ange à son Moïse :

« — Parle, mais parle donc ! »

Le piédestal en marbre jaune est accompagné de deux blanches figures allégoriques : la *Fidélité* et l'*Éloquence.*

clarté rose du grand matin le site enchanteur qu'elle avait devant elle; ses yeux, qui allaient se fermer pour jamais, eurent une expression de ravissement; ses lèvres murmurèrent : « Mon Dieu, que c'est beau ! » Et aussitôt elle rendit le dernier soupir.

L'évêque avait dit la veille en la quittant : « Jamais je n'ai rencontré une âme plus pure ! »

La duchesse Colonna était d'une beauté originale, remarquable surtout par la grâce et la vivacité de la physionomie et la souplesse d'une taille flexible comme un roseau. Aucune recherche de toilette : un bout de ruban ou de dentelle pour relever ses beaux cheveux blonds, et la voilà parée. Son grand air suffisait. C'était une nature de poëte et d'artiste, éprise du beau sous toutes les formes; on peut dire qu'elle vivait par les yeux. Il devait lui être bien pénible de quitter ces beaux aspects de la nature qu'elle sentait si vivement; mais, confiante dans les promesses d'une autre vie, elle était persuadée que la mort lui réservait d'autres spectacles, d'autres horizons, et c'est pourquoi elle s'endormit souriante dans les bras de sa mère bien-aimée.

La Fidélité, aux traits nobles et purs, tient dans ses bras l'écu de France aux trois fleurs de lys qu'elle semble prête à défendre contre toute offense ; l'Éloquence, chargée de recueillir les paroles de l'orateur, l'écoute si bien qu'elle oublie d'écrire. Et c'est ce qui arriva un jour à un sténographe de Berryer, qui, saisi d'admiration, s'arrêta dans son travail et s'en excusa par ce simple mot : « J'écoutais. » N'est-ce pas le plus haut degré où puisse atteindre un orateur que de s'emparer aussi complétement de ceux qui l'entendent ? Tous les arts ont parfois de tels triomphes. Une cantatrice célèbre, madame Sontag, chantait un jour dans *Otello*. Arrivée à cette belle phrase suppliante : « *Se il padre m'abbandona...* », elle y mit une expression si pénétrante que les chœurs en extase manquèrent la réplique. Ils écoutaient !...

L'inauguration de la statue de Berryer a eu ce caractère particulier que l'appareil officiel en était complétement absent. Le froid cérémonial des fêtes de ce genre qu'organise le pouvoir ne réunit, d'ordinaire, qu'un public spécial, composé de fonctionnaires de corvée et de désœuvrés qui tiennent à être partout ; personnel banal qui forme, pour ainsi dire, le matériel des fêtes publiques.

Cette fois, une magnifique affluence se pressait

autour de la statue de Berryer, et l'on applaudissait à la pensée heureuse qui avait placé cette statue en face de celle de Malesherbes, dans l'antique palais de saint Louis. Le généreux défenseur de Louis XVI semblait ainsi souhaiter la bienvenue à cet autre champion de la royauté méconnue et trahie.

L'armée, le clergé, les plus grands noms de France, la magistrature, le barreau, les lettres, les arts, les compagnons de ses luttes politiques, une noble multitude était accourue pour glorifier cet homme en qui l'on reconnaissait la plus haute personnification de l'éloquence, du dévouement, de l'honneur et de l'intégrité.

Avec quelle émotion on écouta le discours du duc de Noailles, le vieil ami de Berryer, et la parole chaleureuse du baron de Larcy, retraçant à grands traits les fastes de la royauté !

Je voyais, dans la foule, l'héroïque François II, roi des Deux-Siciles. Quand M. de Larcy rappela cette belle parole de Berryer : « Je suis royaliste parce que je suis patriote », je vis des larmes dans les yeux du royal exilé, et ces larmes étaient bien dues au fidèle serviteur de la foi monarchique et de la maison de Bourbon. A tous ces éloges dictés par le cœur, vint se joindre la parole éloquente de M. Nicolet (1), qui,

(1) Le barreau vient de le perdre.

malgré la dissidence de ses opinions, dominé par le charme du sujet, résuma dans un admirable discours, plein de verve et d'éclat, l'histoire du grand orateur.

Berryer eut ce jour-là, en quelque sorte, de nouvelles obsèques. Les palmes funéraires d'Angerville reverdirent, et l'enthousiasme qui salua sa statue montra que cette gloire si pure n'était pas de celles qui s'effacent de la mémoire des hommes.

On remarqua dans cette cérémonie la présence et même le concours empressé d'un assez grand nombre de républicains. Il ne s'agissait pourtant pas d'une de ces fêtes qui leur sont chères et où l'on célèbre l'anniversaire d'une émeute réussie. Quelle était donc la puissance qui avait dominé pour un jour les animosités politiques ? Quel était le charme qui avait réuni côte à côte des opinions si hostiles ? Cette puissance, c'était le prestige du génie, de l'honneur et de la bonté ; ce charme, c'était l'entraînement de l'admiration, du respect et d'une sympathie irrésistible.

Les puissants du jour redoutaient les suites d'une ovation si méritée. Ils craignaient l'enseignement qui ressortait de cette vie si pure, mise en regard de tant de passions égoïstes et cupides. Quel exemple importun que celui d'un homme politique assez étrange pour laisser passer dix-sept gouvernements

sans jamais changer d'opinion ! Ah ! s'ils avaient osé révoquer le décret de Thiers autorisant l'érection de sa statue !... Mais on pouvait du moins en étouffer le retentissement. On se rappela que du Guesclin mort prenait encore des villes. L'ombre de Berryer semblait une image redoutable. On eut soin de l'interner dans une étroite enceinte.

Du reste, il ne s'en fût pas plaint. Il eût été heureux de trouver à ses côtés « ce grand barreau » qui tenait une si belle place dans son cœur.

La souscription ouverte après sa mort avait eu un tel succès que l'on put en faire deux parts, deux œuvres : une statue de marbre pour le Palais de justice de Paris ; une statue de bronze pour la ville de Marseille, qui l'avait élu six fois pour député.

A Marseille donc, ce n'est plus l'avocat et l'orateur, c'est le grand citoyen qui figure sur la place publique, et que l'on montre aux jeunes générations comme un illustre exemple à méditer et à suivre (1).

(1) L'inauguration de la statue de Berryer avait réuni au Palais ce qui reste de sa famille : 1° son petit-fils, M. Henry Berryer, qui s'est consacré à l'étude des questions sociales et religieuses ; 2° son frère, M. Ludovic Berryer, avec ses trois fils : MM. Hyppolyte Berryer, avoué près le tribunal de la Seine, Georges Berryer, avocat au barreau de Paris, et Lucien Berryer, officier de marine ; 3° la belle-fille de Berryer, ses belles-sœurs et nièces, et quelques cousins.

BERRYER

— SOUVENIRS INTIMES —

I

Naissance de Berryer; sa généalogie. — Nicolas Berryer, avocat au Parlement. — Attachement de Pierre-Antoine pour son père. — Ses trois frères et sa sœur. — Berryer au collége de Juilly. — Sa piété et sa gaieté. — Son goût pour les arts. — Le premier consul à Juilly. — Son penchant pour les plaisirs. — Conseils indirects dont il profite. — Son admiration pour Napoléon. — Sacre de Marie-Louise. — Les reines porte-queue. — Le despotisme lui a gâté la gloire. — Son enthousiasme pour Mirabeau. — D'abord avocat d'affaires. — Conspiration Malet. — Apostrophe à Desmarets. — Sa parole écho de son cœur. — Témoignage de Jules Favre. — Avocat des vaincus. — Écroulement de l'empire.

Pierre-Antoine Berryer était né à Paris le 4 janvier 1790, sur le déclin de la royauté, au début de la démence révolutionnaire. Sa famille était d'origine flamande et portait autrefois le nom de Mikel Bergher, qui, par des altérations successives, s'était transformé en celui de Berryer. Il avait encore il y a trente ou quarante ans un grand-oncle fixé en Alsace,

et deux vieilles tantes qui vivaient en Hollande sous leur nom d'origine (1). Dans son ascendance française et directe il remontait à Louis Berryer, comte de la Ferrière, près Domfront, secrétaire du conseil, mort en 1686, laissant quatre enfants, dont deux fils qui devaient former deux branches. Pierre-Antoine appartenait à la branche aînée, seule subsistante aujourd'hui, la branche cadette s'étant éteinte avec madame de Lamoignon de Basville, fille unique de Nicolas-René Berryer qui fut ministre de la marine sous Louis XV, dans les premières années du ministère du duc de Choiseul (2). Qu'importe d'ailleurs son origine? De

(1) Ces deux cousines moururent léguant aux hôpitaux toute leur fortune, qui était considérable. On conseillait à la famille Berryer d'attaquer le testament. Berryer s'y opposa et loua le bon emploi que ces cousines éloignées avaient fait de leur fortune.

(2) Branche ainée.

Jean-Baptiste Berryer, comte de la Ferrière, doyen des maîtres des requêtes ; 2 fils :
Le premier, mort sans postérité ;
Le second, Michel Berryer, établi en Lorraine; 1 fils :
Pierre-Michel, mort en 1809 ; 1 fils :
Pierre-Nicolas, mort en 1841, père du grand orateur.

Branche cadette.

Nicolas-René Berryer, seigneur de Ravenoville, procureur général du grand conseil ; 1 fils :
Nicolas-René Berryer, conseiller d'État, lieutenant de police, ministre de la marine, mort garde des sceaux de France en 1762, une fille :
La présidente de Lamoignon.

lui comme de saint Vincent de Paul on peut dire qu'il était lui-même son ancêtre. Son père, Pierre-Nicolas Berryer, né à Sainte-Menehould en 1757, protégé par M. Le Camus, premier commis sous M. de Calonne, ministre des finances, avait été reçu avocat au parlement de Paris et s'y était élevé au premier rang par la beauté de son organe, sa parole facile, quoique parfois un peu prolixe, et ses connaissances spéciales en matière de législation commerciale (1). Bien qu'il eût peu de goût pour la politique, son talent l'appela souvent dans le cours de sa longue vie à défendre de grandes causes où la politique était en jeu. C'est ainsi qu'il s'efforça d'arracher quelques victimes au tribunal révolutionnaire ; c'est ainsi qu'il défendit en 1804 le général Moreau, puis le maire d'Anvers *décrété* de concussion, et plus tard le maréchal Ney avec l'aide de Me Dupin aîné. Il vécut assez pour être témoin des succès de son illustre fils. Il vécut trop peut-être pour sa propre renommée, qu'il compromit vers la fin de sa vie dans la décadence d'un talent voulant se survivre à lui-

(1) Ses relations avec la haute banque lui avaient fait gagner neuf millions dans la crise du *blocus continental;* mais il les perdit ensuite, et si complétement, qu'à la fin de sa vie il eut besoin de l'aide de son fils aîné, qui s'appliquait de mille manières à lui faire oublier ce malheur.

même. C'était d'ailleurs un homme de mœurs patriarcales, qui put célébrer la cinquantaine de son mariage, c'est-à-dire un demi-siècle d'affection, de confiance et de peines en commun, dans une fête brillante et gaie, qui réunit d'illustres amis des deux vieux époux et de leurs enfants.

Il était tendrement aimé dans sa famille. Lorsqu'il mourut en 1841, le grand orateur écrivait à une de ses amies, madame Jaubert, cette lettre où s'épanchaient avec un accent attendri sa douleur et sa vénération filiale :

« Merci, très-chère, de votre amicale lettre. Je ne « doutais pas de l'intérêt très-sérieux que vous pren- « driez à cet événement qui me donne un profond « chagrin et de ces regrets vraiment amers qu'on ne « prévoit jamais assez tant que l'on possède encore les « gens qu'on aime. Vous savez quelle était ma tendresse « pour mon père. J'aimais sa nature, son caractère, « son esprit ; j'avais le bonheur de ne pas compter un « jour dans ma vie où il eût éprouvé quelque déplaisir, « quelque mécontentement à mon égard, et je le con- « templais avec joie dans cette heureuse vieillesse qui « me le laissait tout entier et m'aidait à retrouver à « sa vue tous les souvenirs de ma vie. En vérité, mon « amie, le spectacle de ces derniers jours, cette longue

« et douce agonie, cette extinction lente de toutes ses « forces physiques tandis que son intelligence se « montrait entière et libre; ses paroles simples, mais « solennelles, où se résumaient en face de la mort les « plus nobles pensées, les sentiments les plus élevés « de sa vie ; cette satisfaction où je le voyais être de « lui-même, en se regardant mourir, comme père de « famille entouré de ses enfants, comme être intel- « ligent en s'occupant encore des intérêts de quelques « amis, comme homme en s'approchant de Dieu par « les sacrements où l'Église nous le montre; cette « sérénité qu'il avait en voyant venir la mort, lui qui « toujours avait tant redouté la douleur : ce grand « spectacle, mon amie, mêlé à mon cruel chagrin, a « excité en moi des émotions inouïes, et mon cœur « ne s'en peut reposer. Au chevet de son lit, je sen- « tais couler de mes yeux des larmes d'une sorte de « joie en admirant combien la mort lui était douce et « la religion bienfaisante.

« Voilà l'état où il me laisse, mon amie, et je me « complais maintenant dans les regrets que les gens « qui l'ont bien connu donnent à sa mémoire, dans « les paroles amies de ceux qui m'aiment et com- « prennent les peines de mon cœur. Merci encore une « fois, merci à vous, très-chère, qui n'ignorez rien de

« moi et savez adoucir mon chagrin en me parlant de « l'attachement que vous me gardez. »

Ce père si vénéré avait eu quatre enfants : une fille et trois fils. Sa fille, mariée d'abord à M. Janson de Sailly, se remaria au duc de Riario Sforza ; le grand orateur venait ensuite ; puis Hippolyte-Nicolas Berryer, qui fut général de brigade, et Ludovic, le plus jeune et le moins connu.

M. et madame Berryer avaient échappé comme par miracle à l'échafaud, après avoir vu périr leur père, compris dans les vingt-quatre membres de la municipalité de Sedan exécutés le même jour comme complices de La Fayette.

« L'horreur de ces spectacles, a dit M. de Salvandy, retint Berryer l'ancien, le reste de sa vie, loin des emplois publics, dans le libre exercice d'une profession qui ne fait pas de victimes, et qui les défend. »

Après Thermidor, l'aîné des trois frères, Pierre-Antoine, qui avait alors six ans, fut confié au célèbre collége des oratoriens de Juilly qui venait de rouvrir ses portes.

Notons en passant plusieurs particularités de ses années d'enfance. Il était alors paresseux avec délices, lui si laborieux plus tard, quand son travail eut un but déterminé et conforme à ses sentiments.

Aux approches de la première communion, il manque son examen et n'est pas admis à communier. Il en montre un tel chagrin qu'on l'autorise à suivre pour son instruction la retraite préparatoire. Or, pendant cette retraite, le sort le désigne pour réciter à haute voix les actes de foi, de contrition et d'amour. Il commence, puis se trouble, et continue en improvisant des prières si touchantes, avec une émotion si vive et si communicative, qu'il fait pleurer ses petits camarades.

Le directeur lui dit alors : « Mon enfant, vous ferez votre première communion. Vous ne savez pas votre catéchisme, mais vous le comprenez, vous le sentez, et cela vaut mieux. Je pardonne à votre tête grâce à votre cœur. »

Ce petit succès d'émotion ne contenait-il pas en germe la destinée du futur orateur et le caractère de son talent ?

Très-assidu, d'ailleurs, aux exercices religieux de cette maison chrétienne, il montrait dès lors une foi vive et sincère qu'il garda toute sa vie, sans jamais la laisser ébranler par les moqueries voltairiennes.

C'était un écolier turbulent et rieur, aimé cependant de ses maîtres pour ses agréables et gracieuses manières. Toujours bien mis et de bonne mine, il se

montrait déjà beau parleur, avec une prononciation douce, accentuée et grave qui, jointe à une excellente mémoire, lui valait les éloges de ses professeurs. Beau, agile et robuste, adroit à tous les exercices du corps, il avait un tel ascendant sur ses camarades, qu'ils le suivaient comme un chef dans tous les amusements que lui suggéraient son esprit inventif et sa joyeuse humeur.

Il montrait une aptitude remarquable pour le dessin et la musique; la musique surtout avait pour lui un attrait qui est devenu de bonne heure une véritable passion. Il courait au-devant des musiques militaires, et il restait en extase à écouter les sons de l'orgue et le carillon des cloches. Mais c'était surtout la musique vocale et particulièrement les voix de femmes, quand il pouvait en entendre, qui le transportaient d'émotion et de plaisir.

Quelques années après son entrée à Juilly, ce collége recevait la visite du premier consul. La haute situation et l'auréole de gloire du général Bonaparte donnèrent à cette visite un caractère de solennité. Berryer en fut vivement impressionné, et il en évoquait un jour le souvenir à la tribune en répondant aux détracteurs de l'enseignement congréganiste.

« Il m'en souvient, s'écriait-il avec émotion, je

vous demande pardon, je ne pensais pas m'abandonner ici.

« C'est un des touchants, des nobles souvenirs de mes premières années... Le vainqueur d'Italie vint à nos portes, à Dammartin, à une lieue de Juilly. Deux cent cinquante enfants, rassemblés par douze ou quinze Pères de l'Oratoire, furent au-devant du premier consul. Je vois encore la belle figure du Père Auboin, ses longs cheveux blancs, sa longue robe noire, quand, s'approchant de Bonaparte, il lui dit :

« — Général, les maîtres qui ont formé Desaix, Casabianca et Muiron ont l'honneur de vous présenter eurs élèves.

« — Ils sont en bonnes mains, répondit le vainqueur d'Italie.

« Et en disant cela, il nous regardait comme pour nous recommander de respecter les religieux qui nous avaient amenés auprès de lui... »

Berryer grandit. Il arrive à cet âge où la vocation e dessine, où les tendances politiques même commencent à se former.

Il n'y pensait guère cependant, car sa nature exubérante l'entraînait vers les plaisirs. Les spectacles, les hansons l'attiraient et l'occupaient au détriment de es études de droit.

Or, un soir, étant au Vaudeville, il se trouvait devant deux hommes âgés qu'il se rappelait vaguement avoir vus chez son père, et qui, sans prendre garde à lui, causaient ensemble pendant un entr'acte. « Le barreau s'en va, disaient-ils, Berryer commence à vieillir, et ce n'est pas son fils qui le remplacera. Un jeune homme qui ne s'occupe que de chansons et de plaisirs! »

Ces paroles, que Berryer entendait, tombent sur lui comme une lumière d'en haut. Il en est si vivement impressionné qu'il quitte aussitôt le spectacle, et se remet dès cet instant au travail avec une ardeur qui ne se démentira plus.

Dans cette circonstance fortuite, qui fut décisive pour son avenir, ce n'était pas seulement l'amour-propre qui l'avait aiguillonné : c'était surtout la pensée que son penchant à la frivolité affligerait ses parents. Noblesse oblige. On en peut dire autant du talent et de la vertu. L'héritier d'un nom honoré doit tenir à ne pas le laisser déchoir dans l'estime publique. Le culte de Berryer pour son père et sa mère ne s'est jamais affaibli. Aux dernières années de sa vie il en parlait encore avec attendrissement, car il aimait à reporter ses regards en arrière jusqu'aux premiers pas chancelants de son enfance sous la tendre égide mater-

nelle. A ces lointains souvenirs sa paupière s'humectait, sa voix prenait un accent de douceur pénétrante, sa pensée, bercée par ces chères images, parcourait avec mélancolie les sentiers dorés de l'enfance et de la première jeunesse.

Revenu à lui, Berryer suit le sillon tracé si honorablement au barreau par son père. Il écouterait aussi ses leçons de royalisme, s'il n'était combattu par l'admiration que lui inspire le génie de Napoléon. Il faut pour l'en détacher le spectacle de son despotisme, car Berryer aimait sincèrement la liberté. Il racontait un fait dont il avait été témoin au mariage de l'Empereur avec Marie-Louise.

Napoléon avait décidé que la traîne de l'Impératrice serait portée par quatre reines : la reine Hortense, la reine de Westphalie, la reine d'Espagne et la reine de Naples, Caroline, sœur de l'Empereur. Les trois premières se soumirent à cet ordre souverain. Mais la reine Caroline ne voulut pas accepter ce rôle qui répugnait à sa fierté, et on la vit, bravant la colère de son terrible frère, marcher dans le cortége, seule, derrière les porte-traîne, la tête haute, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Berryer disait que devant cette courageuse révolte contre la volonté du despote, il avait senti ses mains se rapprocher instinctivement

comme pour applaudir, et qu'il avait compris la grandeur d'une âme fière et indépendante.

Et cependant il était encore sous le charme de la gloire, et son jeune enthousiasme lui dictait même une ode (1) qui a été retrouvée et citée par Quérard sur l'en-

(1) C'était un essai de poésie de cent quatre vers, poésie d'écolier dont voici les principaux passages:

ENTRÉE DE NAPOLÉON ET DE MARIE-LOUISE A PARIS.

Mille cris jusqu'aux cieux montent de toutes parts,
L'organe des combats gronde sur nos remparts.
Il gronde... Ce n'est plus cette voix meurtrière
Qui renverse des camps la sanglante barrièro
Quand deux peuples rivaux, précipitant leurs coups,
Arment l'un contre l'autre un funeste courroux;
C'est le chant du triomphe et le cri de l'ivresse!
Au milieu des transports d'une vive allégresse,
Nos frères, nos amis, à nos vœux sont rendus!
Une fille des rois, belle de ses vertus,
Brillante des attraits qui parent Cythérée,
Nous ramène la paix si longtemps désirée;
Sa main de tous les yeux vient d'essuyer les pleurs;
Sa voix conciliera les esprits et les cœurs.

. . . .

Favorisé des dieux, armé de leur puissance,
Un héros, à jamais l'idole de la France,
Un héros, le modèle et le vengeur des rois,
Au bruit de son courroux, au bruit de ses exploits,
Des enfants d'Erinnys chassant l'indigne horde,
A son char triomphal enchaîna la discorde.
Guerrier-législateur, les peuples à sa voix
Ont reconnu leur maître, ont adopté ses lois.

. . . .

trée de Napoléon et de Marie-Louise à Paris. Les vers n'étaient peut-être pas très-bons, mais le sentiment qui l'animait en cette circonstance était celui du patriotisme, sentiment qui, dans toutes les phases de sa vie, ne s'est jamais démenti.

Je vous atteste, ô Dieu ! pour réparer nos maux,
Quand vos puissantes mains guidèrent ce héros,
Ne le vîtes-vous pas, au milieu de sa gloire,
Gémir, et s'inclinant sur son char de victoire,
Demander à vos pieds un triomphe plus doux ?
Enfin, vous l'exaucez; Mars arrête ses coups.
Dieux, amis de la paix, achevez votre ouvrage;
De ce héros chéri conservez-nous l'image :
Qu'un fils mette le comble à vos nombreux bienfaits.
. . . .

Célébrez le monarque et l'épouse chérie
Dont l'aimable regard rend le ciel plus serein ;
Animez de leurs traits et le marbre et l'airain ;
Invoquez le secours des filles de Mémoire,
Qui des princes fameux éternisent la gloire,
Et que la vérité, guidant votre pinceau,
Des vertus de nos rois consacre le tableau.
. . . .

Vivez, prince, vivez pour faire des heureux.
Tige en héros féconde, arbre majestueux,
Déployez vos rameaux, et croissant d'âge en âge,
Protégez l'univers sous votre auguste ombrage.

BERRYER fils,
Élève du collége de Juilly.

HOMMAGE A M. LE COMTE FROCHOT, PRÉFET DE LA SEINE.

Le génie de l'Empereur faisait alors la France si grande! Les plus nobles familles voyaient chaque jour leurs fils, ivres de gloire, se joindre à l'escorte triomphante de ce maître du monde. Ils y seraient tous venus, si les excès du despotisme, puis d'effroyables revers, n'avaient fait cesser l'éblouissement et fait apercevoir les pieds d'argile du colosse impérial. Berryer, pour sa part, s'en est confessé éloquemment à la tribune.

« Je suis sorti du collége au bruit du canon d'Iéna ;
« et quelle tête n'eût pas été enivrée! Mais j'ai ré-
« fléchi... Oui, j'ai senti le despotisme, et pour moi il
« a gâté la gloire! Et puis, j'ai vu l'infidélité de la
« victoire. J'ai vu l'étranger amené par nos revers
« jusqu'ici. J'ai vu tout un grand gouvernement, une
« immense puissance qui reposait sur un seul homme,
« disparaître en un jour, disparaître parce que son
« épée était abattue, et qu'un jour, un seul jour, il
« n'était pas triomphant. Plus de gouvernement, plus
« de lois : tout s'anéantissait, tout partait avec un seul
« homme ! Oh ! alors, j'ai compris que malheur aux
« nations dont l'existence, dont le gouvernement,
« dont la constitution a pour base, ou la mobilité des
« passions populaires, qui conduisent aux hontes du
« Directoire, ou l'autorité immense du génie d'un

« grand homme, qui conduit à d'éclatantes victoires, à
« d'immenses succès, mais aussi à d'affreux revers, à
« un anéantissement complet, à un effacement de tout
« ce qui constitue la société! Faire reposer la des-
« tinée d'un peuple sur la tête d'un homme, c'est le
« plus grand de tous les crimes. Ah! j'ai compris
« alors la nécessité d'un principe! »

Il n'attendit pas les désastres de l'Empire pour se désaffectionner de l'Empereur et de son gouvernement. La gloire militaire de Napoléon était encore brillante quand les idées de Berryer prirent un autre cours. En étudiant l'histoire de la Révolution, il avait été amené à lire les discours de Mirabeau, et, comme Giotto devant les tableaux de Cimabué, il s'était écrié :

— Moi aussi je serai orateur!

Pendant bien des années, le barreau fut sa seule tribune. C'est là qu'il fonda sa renommée dans des causes qui sont restées célèbres, soit par le nom des clients, soit par le talent du défenseur.

Ses premières causes avaient été des procès en affaires commerciales ; car son père, très-versé dans ces sortes de questions, voulait d'abord le diriger de ce côté, où il voyait plus de chances de fortune. Berryer dut à cette initiation première cette science

financière qui plus tard fut si admirée. Mais une circonstance fit entrevoir son avenir et son talent sous un nouveau jour, quand il assista son père dans le procès relatif à la conspiration du général Malet.

Cette étrange conspiration, éclatant soudainement sans aucun signe précurseur dans le ciel à peine nuageux du puissant Empire, avait plongé Paris dans la stupeur. Tous les hauts fonctionnaires emprisonnés à la Force pendant quelques heures étaient très-honteux de leur aventure. Desmarets, l'un d'eux, chef de la police impériale, se trouvait dans un salon où était aussi le jeune Berryer, dont le père venait d'accepter la défense des généraux compromis dans le complot. Desmarets répondait avec embarras aux questions qu'on lui faisait.

« Qu'avez-vous pensé, lui demandait-on, quand vous vous êtes vu sous les verroux?

— Mais, j'ai cru que c'était arrivé! et que Bernadotte avait fait assassiner l'Empereur!

— Mais avez-vous cru que le Sénat eût prononcé la déchéance?

— Ah! fit Desmarets, il en était bien capable! »

« J'étais dans un coin du salon, racontait Berryer, j'avais vingt-deux ans. Impétueux, ardent, je m'élance vers Desmarets et lui dis :

« — J'espère, monsieur, que vous répéterez devant le conseil de guerre ce que vous venez de dire?

« — Comment! comment!

« — Oui. Il y a là de malheureux officiers qui n'ont pas commis d'autre crime que de croire comme vous que ce qu'on leur disait était vrai. Si vous, dignitaire de la police, vous avez pu vous laisser tromper, comment n'excuserait-on pas leur erreur? Vous leur devez de parler et de les arracher à la mort par votre témoignage! »

Cette apostrophe hardie et véhémente ne sauva pas les complices de Malet. Malheur aux vaincus! telle est la loi qui s'applique avec quelque raison aux auteurs de *coups de main* qui échouent dans leur entreprise!

Le talent de Berryer se dessinait déjà dans cette émouvante inspiration. Sa parole a toujours été l'écho de son cœur. Jules Favre l'a dit en termes excellents.

« Les qualités qui lui ont valu une si juste et si « brillante renommée n'étaient rien en comparaison « des trésors de son cœur. Ils se révélaient dans le « commerce intime et lui échappaient souvent malgré « lui en effusions soudaines, qui mettaient à nu tout « ce que son génie avait de sensibilité profonde. Là « était la véritable source de sa puissance. On se sen- « tait subjugué par son esprit, bien plus encore par le

« charme de son invincible bonté, et l'on était si vite « et si bien entraîné à l'aimer, qu'on ne songeait plus « à lui résister. »

Berryer eut, comme on le verra, cette singulière destinée de plaider presque toujours pour des vaincus. Le malheur et la faiblesse l'attiraient et lui fournissaient en même temps ses mouvements d'éloquence les plus pathétiques. Ce n'était pas, comme on pourrait le croire, un calcul d'artiste, mais une pente naturelle de sa belle âme. Et on le connaissait si bien que, dans les camps les plus opposés, on n'hésitait pas à solliciter le secours de sa parole. Ainsi, après avoir secondé son père sous l'Empire dans la défense des complices du républicain Malet, il défendra sous la Restauration le général Cambronne qu'il fera acquitter, le général Debelle dont il obtiendra la grâce. Plus tard il défendra le prince Louis Bonaparte sous la royauté de Juillet, puis les princes d'Orléans sous Napoléon III; enfin, partout et toujours la royauté légitime.

Par une coïncidence remarquable, la tentative audacieuse du général Malet avait eu lieu le jour même où Napoléon quittait Moscou après avoir campé pendant un mois sur les ruines fumantes de cette ville. Cette conspiration, tenue si secrète, avait-elle été encouragée comme on l'a dit par des avis venus d'An-

gleterre? Rien ne le prouve, si ce n'est cette règle de probabilité admise en justice : l'auteur présumé d'un fait est celui qui en profite. Quoi qu'il en soit, ces événements, joints aux mauvaises nouvelles d'Espagne, apparaissaient comme des points noirs dans le ciel de l'Empire.

Dans les dix-huit mois qui suivent, après des alternatives de grands revers et de petits succès qui l'épuisent, Napoléon voit successivement les souverains, ses alliés par contrainte, se détacher de lui dès qu'ils osent le faire.

Enfin tout est consommé ; l'Empire s'écroule, et la monarchie traditionnelle est rappelée. Il ne resterait plus à la France qu'à se reposer, dans une paix bienfaisante, de vingt-cinq années d'agitations, de gloire et de malheurs. Il fallait, pour mettre le comble à son infortune, le retour à jamais funeste de l'île d'Elbe et le désastre final de Waterloo.

II

Défense des généraux Cambronne et Debelle. — Poursuites disciplinaires écartées par Louis XVIII. — Audience du Roi. — Citation d'Horace. — Sagesse de Louis XVIII. — Noble réponse de ce prince au premier consul. — Sa résignation chrétienne. — Berryer élu député. — Son talent méconnu par M. Thiers. — Son début à la tribune. — Mot de Royer-Collard. — Ministère Polignac. — Ordonnances. — Les Enfants de France au palais de Saint-Cloud.

Berryer, au moment des Cent-Jours, prit les armes comme volontaire royal, mais les événements marchèrent trop rapidement pour laisser aux royalistes le temps de se constituer. Ce ne fut là qu'une manifestation *loyale* de ceux qui, en dehors de l'armée, séparaient désormais la cause de la patrie de celle de l'Empereur. La royauté, en reprenant possession du sol ensanglanté de la France, avait à demander un compte sévère aux généraux qui avaient trahi leur serment. A la vérité, le crime de parjure s'atténuait un peu par le souvenir de la fascination irrésistible du grand capitaine sur ses soldats.

Berryer, chargé de la défense des généraux Cambronne et Debelle, démontra quant au premier que le parjure n'existait même pas, puisque Cambronne, ayant accompagné Napoléon à l'île d'Elbe, n'avait pas prêté serment au Roi.

Quant au général Debelle, Berryer se plaça sur un autre terrain, et termina son chaleureux plaidoyer par ces paroles : « On ne ramasse pas des blessés sur le champ de bataille pour les porter à l'échafaud! »

Louis XVIII aimait les jeunes et généreux talents. Il avait remarqué le chevaleresque avocat de Cambronne; et quand un magistrat trop zélé provoqua des poursuites disciplinaires contre le jeune défenseur pour quelques hardiesses de parole, ce fut le vieux monarque lui-même qui les écarta par son intervention.

Admis à l'audience de Louis XVIII avec Delvincourt, l'illustre doyen de l'École de droit, Berryer remercia le Roi de son auguste protection; et comme Delvincourt cherchait à expliquer les généreuses ardeurs de son jeune confrère :

« Heureux, interrompit Louis XVIII, heureux l'âge où le cœur emporte la tête! » Puis le royal lettré trouva aussitôt dans sa mémoire féconde une citation d'Horace qu'il appliqua gracieusement au célèbre ju-

riste pour le remercier de son constant dévouement. De sa belle voix harmonieuse il ajouta, non sans une certaine complaisance d'auteur, la traduction qu'il avait faite des vers de son poëte favori :

Avec toi marchent l'espérance
Et la rare fidélité,
Blanche déesse ignorant l'inconstance
Et ne s'enfuyant pas devant l'adversité !...

(Horace, *Odes*, liv. I, ode xxxv.)

Le souvenir de cette entrevue resta profondément gravé dans la mémoire et dans le cœur de Berryer. Il parlait toujours avec admiration de ce roi, qu'il appelait le Nestor des temps modernes, et comme on dissertait un jour devant lui sur les suites éphémères du règne réparateur de Louis XVIII, il résuma son appréciation par cette parole : « Il arriva trop tard, et s'en alla trop tôt... »

On ne peut nier que Louis XVIII possédât au plus haut degré l'art de manier les hommes. Ses mots charmants, que l'on cite en si grand nombre, n'étaient pas seulement des saillies d'esprit, c'était aussi un moyen de gagner les hommes en flattant leur amour-propre. « Il faudrait, disait-il, pour gouverner les Français, une main de fer recouverte d'un gant de velours. »

Ce prince si éclairé se rendait compte du mouve-

ment des esprits et des ménagements nécessaires pour concilier les éléments si divers que lui avaient légués la Révolution et l'Empire; sa grande réputation d'esprit et de sagesse, jointe au prestige ineffaçable de la royauté, lui donnait un ascendant personnel que subissaient tous ceux qui l'approchaient.

Louis XVIII avait foi dans son principe; et, pendant ses dures années d'exil, il avait eu soin de le maintenir intact par la dignité de son attitude.

On aime à rappeler ici la noble réponse que ce prince fit à Varsovie en 1803 à l'envoyé du premier consul, qui lui demandait de renoncer, ainsi que tous les membres de la famille royale, à leurs droits au trône de France, en échange d'indemnités considérables.

« Je ne confonds pas, dit le Roi, le général Bona-
« parte avec ceux qui l'ont précédé : j'estime sa
« valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plu-
« sieurs actes d'administration, car le bien qu'il fera
« à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se
« trompe, s'il croit m'engager à transiger sur mes
« droits; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils
« pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait
« en ce moment. J'ignore quels sont les desseins de
« Dieu sur ma race et sur moi; mais je connais les

« obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui « a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces « obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint « Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque « dans les fers; successeur de François Ier, je veux « du moins pouvoir dire comme lui :

« Nous avons tout perdu hors l'honneur. »

Et comme M. de Haugwitz, homme d'État prussien, présent à cette scène, insinuait que Bonaparte pourrait exiger de certaines puissances la cessation des subsides royaux, peut-être même l'éloignement des Bourbons :

« Je ne crains pas la pauvreté, répliqua Louis XVIII. D'ailleurs, si j'en étais réduit là, je ferais connaître ma situation en France à mes fidèles sujets; et, croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne suis. Quant à l'asile que ce pays m'a offert, s'il m'était enlevé, je m'en irais en plaignant le souverain qui se croirait forcé d'agir ainsi. »

Les belles paroles que nous venons de citer semblent revivre aujourd'hui dans tous les actes de l'auguste petit-neveu du roi Louis XVIII.

Ce ne fut qu'à la fin de la Restauration que Berryer entra dans la politique.

Le 4 janvier 1830, il atteignait sa quarantième

année, qui était alors l'âge exigé pour la députation. Le roi Charles X lui dit ce mot familier et charmant :

— Oh! ces quarante ans, je les guettais!

Ce Roi, si mal connu, puisait dans son exquise politesse non moins que dans la bonté de son cœur l'art de dire tout avec grâce.

Berryer fut élu député dans la Haute-Loire.

Le 31 janvier 1830, Thiers écrivait ironiquement dans le *National* au sujet de cette élection :

« Voilà M. Berryer nommé. Maintenant, ce point « obtenu, il reste encore à en obtenir un, c'est que « M. Berryer soit éloquent. Quelques plaidoyers fort « riches en invectives ne sont pas encore une garantie « d'éloquence politique. En vérité, si l'on ne devait « avoir qu'un génie oratoire à la façon de M. de « Courvoisier, ce qui est déjà beaucoup accorder à « M. Berryer, il ne vaudrait pas la peine d'avoir tant « travaillé (cette élection). »

Thiers ne tarda pas à revenir de cette injuste appréciation (1), et ces deux hommes éminents, quoique

(1) Thiers, le 11 février, critiquait vivement l'expédition d'Alger : « ... De nouveaux détails sont parvenus à la connaissance du public sur la folle expédition qui occupe en ce moment le conseil... » Puis il entre dans une foule de détails techniques et militaires, « toutes choses, disait-il, pour lesquelles il faudrait avoir Kléber ou Bonaparte ». Plus tard il com-

si dissemblables en tout, ont fini, longtemps après, par se comprendre et s'aimer.

Le début de Berryer à la tribune fit sensation. Il combattait l'adresse des 221, qu'il qualifiait d'inconstitutionnelle, séditieuse, attentatoire aux prérogatives de la couronne.

« Qu'importe, disait-il, qu'importe maintenant, quand les droits du Roi sont blessés, quand la couronne est outragée, que votre adresse soit remplie de protestations de dévouement, de respect et d'amour! Qu'importe que vous disiez : les prérogatives du Roi sont sacrées, si, en même temps, vous prétendez le contraindre dans l'usage qu'il doit en faire! Ce triste contraste n'a d'autre effet que de reporter la pensée vers des temps de funeste mémoire. Il rappelle par quel chemin un roi malheureux fut conduit, au milieu des serments d'obéissance et des protestations d'amour, à changer contre la palme du martyre le sceptre qu'il laissa choir de ses mains... »

Berryer fut couvert d'applaudissements, et Royer-Collard salua le nouvel orateur par ce mot senten-

battra les chemins de fer; plus tard il fera voter les fortifications de Paris ; plus tard encore il fera voter la république conservatrice! Pourquoi cet homme éminent s'est-il trompé tant de fois dans ses prévisions? C'est que l'esprit de parti est un guide qui égare toujours ceux qu'il conduit.

cieux : « C'est plus qu'un talent, c'est une puissance. »

On lui offrit une place de sous-secrétaire d'État, puis un ministère. Mais c'était le prince de Polignac qui était alors à la tête des affaires. Berryer comprit que sous la conduite de cet homme d'un noble caractère, mais d'un esprit trop exalté, l'esquif courait aux abîmes. Il refusa. Il ne fut pas le seul. M. de Polignac eut toutes les peines du monde à constituer son ministère. A peine y était-on entré qu'on en voulait sortir; ceux mêmes qui restèrent jusqu'à la fin ne le firent qu'avec abnégation et par obéissance au Roi. De là cette parole du baron d'Haussez, ministre de la marine (1) :

— Je considérerais comme une lâcheté d'abandonner dans une telle circonstance la monarchie et le Roi; mais je déclare que je me rallie, non à la conviction, mais à la responsabilité de mes collègues.

La situation était réellement très-difficile. « La monarchie, disait M. de Villèle, me fait l'effet d'une

(1) « Sire, disait le baron d'Haussez, nous sommes tous d'accord sur la fin, non sur les moyens. Je reconnais que la mesure est indispensable, mais je reconnais en même temps qu'on n'a pas de moyens suffisants pour la faire réussir. » Il présenta de nouveau les observations qu'il avait déjà soumises à ses collègues : « Vous ne voulez donc pas signer? lui dit le Roi. — Je signerai, Sire, répondit M. d'Haussez, parce que je considérerais comme une lâcheté... »

place minée et contre-minée que la moindre étincelle peut faire sauter ! »

Le fractionnement des partis, ou plutôt des coteries parlementaires, semblait rendre impossible la formation d'une majorité gouvernementale. Le roi Charles X crut de très-bonne foi ne pouvoir sortir de cette impasse que par un coup de force qui réveillerait les esprits, et ferait comprendre aux électeurs la nécessité de répudier les idéologues et les ambitieux qui faisaient obstacle aux loyales intentions du gouvernement. Le bien du pays était son seul but! Mais quelque entreprise que l'on tente, on ne peut réussir qu'à la condition de prévoir les obstacles et les résistances, et en se préparant à les surmonter.

M. Thiers disait, à Augerville, en 1856, devant M. de Falloux et d'autres personnages considérables : « Nous avons fait la révolution de Juillet parce qu'on nous l'a laissé faire. »

La famille royale n'avait pas le sentiment du danger. Le 28 juillet, les Enfants de France jouaient comme d'ordinaire dans le parc réservé de Saint-Cloud.

« Elle est toute petite, une duègne la garde;
« Elle tient à la main une rose et regarde,
« Quoi? Que regarde-t-elle? Elle ne sait pas. L'eau ;
« Un bassin qu'assombrit le pin et le bouleau,

« Ce qu'elle a devant elle : un cygne aux ailes blanches,
« Le bercement des flots sous la chanson des branches,
« Et le profond jardin rayonnant et fleuri... »

(*La Rose de l'Infante.*)

Ainsi était *Mademoiselle* dans les jardins de Saint-Cloud le 28 juillet 1830, acccompagnée par madame la duchesse de Gontaut, gouvernante des Enfants de France. La jeune princesse jetait à manger aux cygnes du grand bassin, puis cueillant des fleurs, en formait un bouquet pour son auguste mère, quand tout à coup le canon se fit entendre du côté de Paris. « Qu'y a-t-il ? s'écria-t-elle, que signifie ce bruit ? » A ce moment le jeune duc de Bordeaux accourut vers sa sœur, et lui dit gaiement : « Louise, as-tu entendu le canon? C'est une fête ; nous irons sans doute à Paris! »

Le lendemain, la famille royale prenait le chemin de l'exil.

Mademoiselle devint duchesse de Parme et connut de nouveaux malheurs. Elle est morte sans avoir revu la France. Et le jeune prince qui s'appela plus tard le comte de Chambord ne revit Paris qu'au sortir des meurtrissures de la guerre, devant les ruines fumantes de la Commune, et il ne resta qu'un jour au château de Chambord.

III

Révolution de Juillet. — Embarras du nouveau gouvernement — La duchesse de Berry en Vendée. — Entrevue de Berryer avec Madame. — Il est arrêté. — Le général Solignac. — Arrestation de Madame. — Son héroïsme. — Sa naissance et son mariage. — Arrivée en France. — Lettres du duc de Berry. — Portrait de la jeune princesse; sa bonté; ses fautes contre l'étiquette; elle rappelait beaucoup la duchesse de Bourgogne. — Pensée patriotique de Madame. — Deutz. — Berryer aux assises de Blois; son acquittement. — Médaille en son honneur. — Thiers et Berryer. — Papiers compromettants anéantis. — Deux patriotes. — Deux genres de patriotisme. — Chateaubriand défendu par Berryer. — L'oracle de son parti et le conseil de la branche aînée. — Le prince de Metternich. — Accident arrivé à M. le comte do Chambord.

Berryer vit avec douleur s'accomplir cette révolution (1) ingrate, qu'il avait prévue. Mais tandis que la plupart des royalistes se retiraient de la lice, comme font trop souvent les partis vaincus, Berryer, blâmant

(1) La Restauration venait de donner Alger à la France, en dépit des Anglais. Elle avait affranchi la Grèce, replacé Ferdinand VII sur le trône d'Espagne, rétabli l'ordre dans nos finances et relevé la France au premier rang du concert européen.

au nom du patriotisme le système commode de l'abstention, resta résolûment sur la brèche, dans la petite phalange des légitimistes qui protestaient contre l'émeute triomphante, et affirmaient en toute occasion leur foi, leurs regrets et leurs espérances.

Il avait beau jeu contre le gouvernement de Juillet, quand il le voyait faire appel à des lois de compression pour maintenir l'ordre.

« L'ordre, disait-il, est-ce à vous de l'invoquer? Vous en avez sapé les bases, vous avez déchaîné l'anarchie! Le principe vous presse. Il faut en subir les conséquences. »

Et encore cette apostrophe qu'on pourrait appliquer à nos maîtres actuels, comme à tous les révolutionnaires présents, passés et futurs : « Est-ce que la souveraineté du peuple est une de ces fictions redoutables qu'on invoque aux heures de crise et qu'on se hâte de replonger dans les abîmes dès qu'elle a donné la pâture aux ambitieux? »

Bien que le nouveau gouvernement cherchât à se soustraire aux exigences de ses partisans, quand ils réclamaient le développement des institutions libérales qui étaient sa raison d'être, il fut obligé de concéder aux passions populaires les lois d'exil et la suppression de l'hérédité de la pairie.

Berryer combattit énergiquement ces lois, et d'autres encore proposées par la gauche.

Sur ces entrefaites, on apprit que madame la duchesse de Berry était en Vendée, cherchant à soulever cette province en faveur de son fils, Henri de France.

C'était une tentative héroïque, mais dans des conditions et des circonstances telles qu'elle ne pouvait réussir. Les chefs reconnus du parti légitimiste, MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et de La Ferronnays, s'écrièrent : « Il est trop tôt! L'impopularité qui a fait la révolution est encore vivace. Il faut conjurer Madame d'ajourner sa tentative. Mais qui pourra tromper la police vigilante de M. Thiers?

— Ce sera moi! » dit Berryer.

Sous prétexte d'une cause à plaider en Bretagne, il part pour Nantes, et, la nuit, mystérieusement, à travers mille dangers, il parvient jusqu'à une petite métairie vendéenne qui abritait sous son toit de chaume la courageuse princesse qui prenait le titre de régente du royaume.

Les accents pathétiques de Berryer firent sur Madame une vive impression, car elle connaissait la sincérité de son dévouement. Elle détacha de son cou un médaillon en agate contenant des cheveux de son mari et le donna à Berryer; mais elle lui répondit avec

douceur : « Je ne puis abandonner ceux qui se sont compromis pour nous. »

Berryer s'en retournait désespéré de son insuccès, quand, par une méprise singulière, le gouvernement le fit arrêter et lui fit son procès comme complice de ce soulèvement qu'il voulait empêcher. Quand il fut conduit à Nantes pour être mis en prison, le général Solignac, commandant le département, l'invita à dîner.

« Après le dîner, racontait Berryer, comme nous prenions le café, le général me dit de l'air le plus tranquille : — J'ai envoyé une dépêche au ministère pour proposer de vous faire fusiller.

« Je fus tellement saisi à cette parole, que je laissai échapper la tasse que je tenais à la main.

« — Mais, ajouta le général, vous verrez qu'ils sont trop lâches pour m'en donner l'ordre.

« Une demi-heure après, la dépêche arrive.

« — Qu'est-ce que je disais! s'écrie le général. Montalivet refuse! C'est une poule mouillée! »

Madame la duchesse de Berry ne voulut pas se rendre à Solignac. Elle se rendit au général Dermoncourt, qui, chose remarquable, fut conquis par sa prisonnière, et, sans trahir son devoir, devint légitimiste. Tel est, quoi qu'on fasse, l'ascendant des princes et surtout des princesses.

D'ailleurs, au prestige de son rang et de son héroïsme, madame la duchesse de Berry joignait un charme réel, une franchise pleine de séduction.

« Les idées de cette généreuse princesse, a dit « Chateaubriand, ne manquaient point de grandeur : « elle avait divisé la France en quatre grands gouver- « nements militaires, désigné les chefs, nommé les « officiers, enrégimenté les soldats, et, sans s'embar- « rasser si tout son monde était au drapeau, elle était « elle-même accourue pour le porter ; elle ne doutait « point de trouver aux champs la chape de saint Mar- « tin ou l'oriflamme, Galaor ou Bayard. Coups de « hache d'armes et balles de mousqueton, retraite « dans les forêts, périls aux foyers de quelques amis « fidèles, cavernes, châteaux, chaumières, escalades, « tout cela allait et plaisait à Madame. Il y a dans son « caractère quelque chose de bizarre, d'original et « d'entraînant qui la fera vivre ; l'avenir la prendra à « gré. »

Marie-Caroline-Ferdinande-Louise de Bourbon, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de sa première femme, Marie-Clémentine d'Autriche, était née le 5 novembre 1798. Son âme fut trempée de bonne heure dans l'adversité, comme si Dieu avait voulu la préparer aux épreuves qui devaient remplir sa vie.

Le roi François Ier, vaincu par Macdonald avec la complicité d'une insurrection, quitta Naples avec ses ministres et sa famille et se retira à Palerme. Après la chute de l'Empire, étant rentré en possession de ses États, il accéda au désir exprimé par Louis XVIII en accordant la main de sa fille Marie-Caroline au duc de Berry.

Le mariage eut lieu à Naples par procuration, le 24 avril 1816. Mais en raison du voyage de la jeune princesse, voyage si long à cette époque, et des nécessités de la quarantaine à Marseille, ce ne fut que six semaines après que les augustes époux se trouvèrent réunis. Pendant cette longue attente, le duc de Berry écrivait chaque jour à sa femme. Nous citerons ce passage écrit le 26 mai et où l'on croit voir un prélude lointain de l'héroïsme de cette princesse :

« Vous aimez à monter à cheval ; je vous cherche « des chevaux bien sages. Je sais que vous ne craignez « rien, mais moi j'ai peur pour vous. A propos de « courage, vous avez été en grand danger sur mer « auprès de cette vilaine île d'Elbe d'où sont partis « tous nos maux l'année dernière. Cela m'a fait trem- « bler ; mais j'ai aimé à apprendre que vous n'aviez « pas éprouvé la moindre frayeur. Le sang de Henry IV « et de Louis XIV ne s'est pas démenti. »

Les lettres échangées entre les deux époux sont toutes charmantes. Après celle qui constate le courage précoce de cette princesse de dix-huit ans, citons cette autre relative à son portrait physique :

« Fontainebleau, 12 juin 1816.

« Votre lettre de Lyon, que je reçois de la main « du Roi, me fait un plaisir que je ne puis vous expri- « mer. Je suis charmé que vous me grondiez sur mon « écriture : vous avez bien raison ; mais en vous écri- « vant, mon cœur m'emporte, et vous n'avez pas l'idée « de l'effort que je suis obligé de faire pour être lisible. « Encore trois jours ! Je brûle de vous voir. J'éprouve « aussi aujourd'hui un grand bonheur ; je possède « votre portrait. Au moins, celui-là ne vous défigure « pas du tout, et, fût-il un peu flatté, on peut être « fort agréable sans être aussi jolie que ce portrait... »

En Provence, où la jeune princesse était admirablement accueillie, elle entendit sur son passage une femme pauvrement vêtue qui disait en la regardant :

« Elle n'est pas jolie ! »

« Donnez-lui cette bourse, dit aussitôt la duchesse de Berry à une dame de sa suite, pour que du moins elle me trouve bonne. »

Était-elle jolie ? Elle était mieux que cela. Avec un

beau teint, une taille gracieuse, une physionomie mobile et expressive, elle attirait et charmait tous ceux qui l'approchaient. Semblable en cela à cette autre princesse italienne, la duchesse de Bourgogne, dont Saint-Simon a fait ce beau portrait qui commence par ces mots : « Régulièrement laide... », et qui, après avoir détaillé le bien et le mal dans sa personne, finit par reconnaître qu'elle était adorable de toute manière et adorée de toute la cour.

La duchesse de Berry avait aussi ce même enjouement, cette spirituelle vivacité qui plaisaient tant à Louis XIV dans sa petite-fille. Quand enfin elle arriva à Fontainebleau où la famille royale l'attendait, sa pétulance rompit les mesures prescrites par l'étiquette, et, brusquant le cérémonial, elle se précipita aux pieds du Roi. Mais elle le fit avec tant de grâce que Louis XVIII, d'ordinaire grand mainteneur de l'étiquette, reçut la princesse en souriant et l'embrassa le plus tendrement du monde. Il fit plus. Il daigna rimer pour elle le quatrain suivant :

En pensant à vous, désormais
Nous mettrons, madame, et pour cause,
Sur notre vieux drapeau français
Entre les trois lis une rose.

La duchesse de Berry, qu'on appelait en France

« *la bonne duchesse* », avait trouvé dans son époux une âme aussi tendre que la sienne. On peut s'imaginer ce qu'aurait été leur règne !... Dieu ne l'a pas voulu.

Après l'insuccès de sa tentative en Vendée, quand la duchesse de Berry se vit prisonnière, elle se borna à dire : « J'ai rempli les devoirs d'une mère qui veut reconquérir l'héritage de son fils. » Elle aurait pu ajouter qu'une pensée patriotique l'inspirait. Une guerre extérieure, une guerre générale était imminente. Bien que l'idée de patrie s'applique peut-être plus qu'autrefois à la patrie du sol ou de la race, on ne peut nier que des liens d'internationalité ne tendent à se former entre des principes semblables. Comme au temps des guerres de religion, les révolutions tendent la main aux révolutions et les monarchies aux monarchies. Madame la duchesse de Berry voulait que la restauration de son fils précédât ou détournât cette guerre qui menaçait la nouvelle royauté que La Fayette avait appelée la meilleure des républiques. C'est dans ce sens que Madame avait répondu à Berryer ces belles paroles : « Je suis venue ici parce que je veux que « mon fils doive tout au dedans et rien au dehors. « Voyez-vous, monsieur Berryer, s'il faut qu'il achète « le trône de France par la cession d'une province,

« d'une ville, d'une forteresse, d'une maison, d'un
« chaumière, comme celle dans laquelle je suis, je vou
« donne ma parole de régente et de mère qu'il ne ser
« jamais roi. »

L'homme qui avait livré la princesse, le traîtr
Deutz (1), eut l'audace, trois ans après son forfait, d
publier un essai de justification qui, fût-il vrai, le ren
drait plus infâme encore; l'histoire de sa vie raconté
dans ce factum serait une longue suite de trahison
froidement méditées : trahisons envers l'Église qu
l'avait accueilli avec tendresse après sa fausse conver
sion et l'avait comblé de bienfaits; trahisons enver
les princes qui l'avaient élevé jusqu'à l'amitié la plu
confiante! En flattant l'esprit de secte et l'esprit d
parti, il a pu obtenir ainsi sa réhabilitation auprès d
son coreligionnaire Crémieux, qui l'avait d'abord géné
reusement condamné; il ne l'obtiendra pas de l'histoire
qui lui maintiendra sa honteuse célébrité.

(1) Thiers, qui venait de remplacer Montalivet au ministèr
de l'intérieur, paya cette trahison 500,000 francs. Véron, dan
ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris,* prétend qu'il fut ensuit
donné avis à la princesse de son arrestation prochaine. Mai
cette assertion est contredite par deux raisons : 1° Le gouver
nement ne connut le lieu de retraite de Madame que le jou
même où Deutz la livra. 2° A quoi aurait servi d'acheter c
secret et de donner à la princesse le moyen d'échapper et d
se mieux cacher?

« — Ce qui me console, disait madame la duchesse de Berry, c'est que ce n'est pas un Français!... »

Nous avons laissé Berryer, otage innocent, entre les mains de la justice. Après avoir été traduit devant une commission militaire incompétente, mis en présence de faux témoins, incarcéré pendant cinq mois, il obtint enfin, grâce à l'intervention de l'ordre des avocats et sur un arrêt de la cour de cassation, d'être renvoyé devant ses juges naturels.

Le 16 octobre 1832, il comparut aux assises de Blois. A son entrée sous la garde des gendarmes, tout le barreau, les jurés et tous les assistants se levèrent par un mouvement spontané. Le président, voyant que plusieurs avocats en robe s'étaient assis sur le banc des accusés, les invita à se placer ailleurs. Mais l'un d'eux répondit aussitôt : « Le banc des accusés est si honoré aujourd'hui, que nous avions cru nous honorer nous-mêmes en y prenant place. »

Interrogé sur ce qui s'était passé dans son entrevue avec *Madame*, Berryer répondit « qu'il était prêt à dire tout ce qui lui était personnel, mais qu'il ne lui était pas possible de mettre en scène Son Altesse Royale ni de reproduire ses paroles sans son aveu ».

Le seul témoin qui incriminait Berryer n'osant plus soutenir son faux témoignage, l'avocat général aban-

donna l'accusation, et le jury prononça l'acquittement qui fut salué par des applaudissements universels. Les royalistes firent frapper à cette occasion une médaille à l'effigie de Berryer avec cette inscription : *Défense des droits légitimes et des franchises nationales,* 1832.

C'est à cette époque que se formèrent des liens d'amitié entre Thiers et Berryer. Thiers, l'ayant fait venir un jour au ministère, lui dit : « Voici des papiers qui prouvent la complicité de plusieurs personnages du parti légitimiste dans les affaires de la Vendée. Je vais anéantir ces papiers sans même en parler au Roi. » Et aussitôt il les jeta au feu. Berryer lui en sut un gré infini. Cet acte de clémence avait été bien évidemment concerté entre le Roi et son ministre, qui s'en attribuait le mérite (1).

Du reste, entre Thiers et Berryer, il y eut toujours un point de rapprochement : le patriotisme. C'étaient deux cœurs vraiment français, deux patriotes! Seulement ils ne l'étaient pas de la même manière. Chez

(1) Thiers, pendant un de ses ministères, voulant écarter l'opposition souvent gênante que lui faisait Berryer, eut l'étrange idée de lui proposer... le chapeau de cardinal. Il se faisait fort de l'obtenir pour un aussi fervent catholique, et Berryer, ajoutait-il, serait bientôt une des lumières et des gloires de l'Église.

Berryer, c'était une passion désintéressée, sans aucune vue personnelle; chez M. Thiers, il s'y joignait l'amour du pouvoir surexcité par la conviction de sa supériorité. Il en laissa un jour échapper l'aveu. C'était pendant la coalition parlementaire qui renversa le ministère Molé :

« Si vous étiez au pouvoir, lui disait le comte Molé, vous agiriez exactement comme nous.

— C'est possible, répliqua M. Thiers, je jouerais le même air, mais je le jouerais mieux ! »

La captivité de la princesse fut l'occasion d'un grand nombre de démonstrations de dévouement. M. de Chateaubriand se signala au premier rang par la publication d'un mémoire où se trouvait cette phrase :

« Madame, votre fils est mon Roi ! »

Cette parole résonna comme un clairon dans le monde royaliste. On l'inscrivit sur des bagues, des bracelets, des broderies. Poursuivi pour ce mémoire, Chateaubriand refusa de choisir un avocat. Berryer le défendit en quelque sorte malgré lui, en plaidant pour le journal qui avait publié le mémoire. Le procureur général Persil, interrompant Berryer, lui dit que si ses amis et lui osaient répéter devant le peuple ce qu'ils venaient de dire devant la cour, ils seraient aussitôt mis en pièces.

« Qu'ai-je entendu? s'écria Berryer; quoi ! nous sommes dans le palais de saint Louis, que ses contemporains avaient surnommé le grand justicier de son royaume, et, après six siècles de civilisation et de progrès, vous qui prétendez être des hommes de lumière et de liberté, vous osez nous dire : Sortez de cette enceinte; allez faire parler dans la rue vos consciences; il y a là des meurtriers pour vous répondre!»

Berryer, par l'éclat de sa parole et la noblesse de sa conduite, occupait le premier rang parmi les légitimistes. Les hommes les plus considérables reconnaissaient son mérite, et le duc de Fitz-James, avec l'influence de sa haute naissance et de ses talents, donnait l'exemple de la plus grande déférence pour ce simple avocat qu'on pouvait à bon droit appeler la lumière de son parti. Le roi Charles X, dans son exil, appréciait la sagesse de ses conseils, et il le chargeait, en 1834, de sonder les dispositions du gouvernement autrichien à son égard. Berryer se rendit auprès du prince de Metternich, qui était à ce moment dans ses terres, entouré d'une sorte de petite cour. Cet appareil embarrassait un peu notre envoyé, lorsque le prince lui dit : « Eh bien, monsieur Berryer, vous arrivez de Vienne; quelles sont les nouvelles?

— Il n'y en a qu'une, mon prince, qui ait de l'im-

portance pour moi : on dit que la tour de Saint-Étienne penche à *gauche*.

— On vous a trompé, monsieur ; elle penche et penchera toujours à *droite*. »

La mission de Berryer était remplie.

Il écrivait à un de ses amis, quelque temps après le grave accident arrivé en 1841 à M. le comte de Chambord : « Mon ami, je m'empresse de vous « donner, à mon premier moment de liberté, les « nouvelles que vous pouvez désirer. Le comte de « Chambord est arrivé ici samedi dernier à cinq heures « et demie du soir. Il a été reçu admirablement dans « cette royale demeure. Sa santé est parfaite. Sa belle « et noble figure rayonne de bonne grâce, de dignité, « de bienveillance. Le cruel accident qui nous a tant « alarmés n'a laissé que des traces aujourd'hui bien « légères, et qui ne sont même remarquées que par « l'intérêt attentif que l'on porte à tous ses mouve- « ments. Nous venons de passer ces quatre jours en « fêtes et en voyages dans les environs d'Alton, qui « ont rempli toutes nos heures. J'ai déjà beaucoup « causé avec le comte de Chambord, soit en voiture, « soit dans les salons. J'ai eu avec lui dans son cabi- « net un entretien tête à tête de plus de deux heures ; « je vous en dirai les détails. Oh ! que je souhaiterais

« que toute la France eût pu le voir et l'entendre!
« Elle tomberait à ses pieds comme je m'y étais jeté
« à la fin de cette conversation, quand à deux reprises
« il m'a pris dans ses bras et m'a pressé sur son cœur.
« Le Roi est, comprend, pense et veut tout ce que la
« France intelligente et honnête peut désirer, tout ce
« que réclament et les libertés publiques et la gran-
« deur du pays.

« Il est fort à désirer que le plus grand nombre
« possible d'hommes éclairés et sincères puisse pro-
« fiter du séjour en Angleterre pour voir, pour
« entendre le Roi. »

Dans toutes les occasions qui le mettaient en rapport avec la famille royale, soit à Teplitz, soit à Belgrave square, où il allait offrir ses hommages à M. le duc de Bordeaux; soit à Goritz, auprès de madame la duchesse d'Angoulême; soit à Wiesbaden, Cologne ou Frohsdorff, les augustes exilés lui accordaient la plus entière confiance et une véritable amitié.

IV

Tentative de Louis Bonaparte sur Boulogne. — Il prend Berryer pour défenseur. — Portrait de ce prince. — Plein de conviction à Boulogne comme à Strasbourg. — Duchesse de Saint-Leu. — Générosité de Louis-Philippe. — Premiers rapports avec Berryer au lac de Thoune. — Ses idées gouvernementales et humanitaires. — MM. de F... et de Persigny à Londres. — Échange de portefeuilles. — Discours du prince remanié par Berryer. — Plaidoyer. — Enthousiasme ravivé par la translation des cendres. — Exaltation patriotique. — Aurait-on nié son droit s'il eût réussi ? — Les bienfaits de l'oncle protégent le neveu. — Arrêt d'emprisonnement perpétuel. — Lettre de remercîment à Berryer. — Refus des honoraires. — Nouvelle lettre du prince. — Le talent vaut la naissance. — Diverses négociations. — Le prince Louis avait demandé en mariage la comtesse B... — Sa croyance en son étoile. — Madame de Beauharnais à la Conciergerie. — Prédiction réalisée. — Napoléon Ier superstitieux. — Les vieilles races royales n'ont pas de ces préoccupations; pourquoi ? — Idées de mariage pour le comte de Chambord. — Mariage de Monseigneur. — Le parti royaliste ne doit pas se lasser de lutter.

On fut un peu surpris, lors de la tentative de ouis Bonaparte sur Boulogne, en 1836, d'apprendre ue le prétendant impérial serait défendu par l'avocat ›yaliste. Mais nous l'avons dit, Berryer avait une ·édilection pour les vaincus.

Peut-être aussi prenait-il plaisir à opposer à un gouvernement de fait, dont il niait le principe, des prétentions qui s'appuyaient également sur des faits consacrés par le suffrage populaire. Cette considération de la situation particulière de Berryer était précisément ce qui avait engagé le Prince à le choisir pour son défenseur.

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, troisième fils du quatrième des frères Bonaparte, ne semblait pas appelé par sa naissance à recueillir les droits éventuels qu'un sénatus-consulte avait conférés à sa branche au préjudice de celle du prince de Canino. Mais la mort de son cousin le duc de Reichstadt, le désistement de son père le comte de Saint-Leu, la mort de son frère aîné en bas âge, et enfin celle de son autre frère tué dans l'insurrection de Forli en 1831, le mirent en mesure de se prévaloir d'un droit qu'il considérait comme subsistant toujours.

Dès ce moment, il songea à refaire l'Empire à son profit, et appliqua à cette idée la ténacité que sa mère la reine Hortense signalait en lui lorsqu'elle l'appelait « mon doux entêté ».

C'était un caractère énigmatique, compliqué, composé de contrastes que sa vie publique n'a pas complétement éclaircis. On peut essayer de faire ici son por-

trait en anticipant sur l'ordre des événements, car tel il était en exil, tel on le retrouvera au rang suprême.

Aventureux par tempérament de joueur, fataliste comme un disciple de Mahomet, prêt à tout risquer sur un coup de dés, il savait pourtant dissimuler ses projets, ce qui faisait dire à lord Cowley :

« — Il ne parle jamais et il ment toujours. »

C'est qu'en effet, à ce moment, le silence était sa meilleure tactique. D'une douceur extrême qui le faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient, il avait cependant une volonté de fer dans la poursuite de ses desseins. Convaincu d'ailleurs de sa destinée, on l'entendait sur le navire où l'on venait de l'embarquer pour l'Amérique après l'échauffourée de Strasbourg, dire au capitaine :

— Quand je serai empereur, je reconnaîtrai vos bons soins.

Et en Amérique il disait encore au célèbre voyageur M. d'Abbadie :

— Quand je serai le maître de la France, je ferai telle et telle réforme.

Il avait vraiment l'air à ce moment d'un illuminé. Il tenait de sa mère, la reine Hortense, une indolence créole et une mollesse féminine qui lui donnaient souvent un air engourdi et fatigué. M. de

Morny s'en impatientait quelquefois jusqu'à dire ·

— Cet homme est par trop paresseux !

Il était capable cependant de résolutions énergiques quand le moment lui paraissait venu d'agir. De taille au-dessous de la moyenne, de tournure médiocre, il n'était bien qu'à cheval. Ailleurs, sa démarche hésitante manquait de grâce et d'aisance.

Il avait, dit-on, la faculté d'éteindre à volonté ou d'éclairer son regard; et ce regard prenait, quand il voulait, un charme réel qu'augmentait encore l'accent caressant d'une voix un peu traînante, mais d'une grande douceur.

Il était plein d'égards pour les femmes; et aucune n'a jamais eu à se plaindre de lui. Il savait causer avec elles et les intéresser, art plus difficile et plus rare qu'on ne croit, qui consiste dans une façon de dire les choses sans trop appuyer, et dans l'emploi de tours délicats qui permettent de tout dire. Mais ces difficultés mêmes sont un exercice pour l'esprit qui trouve dans la société des femmes un constant rajeunissement.

Il avait de grandes prétentions littéraires, et elles étaient justifiées malgré quelques vulgarités d'expressions. Malheureusement, il avait aussi les plus hautes prétentions à l'art militaire, et elles ont été fatales à la France.

Il était généreux et magnifique dans sa reconnaissance pour ses compagnons d'aventure qui pouvaient encore le servir. Il leur donnait sans compter, car l'argent lui glissait des mains. Généreux aussi pour les déserteurs d'une certaine importance qui se ralliaient à l'Empire, il provoquait ces défections par les avances les plus gracieuses. Prodigue de dépenses dans sa passion pour le faste et l'apparat théâtral des cérémonies, peu soucieux de l'opinion publique, rien ne pouvait le faire renoncer à ses plaisirs et à ses fêtes de cour. Leur magnificence attirait les princes étrangers, qui, sans qu'il s'en rendît compte, remportaient plus d'envie et de malveillance que de gratitude pour sa fastueuse hospitalité.

Il avait une sorte de sympathie pour les viveurs, l'ayant été lui-même avec fougue dans sa première jeunesse. Il les accueillait avec faveur, fermant les yeux sur leurs fautes et leurs faiblesses, indifférent aux délations qui venaient à tout instant l'assaillir. On a dit qu'il méprisait les hommes. Il avait cependant le désir constant de leur plaire. Très-sceptique en matière de dévouement, bien qu'il ait eu des partisans et des amis dévoués au péril de leur vie, il restait persuadé que l'intérêt se cache presque toujours au fond des plus belles actions.

Il disait un jour à un de ses intimes d'un ton demi-sérieux :

« Comment voulez-vous que le char de l'État marche? L'Impératrice est légitimiste, Morny est orléaniste, mon cousin Napoléon est républicain, moi je suis un peu socialiste...; il n'y a que Persigny de bonapartiste, et il est fou! »

Lors de sa première tentative à Strasbourg, le 30 octobre 1836, quand il se vit acclamé par les artilleurs du colonel Vaudrey, enivré de ce succès de la première heure, qui n'en eut pas de seconde, il envoya aussitôt un courrier à la duchesse de Saint-Leu pour lui annoncer qu'il était le maître de Strasbourg et qu'il marchait sur Paris.

Trois jours après, il reçut dans sa prison la réponse de sa mère, qui, le croyant déjà vainqueur, lui recommandait de préserver la famille royale des injures de ses partisans, et de traiter surtout le Roi avec les égards qui lui étaient dus.

Cette lettre avec son anachronisme apparent venait fort à propos pour attirer sur le prince Louis la clémence du Roi. D'ailleurs, Louis-Philippe pensait, ainsi que M. Guizot l'a dit, que « l'héritier du nom et, selon le régime impérial, du trône de Napoléon, devait être traité comme de race royale ». De la citadelle de Stras-

bourg le Prince fut conduit à Paris, puis à Lorient, et embarqué sur la frégate *l'Andromède*, en partance pour le Brésil. Le sous-préfet de Lorient, M. Villemain, vint le saluer et lui demanda s'il pensait trouver à New-York des ressources pour ses premiers besoins.

— Aucune, répondit le Prince.

— Eh bien! dit M. Villemain, voici une cassette renfermant 15,000 francs en or que le Roi m'a chargé de vous remettre. Le Prince prit la cassette sans rien dire, le sous-préfet revint à terre, et la frégate fit voile pour l'Amérique.

La grâce faite au Prince eut pour conséquence l'acquittement des autres prévenus.

La seconde tentative de Louis Bonaparte à Boulogne, le 7 août 1846, présentait le caractère d'une récidive avec la circonstance aggravante d'ingratitude. Le Prince, traduit devant la Cour des pairs, appela Berryer à son aide.

Il le connaissait depuis un voyage en Suisse, où ils s'étaient rencontrés. C'était près du lac de Thoune, à l'hôtel de Bellevue. Berryer, qui était là pour une semaine, attendant des amis, voit entrer dans sa chambre un jeune homme inconnu qui, s'approchant de l'air le plus aimable, lui dit :

— Monsieur, permettrez-vous à un Français exilé de profiter du hasard qui le rapproche d'une des gloires de son pays? Je serais heureux de vous serrer la main. Je suis le prince Louis Bonaparte.

Berryer ne pouvait qu'être sensible à cette démarche. Il y répondit avec sa courtoisie habituelle, et, dès les premiers moments, il reconnut une personnalité intéressante tant par la douceur des formes que par la hardiesse de ses rêveries politiques et humanitaires.

Pendant huit jours, le Prince l'entretint de ce qu'il ferait quand il serait empereur, car il ne doutait pas de sa destinée. Paris serait transformé, coupé par de larges boulevards, orné de squares à l'instar de Londres. Il en ferait la plus belle ville du monde. Il supprimerait les passe-ports, sans efficacité contre les malfaiteurs et nuisibles à la diffusion des relations de peuple à peuple. L'armée serait refaite sur d'autres bases; et il avait en portefeuille un nouveau système d'artillerie qui ferait merveille. Les ouvriers, par une combinaison de primes dont il avait le secret, seraient dotés de rentes pour leurs vieux jours.

Berryer lui faisait bien quelques objections, mais sans insister plus qu'il ne convient vis-à-vis d'un homme à idées fixes. Ils restèrent ainsi huit jours ensemble, parcourant les alentours de ce délicieux pays;

et quand les amis que Berryer attendait vinrent le rejoindre et qu'il partit avec eux, le Prince put croire qu'il s'en était fait un ami.

Louis Bonaparte avait dès cette époque des partisans convaincus et qui partageaient pleinement ses espérances. En 1834, le comte de F... se trouvait à Londres, et dans l'hôtel où il était descendu il liait connaissance avec un jeune homme, ancien officier, nommé Fialin de Persigny. Il prenait plaisir à la conversation de cet esprit original dont la franchise montrait une âme loyale, chevaleresque, et attachée jusqu'au fanatisme à la légende napoléonienne. M. de Persigny ayant avoué à son nouvel ami qu'il se trouvait dans une grande détresse d'argent, M. de F... s'empressa de lui offrir quelques billets de banque dans un portefeuille à ses armes. « Moi aussi, dit Persigny, j'espère vous offrir bientôt un portefeuille, et ce sera un portefeuille de ministre. » M. de F... se mit à rire.

« Ne riez pas, je parle sérieusement, car sachez que le prince Louis est sur le point de monter sur le trône de France, où il sera acclamé par l'armée et le peuple! » Quelques semaines après, M. de F... rentrait en France par l'Allemagne et arrivait à Strasbourg le jour même où avait lieu l'échauffourée bonapartiste. Le propos de Persigny lui revint alors à la mémoire.

Tout arrive, mais à son heure, et Dieu seul en a secret. Quinze ans plus tard M. de F... devenait m nistre du Prince président de la République et receva à cette occasion, de M. de Persigny, un portefeuil sur lequel étaient gravés ces mots : *Souvenir de* 183

Ce n'était encore que le prélude de l'Empire. E attendant qu'il reparaisse, rejoignons l'accusé de Bo logne dans sa prison.

On se souvient du discours que le Prince pronon alors devant la Cour des pairs. Il en avait tracé le c nevas et l'avait soumis à son conseil. Pendant qu Berryer examinait ce travail, dont le style emphatiq ne lui plaisait guère, il reçut la visite d'un Anglais d ses amis, M. Gruneisen.

— Voyons, lui dit-il, vous qui, en votre quali d'Anglais, avez le sens pratique des choses, je su curieux de voir ce que vous penserez du discours qu je vais vous lire.

La lecture se fait sans observation jusqu'au passag où le prince Louis semblait avoir résumé ce qu'il vo lait dire pour sa défense :

« Je représente devant vous un principe et un cause : l'un, c'est la souveraineté du peuple ; l'autr c'est la cause de l'Empire. »

Ici, Berryer regarda l'Anglais, qui souriait.

— De quoi riez-vous?

— Mais, dit M. Gruneisen, je crois que le neveu e Napoléon représente encore autre chose.

— Quoi donc?

— Une défaite.

— Comment?

— Mais oui, ne représente-t-il pas... Waterloo?

— Waterloo! s'écrie Berryer, oui, c'est le mot!

Et aussitôt il donne à ce passage la forme saiissante sous laquelle il fut dit devant la Cour des airs, le 5 avril 1840 :

« — Je représente devant vous un principe, une cause et une défaite. Le principe, c'est la souveraineté du peuple; la cause, c'est celle de l'Empire; la défaite, c'est Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu; la cause, vous l'avez servie; la défaite, vous la vengerez! »

Ce qui paraissait alors chimérique s'est accompli. l a été donné à Louis-Napoléon de refaire l'Empire. lais, hélas! sa promesse vengeresse ne sut que nous onduire à un autre Waterloo.

Berryer, dans son plaidoyer, fit ressortir l'enthouiasme patriotique qu'avait provoqué en France la réente translation des cendres de l'Empereur. Comment ès lors pouvait-on s'étonner de l'exaltation que cette

circonstance avait produite sur l'héritier incontesté
ce nom dont on ravivait ainsi la gloire?

« ... Et vous ne voulez pas que ce jeune homm
« téméraire, aveugle, présomptueux, tant que vo
« voudrez, mais avec un cœur dans lequel il y a
« sang, et à qui une haine a été transmise, sans con
« sulter ses ressources, se soit dit : Ce nom qu'on fa
« retentir, c'est à moi de le porter vivant sur les fro
« tières! Il réveillera la foi dans la victoire!...

« On parle de la faiblesse des moyens, de la pa
« vreté de l'entreprise, du ridicule de l'espérance d
« succès... Eh! messieurs, le succès serait-il don
« devenu la base des lois morales, la base du droit
« Eh bien! si le succès fait tout, avant de juger, dite
« vous, la main sur la conscience, devant Dieu, deva
« le pays, devant nous qui vous connaissons, dites
« S'il eût réussi, s'il eût triomphé, ce droit, je l'au
« rais nié, j'aurais refusé toute participation à ce pou
« voir, je l'aurais méconnu, je l'aurais repoussé ; moi
« j'accepte cet arbitrage suprême, et quiconque devan
« Dieu, devant le pays, me dira : « S'il eût réussi, j
« l'aurais nié, ce droit », celui-là, je l'accepte pou
« juge. »

Sur ces mots : « nous qui vous connaissons », Berrye
avait tendu le doigt dans la direction du chancelier

ui, revêtu de la simarre sur laquelle s'ajustait assez al le grand cordon de la Légion d'honneur, portait omme couronnement un immense abat-jour vert.

A cette apostrophe, on vit l'abat-jour se baisser et cher presque entièrement la figure de cet éminent ais accommodant serviteur de tant de régimes successifs.

« Maintenant, poursuivait Berryer, parlerai-je de la peine que vous pourriez prononcer? Il n'y en a qu'une si vous appliquez le Code pénal : c'est la mort! Eh bien, vous ne voudrez pas froisser, blesser dans le pays toutes les passions, toutes les sympathies, tous les sentiments que vous vous efforcez d'exalter; vous ne voudrez pas le même jour attacher le même nom, celui de Napoléon, sur un tombeau de gloire et sur un échafaud. Non, vous ne prononcerez pas la mort! Sera-ce une détention perpétuelle, une peine infamante?

« On veut vous faire prononcer une peine contre le neveu de l'Empereur; mais qui êtes-vous donc? Comtes, barons, vous qui fûtes ministres, généraux, sénateurs, maréchaux, à qui devez-vous vos titres, vos honneurs? A votre capacité reconnue sans doute, mais ce n'est pas moins aux munificences de l'Empire que vous devez de siéger ici aujourd'hui et

« d'êtres juges... Croyez-moi, il y a quelque chose
« grave dans les considérations que je fais valoir.
« présence des souvenirs de votre vie et des bienfa
« que vous avez reçus de l'Empire, une condamnati
« à une peine infamante n'est pas possible. »

Berryer ne pouvait espérer d'obtenir un acquitt-ment; mais du moins la peine de mort fut écartée, son client fut condamné seulement à un emprisonnement perpétuel.

On sait ce qu'a duré cette perpétuité.

Le Prince se montra très-satisfait de la manière dont Berryer avait présenté sa défense. Il lui écrivit 5 octobre 1840 :

« Je ne veux pas quitter ma prison de Paris sa
« vous renouveler tous mes remercîments pour
« nobles services que vous m'avez rendus. Je vo
« ai pris par estime, maintenant je vous qui
« avec reconnaissance et amitié. J'ignore ce que
« sort me réserve; j'ignore si jamais je serai dans
« cas de vous prouver ma reconnaissance; j'ignore
« jamais vous voudrez en accepter les preuves. Ma
« quelles que soient nos positions réciproques,
« dehors de la politique et de ses désolantes obliga-
« tions, nous pourrons toujours avoir de l'estime
« de l'amitié l'un pour l'autre, et je vous avoue que

« mon procès ne devait avoir eu d'autres résultats que « de m'attirer votre amitié, je croirais encore avoir « immensément gagné, et je ne me plaindrais pas du « sort. »

M. Mocquard, en remettant cette lettre à Berryer, ui apportait pour ses honoraires 25,000 francs qu'il ne voulut point accepter. Le Prince lui écrivit alors :

« Vous avez raison. Nos rapports ne sont pas ceux « de client à avocat. Nous sommes égaux; car si je « suis prince par le sang, vous l'êtes par le cœur et « le talent. » Et avec cette lettre il lui envoya une pe-ite table en mosaïque de Rome ayant appartenu à la eine Hortense.

Du fond de sa prison de Ham, il écrivait une fois à Berryer pour se plaindre d'un journal qui l'atta-uait; une autre fois en le priant de négocier pour ui chez le baron de Rothschild un emprunt de cent nille francs dont il avait besoin, ajoutant « qu'il e savait pas ce que l'avenir lui réservait », phrase u'il répétait souvent et qui montrait la persistance e ses espérances, — « mais que sa reconnaissance erait sans bornes ». Berryer refusa de se charger de a négociation.

Le Prince eut encore recours à lui dans une circon-ance peu connue.

Après son évasion de la prison de Ham en 184(
alors qu'il errait en Angleterre et en Écosse, il fit l
rencontre de la comtesse Branicka qui voyageait ave
la plus jeune de ses filles, la comtesse Catherine, doı
les deux sœurs aînées avaient épousé, l'une le princ
Odescalchi, l'autre le grand poëte polonais com
Krasinski. Ces trois sœurs, douées d'une merveilleus
beauté, étaient surnommées dans le monde « *les tro*
Étoiles du Nord ».

Le prince Louis Bonaparte s'éprit de la comtess
Catherine, et, sachant d'ailleurs qu'elle serait immen
sément riche, il résolut de la demander en mariag
Comme il ne faisait rien comme tout le monde, il cr
devoir s'appuyer sur un intermédiaire d'une certair
autorité et demanda à Berryer son concours dans le
termes les plus pressants.

Berryer déclina cette mission, et il engagea mêm
le Prince à renoncer à son projet. Sans tenir compt
de ce conseil, le prince Louis présenta lui-même s
demande et fut refusé. La comtesse Catherine préféı
suivre le choix de son cœur, qui s'était porté sur u
de ses parents, d'un nom illustre et cher à la P
logne.

Quand on songe à l'enchaînement des choses, o
se demande ce qui serait arrivé si la révolution d

1848 eût trouvé le prince Louis Bonaparte enfermé à Ham, ou marié à la comtesse Catherine Branicka.

La croyance du prince Louis-Napoléon Bonaparte dans son étoile, croyance si persistante et si singulièrement justifiée, était pour ainsi dire une tradition de famille.

Sa grand'mère, l'impératrice Joséphine, avait vu périr son premier mari, M. de Beauharnais, le 5 thermidor (23 juillet 1794). Elle était elle-même dans la prison des Carmes, lorsqu'un matin, ainsi qu'elle l'a raconté elle-même, elle vit entrer le geôlier dans la chambre qu'elle occupait avec la duchesse d'Aiguillon et deux autres dames : « Il me dit qu'il venait prendre mon lit de sangle pour le donner à un autre prisonnier.

« — Comment, le donner! dit avec vivacité madame « d'Aiguillon ; madame de Beauharnais en aura donc « un meilleur?

« — Non, non, elle n'en aura pas besoin, répond « cet homme avec un atroce sourire, car on va venir « la chercher pour la mener à la Conciergerie, et de « là à la guillotine. »

« A ces mots, mes compagnes d'infortune éclatent en sanglots ; je les consolais du mieux que je pouvais. Enfin, ennuyée de leurs lamentations, je leur déclarai

que leur douleur pouvait se calmer, attendu que non-seulement je ne mourrais pas, mais que je serais reine de France, ainsi que me l'avait prédit à la Martinique une vieille négresse.

« — Ah! me dit ironiquement madame d'Aiguillon, « que ne nommez-vous déjà votre maison?

« — C'est vrai, je n'y pensais pas. Eh bien! ma « chère, je vous nommerai dame d'honneur, je vous « le promets. »

Et, en effet, madame de Beauharnais fut sauvée ainsi que ses compagnes par le 9 thermidor; et plus tard, devenue impératrice, elle faisait nommer son amie, remariée au comte de Girardin, dame d'honneur de la reine de Naples.

C'est en 1796 que madame de Beauharnais devint madame Bonaparte. Son notaire, Mᵉ Raguideau, homme pratique, lui déconseillait ce mariage : « Un homme sans fortune! disait-il, sans avenir! » Mais Joséphine avait consulté mademoiselle Lenormand, la devineresse, qui lui avait assuré qu'elle trouverait là le sort illustre prédit par sa vieille négresse. Et c'est ce qui arriva en effet. Le jour où Napoléon devait être sacré empereur, et pendant qu'il revêtait le costume de grande cérémonie, il cria :

« — Qu'on aille me chercher Raguideau! »

Le pauvre notaire arriva tout tremblant sous le regard terrible de l'Empereur, qui lui dit brusquement :

« — Eh bien ! est-ce que je suis sans fortune? Est-« ce que je suis sans avenir? »

Et comme Me Raguideau balbutiait quelques mots incohérents :

« — Je vous nomme, dit l'Empereur, notaire de la « famille. »

Napoléon Ier croyait aussi à son étoile. Son origine italienne le disposait à la superstition, et sa prodigieuse fortune le confirmait dans cette foi... à défaut d'autre. Cela seul expliquerait, dans la phase de ses revers, son obstination à reprendre les armes et à continuer la lutte, dès qu'un succès partiel, dû à un suprême effort de son génie, lui faisait croire à un retour de la fortune.

Les vieilles races royales n'ont pas ordinairement de ces préoccupations surnaturelles : leur situation, amenée par le cours naturel des choses, ne leur ouvre pas de ces perspectives décevantes qui conduisent aux entreprises les plus téméraires. Ce n'est point là une des moindres garanties que les rois légitimes offrent aux peuples qui ont la sagesse de les conserver.

Vers 1840, à l'apogée du règne de Louis-Philippe, Berryer avait eu l'idée singulière de marier M. le

comte de Chambord avec une jeune et belle princesse, qu'il avait connue à Florence et qui l'avait charmé. Par sa mère elle appartenait à une ancienne race royale. Il croyait voir dans cette union un moyen de fusionner des éléments politiques tant soit peu réfractaires. Mais cette fantaisie, exposée par lui devant le duc de Lévis et d'autres amis politiques, fut assez mal accueillie par ces purs royalistes, et il n'en fut plus question.

Il avait pensé pour le prince à un autre mariage qui aurait réuni toutes les convenances. Il s'agissait de la grande-duchesse Olga de Russie. Cette idée souriait à l'empereur Nicolas, qui entrevoyait les conséquences politiques que l'on pourrait tirer d'une telle union. Le projet échoua à cause de la religion grecque que les grandes-duchesses ne peuvent jamais quitter. Berryer, qui avait été très-avant dans cette négociation, en avait gardé des relations suivies avec les ambassadeurs et même avec la cour de Russie, qui lui faisait remettre, chaque année, un souvenir au jour de sa fête.

M. le comte de Chambord ayant épousé en 1846 l'archiduchesse Marie-Thérèse-Béatrix d'Est-Modène, la première pensée des augustes époux fut de s'entourer des bénédictions de la classe indigente. Le marquis de Pastoret, qui depuis... mais alors... fut

chargé de consacrer une somme de 50,000 francs à la formation, sur le domaine de Chambord, d'ateliers de travail pour l'hiver, et de distribuer en outre 30,000 francs aux pauvres de Paris.

Telles furent leurs royales noces. La terre d'exil eut aussi sa part de ces fêtes de la charité qui, en France comme en Autriche, furent souvent renouvelées, si bien qu'à Goritz et à Frohsdorff, depuis longtemps, il n'y a plus de pauvres.

Le roi Louis-Philippe, après bien des années de lutte, était parvenu à réunir dans le Parlement une majorité considérable et d'une docilité parfaite. Mais en dehors de ce qu'on appelait alors le pays légal, les partis hostiles s'agitaient sourdement et n'abandonnaient aucune de leurs espérances. En réalité, ce gouvernement n'avait jamais été si près de sa chute qu'alors que tout obstacle semblait disparu. Berryer écrivait en 1846 à M. Desmirail, candidat royaliste, qui venait d'échouer à Bordeaux :

« Les royalistes ont éprouvé cette année des échecs « individuels ; mais leur importance, leur influence, « leur caractère, ont été mis plus que jamais au grand « jour, et je suis persuadé qu'ils compteront davan- « tage à l'avenir dans le pays... Non, mon ami, non, « il ne faut pas songer à la retraite. Il ne faut pas

« rendre les armes ! A votre retour dans Bordeaux
« vous trouverez des dispositions de l'opinion publi-
« que qui vous consoleront et vous rendront l'énergie
« nécessaire à la lutte ; puis, vous viendrez m'em-
« brasser cet hiver, nous causerons, et mon amitié
« toujours sincère et toujours dévouée vous redira
« quels devoirs publics imposent la conviction du bien
« que l'on peut faire et le chagrin de voir le mal qui
« se fait. Adieu, adieu, mais au bon revoir. A vous de
« tout cœur. Berryer. »

V

Berryer à l'Assemblée nationale. — Son prestige. — Éloge de la royauté. — Calomnie des fourgons de l'étranger. — La tribune l'effraye et l'inspire. — Habitude singulière. — Au barreau il n'accepte pas toutes les causes. — Le duc de Brunswick. — Bonaparte Patterson. — Clients illustres et ouvriers; typographes et charpentiers. — Traits de désintéressement, de générosité et de bonté. — L'encrier de faïence. — Il ne voulait ni titre ni croix. — Manie générale des croix et des titres. — Mot du comte de Chambord. — Pie IX, François II, Napoléon III. — Fidèle au Roi, fidèle à soi-même. — Le Prince président. — Scène de l'Élysée. — Embarras réel de la situation. — Général Changarnier. — Vote de défiance. — Réplique à Baroche sur son voyage à Wiesbaden. — Le premier des Français, le Roi! — Sentiments élevés et pensées libérales du comte de Chambord. — Législateurs muets. — Libéralisme de Berryer. — MM. Jules Favre, Marie, Grévy, Baudin. — Politique conciliante blâmée par quelques-uns. — Proposition de reviser la constitution. — Tableau historique de cette royauté de quatorze siècles. — Coup d'État. — Effort de résistance. — Décret de déchéance proposé par Berryer. — Emprisonnement des généraux et personnages marquants.— Berryer se retire de l'arène politique.

Lorsque le règne de Louis-Philippe fit place à une nouvelle série de gouvernements, Berryer fut envoyé à la Constituante et à la Législative par le département

5.

des Bouches-du-Rhône. Il devint bientôt l'oracle du parti dont il était déjà le plus éloquent orateur.

Dans ce double rôle qui lui est donné sans qu'il le recherche, un prestige inouï l'accompagne. Pas d'antécédents qui l'embarrassent; nulle vue personnelle ni intéressée. Serviteur dévoué et convaincu d'une monarchie dans l'exil, Berryer rappelle au pays les splendeurs de la royauté, les institutions sages et libérales dont elle a doté la France, et les bienfaits d'une paix qui ne fut pas sans gloire. S'il y a eu des fautes commises, elles sont couvertes par les grandeurs.

Il repousse au nom du patriotisme et au nom de la vérité cette lâche et persistante calomnie « des fourgons de l'étranger » appliquée si injustement aux Bourbons qui, loin d'avoir été imposés par l'étranger, s'étaient imposés à lui.

Ne l'attaquez pas dans son culte; ses reparties sont promptes comme l'éclair et frappent de même. Il a une réponse à toutes les accusations, et une mémoire terrible pour les ingratitudes. Il ne compte pas le nombre de ses adversaires. Il va seul au-devant d'eux dans la fierté de son indépendance, n'engageant que lui-même, et se faisant une arme de cette situation qui lui permet de tout dire.

La tribune l'inspire. Et cependant, suivant son

propre aveu, il l'aborde toujours en tremblant. C'est le divin frisson de la sibylle sur son trépied!

Mais bientôt il se rassure et peu et peu s'empare de son auditoire. Habitude singulière : dans l'assemblée qui l'écoute, il choisit toujours une figure belle et intelligente qu'il ne quitte plus des yeux, et sur laquelle il suit l'effet de ses paroles. C'est cette personne, peut-être inconnue, qui l'inspirera et lui servira de guide.

On l'écoute avec ravissement, et quand ce charmeur arrive au terme de son discours, ceux mêmes qu'il n'a pas persuadés regrettent de ne plus l'entendre.

Dans les luttes de la tribune, il maîtrisait par le charme de sa parole les assemblées les plus hostiles. Il sortait si grand, si respecté de ses défaites, a-t-on dit, que l'on croyait voir passer le vainqueur.

Au barreau, il n'acceptait pas toutes les causes. Comme l'émotion était son plus puissant ressort, il fallait que la cause parlât à son cœur, soit par la personnalité de son client, soit par l'intérêt de sa revendication.

La représentation du *Fils de Giboyer*, à Toulouse, avait été l'occasion de troubles sérieux, et les jeunes gens qui, par leurs sifflets, avaient commencé le tumulte, étaient traduits en justice. Berryer refusa de plaider pour eux :

« Je ne compromets pas ma parole, disait-il, à « défendre des tapageurs nocturnes. Je ne m'occupe « pas des jeunes gens qui boivent trop de champagne. »

Le duc de Brunswick, dont il avait été le conseil en Angleterre, lui demanda de nouveau son concours en 1862, dans un procès que lui intentait à Paris la comtesse de Civry, sa fille naturelle. Le duc, pour appuyer sa demande, y joignait un envoi de 50,000 francs. Berryer lui répondit (le 12 août 1862) :

« Monseigneur, si j'ai défendu Votre Altesse contre « le roi d'Angleterre et les puissants princes de sa « famille, c'est qu'Elle avait raison ; mais je refuse de « La défendre contre la comtesse de Civry, sa fille, « parce qu'Elle a cent fois tort. — Je suis, de Votre « Altesse, etc. »

Quand il plaida pour M. Jérôme Bonaparte Patterson contre le prince Jérôme Napoléon, Me Allou, avocat de ce dernier, s'était risqué à dire : « Si, au lieu « du prince Napoléon, c'était un autre prince qui fût « en cause, mon illustre adversaire ne serait pas à sa « place ; il serait certainement à celle où je suis.

« — Non ! s'écria Berryer d'une voix véhémente, « non ! si Mgr le comte de Chambord, mon maître, « pouvait soutenir un pareil procès, non, je ne plai- « derais pas pour lui. »

En prononçant les mots « mon maître », Berryer se découvrit avec respect et d'un geste si noble que les applaudissements ne purent se contenir et éclatèrent dans le prétoire. Le président les réprima en disant : « Ces manifestations sont contraires à la loi. Vous « pouvez comme moi admirer en silence. »

Berryer eut des clients illustres, et en première ligne le comte de Chambord, les princes d'Orléans. Mais il en eut aussi dans les rangs du peuple.

Les typographes et les charpentiers de Paris, dont il fut l'avocat, ont apporté à ses obsèques le témoignage de leur reconnaissance. Ils se souvenaient que Berryer, plaidant pour leurs salaires, n'avait voulu accepter aucune rémunération, et qu'ils avaient pu seulement lui offrir l'hommage d'un *chef-d'œuvre* de leur métier. Celui des typographes était un superbe et unique exemplaire des *Oraisons funèbres* qu'ils imprimèrent exprès pour lui.

Les traits de désintéressement n'étaient pas rares dans la vie de Berryer. Aussi, lui qui aurait pu être si riche, ne laissa-t-il à sa mort que bien peu de fortune.

Dans une autre circonstance, il avait à défendre un journal légitimiste attaqué par un folliculaire qui, après avoir outragé grossièrement la mémoire de la

reine Marie-Antoinette, osait se plaindre de la vert réplique qu'il avait reçue du journal royaliste. Berryer empêché par une bronchite, s'était fait suppléer pa MM. Baze et de Bellomayre, qui obtinrent un plei succès dans la défense d'une si juste cause.

Un jour, un riche négociant de Marseille vien trouver Berryer : « Voici, dit-il, un procès d'où dépen « toute ma fortune. Si je le perds, je suis complète « ment ruiné, et ma pauvre fille aura la douleur de n « pouvoir épouser un jeune homme qu'elle aime e « auquel elle est fiancée. »

Berryer examine le procès : « Je m'en charge » dit-il. Le procès est gagné. Le négociant, au comble d la joie, demande à son sauveur ce qu'il lui doit.

« Cinquante mille francs », dit Berryer.

Le négociant, surpris d'un tel chiffre, fait cependan bonne contenance et signe un chèque de cinquant mille francs.

« Mademoiselle, dit alors Berryer à la fille d « négociant en lui présentant le chèque, voici u « petit papier que je vous demande l'autorisation d « mettre dans votre corbeille de mariage ! »

Ses actes de générosité et de bonté ne sont pas tou connus, car il y mettait une sorte de pudeur féminine et n'aimait pas qu'on en parlât.

Un gentilhomme breton, embarrassé dans un procès qui pouvait lui enlever le peu qu'il possédait, était venu le consulter, envoyé par un ami commun. Berryer lui dit :

« Je comprends votre procès; je m'en charge si vous voulez; mais cela vous coûtera très-cher.

— Combien? dit l'autre timidement.

— Cela vous coûtera au moins cinq cents francs.

— Ah! que cela? » dit naïvement le pauvre gentilhomme.....

Et, en effet, Berryer dépensa bien plus de cinq cents francs dans ce procès, qu'il alla plaider en province et qu'il gagna.

Une pauvre marchande de faïence, établie à Paris près de la demeure de Berryer, venait de perdre un procès qui allait ruiner son petit commerce. On lui conseille d'aller conter son affaire à son voisin le grand avocat. Elle n'osait guère, quoiqu'elle lui trouvât « une bien bonne figure ». Berryer cependant l'accueille le mieux du monde, porte sa cause à la cour d'appel, la plaide avec le même cœur, la même éloquence que les plus grandes affaires, et obtient un succès complet. Grande joie de la pauvre marchande, qui apporte à son sauveur une somme de mille francs qu'elle avait pu réaliser, regrettant de ne pouvoir faire davantage.

Berryer, très-touché, refuse cependant cette somm
si péniblement amassée, et comme la bonne femm
insistait pour lui prouver sa reconnaissance :

« Allons, dit Berryer, puisque vous le voulez abso
« lument, donnez-moi un objet quelconque de votr
« magasin. »

La marchande courut choisir un encrier de porce
laine qui pouvait valoir trois francs. Berryer prit ce
encrier en affection. Il le transportait partout et n'
plus voulu en avoir d'autre. Il est aujourd'hui dans d
pieuses mains à qui Berryer l'a légué.

Ce désintéressement, qui était chez Berryer u
besoin de son âme, il le portait aussi dans la vie poli
tique. Jamais il ne rechercha aucune distinction hono
rifique. Il les écartait même quand elles venaien
s'offrir à lui.

A une réception chez la duchesse de B..., où la pré
sence de plusieurs princes souverains avait été l'occa
sion pour chacun des invités d'étaler des croix et de
plaques de tous les pays, un étranger remarquait au
milieu de cette orgie de décorations deux hommes qu
n'étaient pas décorés. Il demanda leurs noms : Monta
lembert et Berryer, lui répondit-on.

Est-ce à dire que ces hommes illustres condam
nassent l'usage des rubans et des croix que l'infortun

Clément Thomas appelait un jour « des hochets de vanité » ? Assurément non. Ils se sentaient assez grands par eux-mêmes pour s'en passer ; mais ils ne pouvaient méconnaître l'utilité d'un signe de distinction qui, depuis la couronne de chêne des anciens, a toujours été un puissant encouragement aux belles actions et la meilleure récompense d'une vie honorable et utile au pays. Le jour où l'amour-propre cessera d'être le mobile de toutes les actions humaines, on pourra supprimer les décorations et brûler le livre des *Maximes* de la Rochefoucauld. — Mais ce livre est immortel !

Sous la Restauration, on avait offert la croix à Berryer. Il demanda comme une faveur que cette croix fût reportée sur un de ses amis, M. S..., ce qui fut fait.

Chez beaucoup de gens, la passion des croix et des titres devient une véritable monomanie. Que de sollicitations n'a-t-on pas adressées à M. le comte de Chambord dans son exil, pour obtenir de lui tel ou tel titre nobiliaire ! Le Prince, avec ce tact incomparable qui ne le quitte jamais, s'y est toujours refusé. Un personnage ayant appartenu aux anciennes coteries libérales, et qui s'était rallié à la royauté, demandait avec instance d'être fait marquis.

Le Prince se borna à répondre : « Je suis étonné de voir aujourd'hui M. de X... attacher du prix à une distinction aussi surannée. »

Berryer planait véritablement au-dessus des ambitions et des vanités. Le pape Pie IX, très-touché de son dévouement à la cause religieuse, avait exprimé le désir de le voir à Rome et de le décorer de sa propre main. Berryer déclina respectueusement cet honneur.

Un seul souverain, le roi François II des Deux-Siciles, put lui faire accepter, après des instances réitérées, la grand'croix de son ordre. Il est vrai que ce souverain était alors un roi détrôné, un Bourbon si héroïquement pauvre qu'il ne pouvait offrir autre chose à son avocat que ce bout de ruban. Berryer accepta donc cette croix, mais il ne la portait pas.

L'ambition aurait pu lui offrir les plus hautes perspectives. Il n'en eut point souci. Lorsque son aventureux client de Boulogne devint président, puis empereur, il aurait pu prétendre à tout, car Napoléon III avait le cœur reconnaissant, et il eût été heureux de s'attacher un homme d'un tel mérite. Mais Berryer avait donné sa foi pour toujours à la cause royaliste.

Les séductions du pouvoir ne rencontraient pas partout les mêmes résistances. On vit plus tard d'anciens royalistes entrer au Sénat. L'un d'eux, qui venait

le démentir trente années de fidélité, s'excusait en disant : « Au fond du cœur, je reste fidèle au Roi. — Ce n'est pas tout, dit alors Berryer, que d'être fidèle au Roi : il faut être fidèle à soi-même. »

En 1849, Louis Bonaparte, arrivé à la suprême magistrature de la République, portait ses vues plus haut encore. La plupart des personnages parlementaires avaient montré, à l'origine, le plus grand dédain pour le prétendant, et Thiers le considérait comme une nullité politique absolue. Mais on commençait à reconnaître en lui un esprit de persévérance qui ressemblait à un caractère. Quant au prince Louis, éclairé par l'expérience, il sentait qu'un coup d'État ne peut réussir qu'en s'appuyant sur la nécessité, c'est-à-dire sur l'état de division et d'impuissance des partis.

L'Assemblée d'alors renfermait un grand nombre d'hommes distingués, mais qui ne pouvaient s'accorder ni sur le but à poursuivre, ni sur le choix des moyens. Le Prince président tenait à bien constater l'impossibilité de gouverner, avec des éléments non-seulement disparates, mais réfractaires.

Un jour il convoque à l'Élysée Thiers, Molé, Montalembert, Berryer. Il leur dépeint les difficultés de son gouvernement, le péril social imminent, puis il

demande successivement à chacun d'eux s'il se chargerait de composer un ministère.

M. Molé, le premier consulté, se récuse et dit qu'il ne se sent pas de force à concilier l'inconciliable, c'est-à-dire à gouverner avec le suffrage universel.

M. Thiers répond à son tour : « Monseigneur, quand « le roi Louis-Philippe eut besoin de moi dans des « circonstances difficiles, il m'appela seul dans son « cabinet, la porte fermée, et, après bien des débats, « ne me laissait partir qu'en me confiant la présidence « du conseil... avec les pleins pouvoirs. »

Le Prince comprit et s'inclina.

« — Et vous, monsieur Berryer, accepteriez-vous la « direction des affaires?

« — Oui, dit Berryer; mais vous connaissez mes « opinions : si j'étais le maître un seul jour, mon pre- « mier cri serait : « Vive le Roi! » et mon premier « acte serait de rappeler la royauté légitime, qui peut « seule sauver la France! »

Le Prince baissa les yeux un moment; puis, avec ce regard mélancolique et presque suppliant qui lui donnait un charme réel, il interrogea tacitement Montalembert. Le grand orateur catholique déclara que le Prince qui soutenait la papauté pouvait compter sur son appui et son dévouement, quels que fussent ses

ministres. Montalembert, dominé par l'idée religieuse, était alors tout aux illusions des débuts de la présidence, et il disait même du prince Louis : « J'en réponds corps pour corps, cœur pour cœur ! »

En réalité, Louis Bonaparte était assez indifférent en matière de religion. Mais il considérait l'idée religieuse comme un grand moyen de gouvernement. Du reste, il est maintenant avéré que Napoléon III ne s'est écarté de la politique conservatrice et nationale que sous les menaces des sociétés secrètes, auxquelles le liaient d'anciens engagements.

La scène de l'Élysée n'eut d'autre résultat que de constater, comme le voulait le Prince président, les embarras inextricables de la situation et la nécessité d'en sortir.

Le 15 janvier 1851, l'Assemblée nationale, émue et inquiète de la révocation du général Changarnier, déclara que le ministère n'avait pas sa confiance.

Dans le cours de la discussion, le ministre Baroche avait répondu au reproche d'aspirations impérialistes en rappelant que, l'année précédente, des hommes politiques étaient allés porter leurs hommages, les uns à Claremont aux princes d'Orléans, les autres à Wiesbaden au comte de Chambord.

Berryer, relevant cette insinuation, disait : « Oui,

« pendant que des membres illustres de cette Assen
« blée, cédant aux inspirations d'un souvenir recoı
« naissant, allaient au lit de mort du vieux monarqı
« qu'ils ont servi..., j'allais, avec un grand nombre (
« mes amis, voir un autre exilé qui est étranger à toı
« les événements accomplis dans ce pays, qui n
« jamais démérité de la patrie, qui est exilé parc
« qu'il porte en lui le principe qui, pendant ur
« longue suite de siècles, a réglé en France la tran
« mission de la souveraineté publique; qui est exi
« parce que tout établissement d'un nouveau gouve
« nement en France est nécessairement contre lui ur
« loi de proscription; qui est exilé enfin, laissez-m
« le dire, parce qu'il ne peut poser le pied sur le s
« de cette France que les rois ses aïeux ont conquis
« agrandie, constituée, sans être le premier des Fran
« çais, le Roi!

« Mais ne croyez pas que je veuille dire qu'en m
« rendant à Wiesbaden j'aie seulement obéi à un sei
« timent d'attachement, de respect ou de sympathie.
« Je suis allé faire à Wiesbaden un acte politiqu
« Oui, avec mes amis, j'ai porté à Wiesbaden cett
« politique à laquelle je vous ai dit que j'avais dévou
« ces trois dernières années, et que je n'abandonnera
« pas tant qu'il me restera un souffle de vie; cett

« politique d'union de tout ce qui est honnête, de « tout ce qui est respectable dans mon pays, avec un « entier oubli de tous les dissentiments, de toutes les « luttes, de toutes les divisions passées. Oui, au nom « de la société française, j'ai été y porter cette poli- « tique; mais ma besogne était faite; l'œuvre était « accomplie d'avance; j'ai trouvé dans le cœur du « Prince tous ces sentiments, tous ces principes, « toutes ces pensées, toutes ces convictions.

« *M. Aubry* (*du Nord*). — Il n'y a pas de prince « ici! Dites : M. de Chambord!

« — Il n'est plus sous vos lois, répliqua Berryer. « Vous l'avez exilé, je l'appelle par son nom!... Oui, « il a dans le cœur, il a dans la tête cette même détes- « tation des complots, des conspirations, des guerres « civiles... Je l'atteste sur l'honneur que j'ai dans mes « veines, non! Il n'y eut autre chose que cette décla- « ration qu'il fallait unir dans l'oubli de toutes les révo- « lutions, de toutes les dissensions passées, les bons « vouloirs et les intelligences honnêtes de ce pays; « qu'il fallait déraciner de tous les cœurs les ressenti- « ments, les haines, les préventions que les malheurs « passés y ont fait germer. Voilà le compte rendu vrai « de notre voyage à Wiesbaden; tout autre compte « rendu est altéré ou complétement dénaturé... Si

« M. le comte de Chambord avait cru qu'il fût utile
« qu'il fût temps de dire à la France ses sentiments
« ses convictions, ses aspirations, il n'aurait emprunt
« ni le nom, ni la pensée, ni le langage de per
« sonne.

« ... Dans les efforts de ces hommes que vous ap
« pelez monarchiques, il n'y a pas autre chose que l
« résolution de former, de maintenir dans son entie
« une majorité liée par la communauté de principe
« politiques dans l'intérêt de la véritable liberté... E
« je dis à l'Assemblée : Arrêtez-vous au premier pas
« si la majorité qui sauva la société française est bri
« sée..., si la nation cesse de voir en elle son plus
« ferme appui et sa plus certaine ressource, je déplore
« l'avenir qui est réservé à mon pays; je ne sais quels
« seront vos successeurs, je ne sais pas si vous aurez
« des successeurs; ces murs resteront peut-être de-
« bout, mais ils seront habités par des législateurs
« muets! »

Berryer a toujours pu parler hautement de son libéralisme, car dans le cours de sa vie il en a donné des gages dans une large mesure. Ainsi, entraîné par ce libéralisme qu'il croit aussi sincère chez les autres que chez lui-même, il fait entrer le parti démocratique à l'Académie par l'élection de Jules Favre. Il le fait

entrer au Corps législatif par l'élection de M. Marie à Marseille, et celle de M. Grévy en 1863. Enfin il s'associe à la manifestation de la souscription pour le monument Baudin. Ce fut lui qui proposa le premier sous le gouvernement de Juillet d'élargir les bases de suffrage électoral en conservant aux influences naturelles, par le système des deux degrés, la part légitime qui leur est due.

On peut discuter la sagesse de ces actes et en critiquer la portée. Mais on ne saurait méconnaître dans Berryer ce royalisme large et généreux qui a été celui de Chateaubriand, Martignac, Lainé, Royer-Collard, Hyde de Neuville.

Cette politique conciliante n'était pas du goût de tous les royalistes ; et jusque dans sa propre famille, Berryer avait des désapprobateurs. Ainsi, sa belle-fille n'admettait pas qu'on pût avoir des rapports d'amitié avec des adversaires politiques ; Thiers lui-même ne trouvait pas grâce à ses yeux. Cependant l'expérience et le sens pratique des choses enseignent qu'un homme politique ne peut s'isoler complétement des hommes de son temps.

Le discours de Berryer avait fait impression sur l'Assemblée nationale. Ses appréhensions se manifestèrent dès le 16 juillet par une proposition de reviser

la Constitution en y ajoutant des garanties de sécurité. Ce fut à cette occasion que Berryer prononça un de ses plus beaux discours parlementaires.

Après avoir flétri les hommes de 93 qui « ont com-« mis, en quatorze mois, dans cette malheureuse « France, plus de crimes que toutes les passions, toutes « les ignorances, toutes les ambitions, toutes les per-« versités humaines n'en ont peut-être fait compter « pendant quatorze siècles ; après avoir dépeint les « misères, les souffrances, les hontes de nos pères « sous le joug de ces enfants du doute qui prétendent « être la raison elle-même », il montra cette royauté de quatorze siècles nous conduisant « depuis les mœurs « farouches des compagnons de Clovis jusqu'aux « grands établissements de saint Louis, jusqu'aux « belles économies de Louis XII, jusqu'aux pacifica-« tions de Henri IV, jusqu'à cette magnifique société de « Louis XIV, jusqu'à la pensée généreuse qui anima « les premières années de Louis XVI, jusqu'à cette « époque dernière où prévalait l'ascendant de la « France... Eh bien ! ajoutait-il, la royauté, ce prin-« cipe persévérant et fixe, a-t-il trahi sa tâche ? a-t-il « manqué à la nation ? » Mais il faudrait tout citer de ce discours. Enfin, précisant les dangers qui préoccu-paient l'Assemblée, il l'adjurait d'y remédier en revi-

sant la Constitution. Cette proposition échoua cependant, n'ayant pu réunir les trois quarts des voix nécessaires dans ce cas.

Le 2 décembre 1851, les représentants, surpris par le coup d'État, après avoir vainement essayé de se réunir au Palais-Bourbon, puis chez les vice-présidents Daru et Benoît d'Azy, se rassemblèrent à la mairie du Xe arrondissement au nombre de 220. Berryer pressa ses collègues d'adopter, sans perdre de temps, un décret de déchéance qu'il rédigea aussitôt et qui était ainsi conçu :

« Vu l'article 68 de la Constitution ;

« Attendu que l'Assemblée est empêchée par la « violence d'exercer son mandat,

« Décrète :

« Louis-Napoléon Bonaparte est déchu de ses fonc- « tions de Président de la République. Les citoyens « sont tenus de lui refuser obéissance. Le pouvoir « passe de plein droit à l'Assemblée nationale. Les « juges de la haute cour de justice sont tenus de se « réunir immédiatement, à peine de forfaiture, pour « procéder au jugement du Président et de ses com- « plices. En conséquence, il est enjoint à tous les « fonctionnaires et dépositaires de l'autorité publique

« d'obéir à toutes réquisitions faites au nom de l'As-
« semblée sous peine de forfaiture et de haute trahi-
« son. »

Ce décret fut adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents. On vota également deux décrets pour requérir l'assistance de la garde nationale et des troupes de l'armée de Paris sous les ordres du général Magnan.

« Messieurs », disait Berryer, « nous sommes main-
« tenant les seuls défenseurs de la Constitution, du
« droit, de la République, du pays. Ne nous manquons
« pas à nous-mêmes, et s'il faut succomber devant la
« force brutale, l'histoire nous tiendra compte de ce
« que jusqu'au dernier moment nous avons résisté
« par tous les moyens qui étaient en notre pou-
« voir. »

La rapidité des mesures prises par le pouvoir, et particulièrement l'arrestation, faite pendant la nuit précédente, des généraux Changarnier, Cavaignac, Lamoricière, Bedeau, qui pouvaient avoir de l'ascendant sur les troupes, rendirent vaine cette tentative de résistance légale au coup d'État. Les représentants furent tous arrêtés et conduits dans les forts autour de Paris.

Berryer fut un de ceux qui furent mis à Vincennes.

Quelques jours après, l'œuvre étant accomplie, on rendit la liberté aux honorables prisonniers, et l'on procéda au plébiscite, puis aux élections suivant la nouvelle Constitution.

Berryer, sollicité de se présenter à la députation de Marseille, déclina toute candidature. Il écrivait à ce sujet :

« Augerville-la-Rivière, le 5 février 1852.

« ... Qu'irais-je faire dans ce nouveau Corps légis-
« latif, d'où la vie politique est entièrement retirée,
« où je ne trouverai ni l'action publique ni l'indé-
« pendance que les révolutions de 1830 et de 1848 ne
« nous avaient pas ravies?..... Puis-je, sans douleur
« et sans inquiétude, voir la France proscrire par tant
« de millions de voix les droits et les institutions né-
« cessaires à la puissance et à la dignité des nations
« chrétiennes, ainsi qu'elle a méconnu la force tuté-
« laire et la douce majesté d'une royauté de quatorze
« siècles? Dieu veuille préserver notre patrie des
« hontes et des misères que je redoute pour elle! »

VI

Rour au barreau. — Élu bâtonnier. — Il plaide contre la :onfiscation des biens d'Orléans. — Tibère d'après Tacite. – *Forum et jus.* — Forêts de Champagne. — Testament du ıarquis de Villette. — Défense de Montalembert. — Fidélité, bnégation. — Mot de Thiers. — Paroles de Salvandy à Académie française. — Berryer candidat; ses scrupules à e sujet. — Passion de la parole. — Il décline l'emploi d'a- nuseur. — Son culte pour le naturel. — Lauréate des Jeux 'loraux. — Poésie de province. — Mot de Fontenelle. — Le ıaturel loué dans Berryer par M. Jules Grévy. — Son éloge ıar Armand Carrel. — Berryer étudiait le fond seul de ses liscours. — Ses idées sur l'éloquence. — Sa fatigue habi- uelle après un grand discours. — Oraison improvisée à la nort de la Dauphine.

Berryer reprit sa place au barreau, à la grande joie (ses confrères, qui tous saluaient en lui un maître ε un ami. Élu bâtonnier de l'ordre en cette même anée 1852, il eut d'abord à plaider pour les princes ᴄ)rléans, revendiquant leurs biens saisis par un dé- c:t du Prince président, qui prétendait étendre à tıte la fortune de Louis-Philippe antérieure à son rgne la loi de dévolution à l'État applicable à l'apa- ıge de Gaston d'Orléans.

Déjà, en 1848, Berryer avait eu à repousser à l'As-

semblée nationale une proposition de loi faite da
même sens par Jules Favre. Il disait alors : « Déc
« ces biens acquis à l'État, ce serait consacrer
« atteinte violente au droit de propriété, ce s
« prononcer une confiscation arbitraire. La confi
« tion est rayée de nos Codes, elle ne doit plus y
« raître. »

L'Assemblée nationale, à l'unanimité, avait d
raison à Berryer.

En présence du décret présidentiel du 22 jan
1852, les princes assignèrent l'administration des
maines devant le tribunal de la Seine. Berryer pl
la compétence du tribunal, que contestait l'admi
tration. Il rappela qu'en tout temps, en tout pay
sous toutes les législations, en dehors de la mes
violente de la confiscation, dès qu'une question de
priété privée s'agitait vis-à-vis du domaine, cette qu
tion appartenait aux tribunaux. Et il cita un mé
rable exemple emprunté à Tacite, où l'on voit Tib
lui-même s'incliner avec respect devant la justi
« Tibère était pauvre, Tibère avait peu de biens
« Italie ; ses domaines étaient médiocres ; sa mai
« comptait peu d'affranchis ; et, quand il était en c
« testation avec des particuliers, les tribunaux et
« loi prononçaient. *Forum et jus.* »

Forum et jus ! Ces mots plaisaient tant à Berryer dans leur forme concise, qu'il en avait fait sa devise favorite et la légende de son *ex libris*.

En 1857, il défendait contre le domaine et faisait reconnaître les droits de Mgr le comte de Chambord à la propriété des forêts de Champagne.

En 1860, le testament du marquis de Villette en faveur de Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, fut attaqué cemme cachant un fidéicommis pour le comte de Chambord. Et, ce qui ne s'était jamais vu, c'était l'exécuteur testamentaire lui-même qui demandait l'annulation à son profit de ce testament qu'il avait conseillé. Berryer plaida pour l'évêque de Moulins et triompha devant les premiers juges. Mais la cour d'appel d'Amiens, sur la production de nouvelles pièces confidentielles produites par l'exécuteur testamentaire infidèle, reconnut l'existence du fidéicommis et annula le testament. Mais, en même temps, la cour flétrit la conduite de l'exécuteur testamentaire, et, le considérant lui-même comme fidéicommissaire éventuel, écarta ses prétentions et le priva ainsi du fruit de sa félonie.

M. de Montalembert, qui était revenu depuis longtemps de ses illusions sur Napoléon III, avait écrit dans le *Correspondant* un article où il comparait l'An-

gleterre à la France. Des expressions vives avaient é
l'occasion d'une poursuite, où Berryer défendit M
talembert avec son talent ordinaire. Nous ne citer s
que ces paroles :

« Ah ! messieurs, ne nous faites pas un crime
« nos légitimes regrets. Nous vieillissons, nous n-
« vons plus qu'une chaleur qui s'éteint, laissez-n s
« mourir tranquilles et fidèles ! nous sommes as z
« malheureux de voir notre cause, notre sainte t
« glorieuse cause, trahie, vaincue, ruinée, insult ;
« laissez-nous croire que nous pouvons lui garder
« fond de nos cœurs un inviolable attachement

M. Thiers s'étonnait de cette fidélité, de cette ab-
gation, d'où le moi était entièrement banni. « Berry ,
« disait-il en riant, me fait l'effet d'une chèvre à l'
« tache, qui passerait son temps à bondir au lieu
« brouter. »

Quelqu'un lui exprimait son étonnement de la m
diocrité de sa fortune et lui disait : Vous n'auriez
qu'à vous baisser pour ramasser titres et richesses.

— Oui, dit Berryer, mais il eût fallu se baisser.

Les honneurs ne viennent guère chercher ceux q
s'y dérobent. On peut s'étonner pourtant que, da
une contrée que Berryer habita trente-cinq ans,
malgré ses nombreux bienfaits, il n'ait pas été acclan

louté et conseiller général ; qu'il ne fût même pas (seiller municipal !

I. de Salvandy, en le recevant à l'Académie en 35, lui disait : « ... Quarante ans se sont écoulés ; bien des gouvernements ont passé sur la France ; vous avez été mêlé toujours aux affaires publiques, et quand, au milieu de cette solennité, votre pays ous contemple, seul peut-être dans cette enceinte ous ne portez d'autre distinction, d'autre marque e vos travaux, que la palme académique qui vous ient de nous, et le rayon qui vous vient de Dieu ! »

Sa place était, en effet, marquée à l'Académie frange. Vers la fin de l'année 1851, il écrivait à made Jaubert, l'une des femmes les plus spirituelles esa génération :

— Eh bien ! j'ai pris mon parti, je me suis préenté à l'Académie au risque du tapage. Je vois déjà ar les journaux qu'on dit de moi beaucoup plus de ial qu'il n'est juste, et beaucoup plus de bien que : n'ai droit. »

avait hésité longtemps à faire les démarches néssaires auprès de l'illustre compagnie. Il s'étonnait que que l'on pût penser à lui et disait naïvement : loi ! de l'Académie ! mais je ne sais ni lire ni crire ! »

Il lisait cependant à merveille, et écrivait fort bien. Mais son scrupule était sincère, car il ne se sentait en possession de toutes ses facultés que dans les tournois oratoires.

Et, comme il est naturel d'aimer l'art où l'on excelle, il avait, dans le sens le plus élevé du mot, la passion de la parole. Un jour on lui demandait s'il « échangerait le don de l'éloquence contre toute autre « faculté humaine » :

« — Non ! s'écria Berryer, se levant impétueuse-« ment, ce serait de l'ingratitude envers le ciel. Je « dois à cette organisation d'orateur des jouissances « d'une intensité incomparable. Lorsque la passion « m'entraîne et fait couler à plein bord le torrent des « paroles, je ressens physiquement des transports « aussi vifs que si je pressais une femme adorée dans « mes bras. Et pour l'intelligence ! quelle fête de s'é-« couter avec surprise, de partager l'étonnement des « autres, de jouir de la sensation qu'on impose ! »

La parole n'avait de prix à ses yeux que mise au service des nobles causes, des belles pensées, des grandes infortunes, des détresses touchantes, des existences menacées.

Madame de S... s'imagina d'inviter des amis à une soirée dont l'éloquence devait faire les frais.

es siéges étaient rangés devant une table couverte un tapis, et un verre d'eau sucrée marquait la place ue devait occuper l'orateur.

— Venez, avait dit madame de S... à ses amies, aurai M. Berryer. Vous verrez, ce sera charmant.

Berryer arrive sans défiance, voit cette mise en ène, demande de quoi il s'agit, et apprend que c'est i qui est chargé d'amuser la soirée.

Surpris et froissé, il se contient néanmoins par 1 effort de courtoisie, salue profondément la maîesse de la maison, et se retire en la laissant à ses flexions.

Dans les arts comme dans les lettres le naturel était l qualité qu'il estimait le plus. Une jeune femme, adame X..., auteur de poésies couronnées aux Jeux loraux, mariée à un ami de Berryer, désirait vivement onnaître l'illustre orateur dont son mari lui avait parlé ec enthousiasme. Berryer les invita l'un et l'autre à igerville.

Madame X..., éprise d'idéal comme il convient à ute personne qui s'occupe de poésie, voulut dès les emiers mots élever la conversation jusqu'aux régions érées, où elle croyait entendre les feuilles des ares gémir, les fleurs soupirer et la terre entière produire des harmonies et de célestes concerts. Elle fut

fort surprise d'entendre Berryer lui dire avec bonh mie :

« Pour moi, madame, j'aime simplement les fleu pour leurs couleurs et leurs parfums, les arbres poı leur beauté et leur ombrage, et les fruits de la ter comme des bienfaits de la Providence. »

Le soir, on demanda à madame X... de dire que ques-unes de ses poésies. Après les façons d'usag elle se souvint d'avoir apporté son dernier volume. El voulut bien lire une longue pièce de vers d'un sty encore plus alambiqué que sa conversation et qui éta naturellement saluée par des murmures flatteurs; lor que tout à coup on entendit un bruit sonore : c'éta Berryer qui ronflait.

Un des assistants, pour sauver la situation, s'em pressa de faire tomber une chaise pour réveiller l dormeur. Il était très-contrit de l'incident; heureu sement, madame X..., absorbée par sa lecture n'avait rien entendu, et Berryer put joindre ses com pliments à ceux que l'on prodiguait à l'auteur, comm la politesse l'exige.

Fontenelle, assis sur un banc dans un grand parc paraissait plongé dans la rêverie; peut-être ne pensait il à rien. Une dame s'approche et lui dit d'un ton pré cieux :

« — Je suis sûre, monsieur de Fontenelle, que la « vue de ces innocentes brebis qui paissent devant « nous vous inspire en ce moment quelque galante « pastorale.

« — Ah! madame, répond Fontenelle, je pense que « parmi tant de moutons, il n'y aura peut-être pas un « gigot cuit à point! »

Le naturel que Berryer aimait chez les autres était l'essence même de son talent. Ce caractère est justement accentué dans le portrait que M. Jules Grévy, inspiré par la reconnaissance, a tracé de notre grand orateur (1) :

« Le barreau a perdu un grand avocat, la tribune « un grand orateur, la France un grand citoyen. — « Un front large et puissant, une noble et expressive « figure, la grave beauté du port et du geste, le son « ravissant de la voix la plus mélodieuse et la plus « pénétrante, donnaient à son action une grâce et une « force irrésistibles. Ajoutez un naturel parfait, le don « suprême d'émouvoir et d'être ému, le cri de la pas- « sion, jeté à la manière des grands interprètes de la « muse tragique, des mouvements qui rappellent ceux

(1) M. J. Grévy avait été élu député en 1863 sur la proposition et avec l'appui de Berryer. (Voir p. 97.)

« de Démosthène et de Mirabeau..... la sobriété d'or-
« nements, le dédain de la recherche, la mâle sim-
« plicité d'une langue qui ne se sert de la parole que
« pour la pensée, et vous aurez une faible esquisse
« d'une des plus magnifiques organisations d'orateur
« que la nature ait formées. »

Un écrivain républicain, Armand Carrel, rendait compte dans le *National* d'une séance de la Chambre où Berryer avait parlé.

« La séance, dit-il, s'ouvre par un excellent discours
« de M. de Malleville; mais on ne l'écoute pas. Ne
« voyez-vous pas au frémissement qui parcourt tous
« les bancs que la Chambre inattentive attend son
« grand orateur?... Enfin, la parole est à Berryer!
« après lui elle ne sera plus à personne! La parole est
« à Berryer, comme le marbre à Michel-Ange, la
« couleur à Rubens, l'harmonie à Beethoven. »

Berryer étudiait longuement ses plaidoyers et ses discours, mais le fond seulement. « J'apporte mes idées « et mes convictions, disait-il, mais mon discours, « c'est vous qui me le faites. » Jamais il ne corrigeait les épreuves de la sténographie. Quand sa parole avait fait son œuvre, qu'importait, ensuite, d'en recueillir une épreuve effacée?

L'allocution qu'il prononça comme bâtonnier en 1852

renfermait en quelques mots toute sa théorie sur l'éloquence.

« ... C'est par le cœur qu'on est éloquent, et le cœur « ne vibre que sous la juste estime de soi-même. Les « subtilités ingénieuses, les ressources brillantes de « l'esprit peuvent étonner et captiver un moment; « mais les émotions profondes, mais la parole ferme « et pénétrante, ne partent que d'une âme loyalement « inspirée, loyalement convaincue. Seules elles sollicitent puissamment la raison et la conscience du « juge. » Ne croirait-on pas qu'il s'est peint lui-même dans ces paroles?

Quand Berryer descendait de la tribune après un de ses grands discours, il était en nage. Son valet de chambre devait le changer des pieds à la tête, le transporter dans une voiture fermée, et le mettre au lit pendant une heure ou deux.

Un soir d'automne, à Augerville, sa campagne, dont nous parlerons tout à l'heure, on apprit la mort de madame la duchesse d'Angoulême (1). On se retira de bonne heure, douloureusement impressionné. Berryer ne put dormir.

Il se lève, met sa robe de chambre, va réveiller un

(1) Morte à Frohsdorff le 19 octobre 1851.

de ses amis, et lui demande d'entendre le récit des malheurs de l'auguste fille de Louis XVI.

Alors, avec des larmes dans la voix, il prononce une véritable oraison funèbre.

La porte était restée ouverte. Les habitants du château, maîtres et serviteurs, successivement avertis, étaient venus s'agenouiller autour de lui. Devant cet auditoire improvisé, son génie et son cœur lui inspirèrent des accents pathétiques qui portèrent l'émotion à son comble. Tout le monde pleurait, et les témoins de cette scène ont dit que sa parole s'était élevée dans cette circonstance aux plus sublimes effets qu'il soit possible d'atteindre ou de concevoir (1).

(1) Madame la Dauphine était l'objet de la vénération universelle. Quand Chateaubriand alla lui présenter ses hommages à Carlsbad, il fut invité à déjeuner, et on lui fit savoir qu'il pourrait venir en costume du matin. « Non, répondit-il, le malheur est d'un trop haut rang pour en approcher avec familiarité. »

VII

Réception de Berryer à l'Académie. — Moins brillant qu'ailleurs. — Livre de M. de Saint-Priest sur la *Royauté*. — Affirmation par Salvandy du principe inéluctable de la royauté. — Vénération de Berryer pour Patru; billet de Sainte-Beuve. — Vieillir pour devenir immortel. — Dispensé de la visite à l'Empereur. — Les goûts littéraires. — Religiosité vague de Thiers. — Livres préférés de Berryer. — Description de son cabinet. — Son admiration passionnée pour Bossuet. — Sa vocation jamais éteinte pour l'apostolat. — Projet de retraite à Juilly. — La *maison de Berryer*. — Son silence sur la question romaine. — Le Pape a besoin de soldats à Rome comme l'Empereur à Paris. — Cinquantaine professionnelle de Berryer. — Hommage de tous les barreaux de France; son émotion lui ôte la parole. — Il n'a jamais porté ombrage à personne.

Le 22 février 1855 notre grand orateur entrait à 'Académie, où il remplaçait le comte Alexis de Saint-'riest. Suivant l'usage, il avait écrit son discours de éception. Ce jour-là Berryer ne fut pas tout à fait à sa auteur ordinaire. Ce genre de discours, dont le caevas, tracé d'avance, se compose invariablement de ausse modestie, et d'éloges sans conviction à l'adresse u prédécesseur, était en désaccord avec sa nature

prime-sautière, toute d'élan et d'inspiration. Il était vraiment dépaysé.

En parlant du livre de M. de Saint-Priest qui pour titre : *la Royauté,* et en caractérisant cette sa vante étude, qui embrasse principalement l'empire ro main et les premiers âges des nations chrétienne Berryer disait : « On est effrayé de voir, en l'absenc « d'une loi fixe qui règle la succession au trône, com « bien est rapide et simultanée la dégradation du peu « ple romain et des maîtres qu'il se donne ou qui lu « sont imposés, tantôt par la soldatesque, tantôt pa « les emportements insensés ou les vaines espérance « de la multitude. » Et M. de Salvandy lui répondait « Oui, la royauté par qui tout commence et à qui tou « ramène, dont le flot populaire ne s'écarte que pou « retourner, sous une forme ou sous une autre, se « briser à ses pieds; la royauté dont le principe tien « à l'existence des sociétés et à la destinée de « l'homme : car elle rend en même temps témoi- « gnage des parties faibles de notre nature qui exi- « gent ce contre-poids, et des parties fortes qui saven « l'accepter; elle constitue ainsi une des grandeurs « de l'humanité autant qu'une de ses lois. »

Il avait commencé son discours en se recommandant du souvenir d'un ancêtre du barreau, Patru, à qui

l'Académie doit l'usage des compliments publics. Berryer avait pour lui une véritable vénération. On le savait. Et, à l'occasion d'un grand procès qu'il allait plaider, il reçut le billet suivant :

« Quand Patru plaidait, il y avait toujours une
« petite place pour Chapelain.

« SAINTE-BEUVE. »

La forme de cette demande plut infiniment à Berryer, et *Chapelain* eut ce qu'il désirait.

Après sa réception à l'Académie française, un envieux lui dit :

« — Eh bien, vous voilà donc passé immortel! — Quel dommage, répondit Berryer, qu'il faille tant vieillir pour devenir immortel! »

Il demanda à être dispensé de la visite de présentation au chef de l'État. M. Mocquard fut chargé de lui répondre que l'Empereur le laissait libre d'agir comme il l'entendrait.

Les goûts littéraires sont généralement en rapport avec les caractères et les tendances morales. M. Thiers en offre un exemple. Un jour qu'il était à Augerville et qu'il avait négligé d'assister à la messe qu'on y disait chaque matin dans la chapelle du château, il dit ensuite à Berryer :

« — Vous auriez tort de me croire irréligieux. Tenez, il y a trois livres que je relis sans cesse : la *Morale d'Épictète*, la *Henriade* et l'*Imitation de Jésus-Christ.* » Cette macédoine portait la marque de cet esprit brillant, mais profondément sceptique.

Les lectures de Berryer étaient mieux choisies. Dans son cabinet, près de son fauteuil, au coin de la cheminée, se trouvaient réunis à portée de sa main ses livres de prédilection : l'*Imitation*, *Bossuet*, *Horace*, *Corneille*, *Racine*..... Il puisait dans la lecture de ces chefs-d'œuvre un délassement et une force nouvelle.

Ce cabinet était une vaste pièce servant en même temps de bibliothèque au rez-de-chaussée d'une maison qu'il a habitée cinquante-quatre ans, rue Neuve-des-Petits-Champs, 64. On voyait sur la cheminée un buste en bronze du comte de Chambord, puis sur des étagères des objets d'art parmi lesquels la statuette de Rossini et celle d'O'Connel, *le grand agitateur*, le poing fermé dans l'attitude de la menace contre les oppresseurs de sa chère Irlande. La porte restait toujours ouverte. Ses amis pouvaient entrer pendant qu'il travaillait, ils pouvaient marcher, causer même pourvu que ce fût à haute voix ; les chuchotements seuls le gênaient parce qu'ils provoquaient son attention. Il

recevait là le matin, même pendant un déjeuner rapide sur un petit guéridon, des hommes d'État de toutes les opinions qui s'y rencontraient sans se heurter, des littérateurs et artistes de toutes les écoles. C'était ainsi, en voyant beaucoup de monde, qu'il se tenait au courant de toutes choses mieux qu'il n'aurait pu le faire par les journaux, que d'ailleurs il ne lisait jamais.

Berryer admirait passionnément Bossuet. C'était son modèle et son maître. Il retrouvait dans l'*Aigle de Meaux* les hautes et nobles pensées et les grands coups d'aile qui lui étaient habituels. Un député de ses amis, le baron de Jouvenel, le trouva un matin occupé à lire et tellement absorbé qu'il ne le vit pas entrer. M. de Jouvenel s'approchant reconnut qu'il lisait le *Discours sur l'histoire universelle*.

« — Ah ! dit-il à Berryer, je vous dérange, vous « êtes en famille.

« — Comment cela ?

« — Oui, n'êtes-vous pas du sang de Bossuet ; sans « doute son petit-neveu ?

« — Oh ! dit Berryer, je ne suis qu'un petit, mais « bien petit-neveu ! »

Il recommandait souvent la lecture de Bossuet. C'est le conseil qu'il adresse à un de ses neveux, M. Georges

Berryer (le 26 octobre 1865) : « ... Exerce-toi à réci-
« ter Bossuet comme si tu devais prêcher ses chefs-
« d'œuvre. C'est l'homme qui de tous les temps et de
« tous les peuples a le plus magnifiquement manié la
« parole. Il est vrai que son génie a été porté haut
« par la grandeur même de la pensée évangélique.
« Étudie donc bien et le fond et la forme de ces ad-
« mirables discours... »

Berryer lui-même, sous l'émotion de cette lecture, sentait parfois se raviver en lui les regrets d'une vocation qui avait été comprimée, mais qui subsistait toujours au fond de son cœur. En sortant du collége de Juilly, il avait voulu se faire prêtre. Croyant par instinct, catholique par conviction, l'élève des Oratoriens aimait sincèrement, ardemment sa religion. Il trouvait pour la glorifier des accents d'entraînante éloquence. Il avait coutume de dire : « Le protestantisme voit l'homme en toute chose, le catholicisme voit Dieu... »

Il ne suivit pourtant pas cette sainte carrière. Son père l'entraîna à sa suite vers le barreau; puis à vingt et un ans le mariage fixa sa destinée. Mais, au milieu des joies intimes et des triomphes éclatants qui embellissaient sa vie, Berryer sentait par moments renaître en lui une sorte d'enthousiasme sacerdotal.

« Ah! mon cher ami », disait-il en 1840 au prince

Elgiojoso, « si, comme je l'avais rêvé, j'étais entré « dans les ordres, la chaire eût été ma tribune. J'au- « rais défendu la cause de Dieu avec tout le feu de « mes plus ardentes convictions. L'éloquence chré- « tienne a souvent fanatisé les masses. — Rappelez- « vous les croisades ! — Je crois que par elle j'aurais « pu exercer une influence salutaire et accomplir de « grandes choses ! »

Il racontait qu'en 1837, un soir, chez le prince Paul d Wurtemberg, la conversation ayant été mise sur la ture et les origines des diverses religions, Thiers l dit tout à coup : « Je voudrais bien que quelqu'un « pût me démontrer d'une façon persuasive le droit « divin du christianisme ; vous seul, mon cher, y eus- « siez réussi, et je vous attends... car vous étiez né « prêtre, vous aviez au suprême degré le talent de la « chaire, et qui sait ?... » Cette apostrophe étonna rryer, car il n'avait encore eu aucune intimité avec hiers, et il ne supposait pas qu'il pût connaître ses irations sacerdotales.

Quand il perdit son aimable compagne, quand il vit vignan quitter la magistrature et porter à la Com- gnie de Jésus le concours de sa parole ardente, and Lacordaire fit retentir de ses mâles accents les hos de Notre-Dame, Berryer, ramené à ses premières

aspirations, fut tenté de revêtir l'habit religieux. I
n'eût pas cherché l'ombre du cloître qui convient s-
tout aux cœurs brisés. Il n'eût pas été cénobite, m
apôtre, capable, dans un élan de foi chrétienne,
s'écrier comme Polyeucte : « Monde, pour moi tu n
« plus rien », et d'affronter le martyre.

En 1854, quand la grâce commença à le toucher
eut un moment le projet de se retirer à Juilly, près
cher collége qui avait abrité son enfance. Les Pèr
mettaient à sa disposition une maison qu'on appel
encore aujourd'hui *la maison de Berryer,* quoiqu
ne l'ait jamais occupée.

Ses amis lui représentèrent qu'il avait reçu
Dieu une autre mission non moins féconde et q
pouvait être considérée comme un autre sacerdoce.
se soumit, mais à regret.

Comme on s'étonnait un jour que lui, le champio
zélé de la royauté et du catholicisme, n'eût jama
visité la ville des papes, il répondit d'une voix pro
fonde : « Si j'étais allé à Rome, je n'en serais pa
revenu. »

Et cependant, ce fils dévoué de l'Église garda l
silence en 1860, lorsque s'agitaient devant le Corp
législatif la cause du Saint-Père et la question d
maintien ou du retrait des troupes françaises. C

ce lui valut alors, et plus tard, d'amers reproches a part de certains catholiques ardents, comme euillot.

rryer s'en est expliqué dans une lettre au Père onlevoy citée par le Père de Gabriac, et qui pou-t se résumer ainsi : Demander le retrait des troupes, rait déchaîner une insurrection toujours immi-e; demander leur maintien, ce serait amoindrir nité du Saint-Père et servir les calculs hypocrites grand moteur de tous ces désordres ». On ne ait donc que s'abstenir.

qui arrivait alors, Berryer l'avait prévu lorsqu'il ait à M. Auguste de Vaufreland :

« Tu as vu le Saint-Père à Rome, tu l'as entendu aser; tu connais aussi le cardinal Antonelli : ne rouveras-tu pas l'inspiration du souverain dans te conversation du premier ministre avec le nte de Sartiges : Monseigneur, il faut y penser ieusement; occupez-vous d'organiser l'armée ale. — Nous ne le pouvons pas, elle sera toujours p faible contre les intrigues et les troupes des montais. D'ailleurs, nous n'avons pas d'argent. — Vous en aurez. Nous ferons payer par le Piémont ette romaine dans la proportion de l'importance territoires que vous n'avez plus. — Nous ne

« pouvons reconnaître ainsi la spoliation. — Vous
« avez tort. Dans deux ans, les troupes fran ises
« seront retirées de Rome; que deviendrez-vo ? —
« Je ne sais pas. Mais je crois que si, en même mps
« qu'il retire ses troupes de Rome, l'Empereur r irai
« de Paris tous les soldats qu'il y tient casernés, ous
« pourrions lui offrir un asile. »

Cette parole prophétique devait se réalis en quelque sorte peu d'années après.

Vainement Thiers et Berryer avaient arra é M. Rouher le fameux : « Jamais! » qui prom tai au Pape le maintien du dernier lambeau de son ou voir temporel. La fatalité entraînait Napoléon I , e nos désastres devaient bientôt permettre à l'Ita d consommer la spoliation de la papauté.

Un hommage mémorable fut offert à Berry e 1861 par le barreau, pour célébrer la cinquant m année de son entrée dans l'ordre, hommage sans ré cédent, qui réunit dans un banquet les avocat le plus célèbres de tous les barreaux de France.

Ces noces d'or du prince de la parole étaient à u yeux une fête professionnelle, un honneur pour u ordre, et aucun des délégués n'aurait voulu y manc

L'empressement et l'enthousiasme qui signal cette fête furent une éclatante preuve de la symp

niverselle qu'inspirait Berryer. Quant à lui, vivement)uché d'un témoignage si spontané et si rare d'admiation et d'estime, quand il voulut répondre aux toasts e ses confrères, l'émotion le saisit si violemment u'elle lui ôta l'usage de la parole, et « l'on vit pour la première fois cet incomparable orateur se troubler, balbutier, et ne pouvoir donner cours aux sentiments qui débordaient de son cœur que par des mots entrecoupés de larmes »; ce n'était plus sa voix loquente, c'était son âme reconnaissante qui s'épanhait en sanglots au milieu de l'attendrissement énéral.

Comment un homme mêlé à tant de luttes passionées avait-il pu se concilier tous les cœurs à ce point u'on ait pu dire de lui qu'il eut des adversaires, mais as un ennemi? C'est peut-être qu'il ne portait omrage à personne, et que les ambitieux de places et 'honneurs ne le rencontraient jamais sur leur chemin.

VIII

Vie privée. — Augerville. — Le grand Condé. — Angerville pour Augerville. — Berryer restaure le château et refait le parc. — Son exquise hospitalité. — Grands embarras d'argent. — M. de Persigny demande à acheter la nue propriété d'Augerville. — Souscription légitimiste. — Berryer a beaucoup d'ordre; mais il est prodigue et généreux. — Large hospitalité imitée des châteaux anglais. — Eugène Delacroix; son séjour à Augerville. — Hôtes illustres et femmes charmantes. — Rivalités féminines. — Épreuve de l'eau. — Il aimait la société des femmes. — Madame de Jobal. — La femme parisienne et la femme de l'Orient. — Un sourire féminin l'inspirait et le délassait.

La vie publique d'un homme célèbre ne le fait pas assez connaître, et Berryer n'a rien à perdre à être étudié dans sa vie privée. Suivons-le à Augerville, riante et paisible demeure où il allait se reposer, dans un oubli complet de la politique, pendant cette saison deux fois belle où la nature en fête suspend les débats et les querelles des hommes.

Augerville, bâti par Jacques Cœur (1), le célèbre argentier de Charles VII, s'élevait sur deux étages souterrains avec une ceinture de fossés d'eau vive de vingt-quatre mètres de largeur. Deux siècles plus tard, il servit d'asile au grand Condé pendant les troubles de la Fronde. C'est là qu'il attendait la réponse d'Anne d'Autriche à ses propositions d'accommodement. La régente se décida à les accepter. Mais

(1) Jacques Cœur, qui rendit de si grands services à son roi et en fut si mal récompensé, avait amassé dans ses vastes entreprises une prodigieuse fortune. Il possédait un nombre incroyable de domaines et d'habitations dans toutes les provinces du royaume. Le château d'Augerville, qu'il avait fait bâtir, comprenait dans ses dépendances les terres de Ni[illegible], de Cily, de Beaumont et d'Augerville.

Geoffroy Cœur, fils de Jacques, avait deux filles : l'aînée, Marie, épousa Eustache Lhuillier, maître des comptes, l'un des sept avocats de Paris qui, en 1462, donnèrent une consultation à la demande de Jean Cœur, archevêque de Bourges, contre la procédure dont son père avait été victime. Elle eut en dot le château et la terre d'Augerville. La deuxième fille de Geoffroy Cœur, Germaine, apporta par son mariage la terre de Beaumont dans la maison de Harlay, pour qui elle fut érigée en comté par Henri IV. Cette terre passa plus tard au prince de Luxembourg, qui en fut dépossédé par la révolution.

Le petit-fils d'Eustache Lhuillier était prévôt des marchands en 1493, et ce fut lui qui en cette qualité présenta à Henri IV les clefs de la ville de Paris. Ce souvenir d'un des anciens seigneurs d'Augerville donnait d'autant plus d'à-propos à la belle copie du tableau de Gérard que Berryer avait placée dans la principale pièce du château.

courrier qu'elle expédia à cet effet se trompa de
e, confondant *Augerville* avec *Angerville,* et ar-
trop tard à sa destination. Le prince, ne rece-
t point de réponse et croyant que ses propositions
ent repoussées, était parti pour l'Espagne. Et c'est
i que la méprise d'un courrier fut cause que le
d Condé porta les armes contre son pays. Dans la
nbre qu'il occupait alors à Augerville on remarque
lessus de la cheminée un portrait du dix-septième
le qu'on dit être celui de mademoiselle de Vigan,
fut aimée du prince.

ugerville était presque une ruine quand Berryer
fit l'acquisition en 1824. C'était le premier fruit
on labeur, de son talent. Il s'y attacha avec amour.
n ne lui coûtait pour l'embellir. Il restaura le châ-
avec le grand goût qu'il avait en toutes choses,
par des plantations bien entendues, des terrasse-
ts et des vallonnements bien combinés, il créa en
que sorte une oasis pittoresque au milieu du pro-
ue Orléanais. Enfin, par des soins constants pen-
plus de quarante années, il fit d'Augerville une
eure délicieuse (1).

(Augerville, après avoir appartenu successivement à di-
s personnes peu en relief et dont les noms sont à peine
us, fut mis en vente au commencement du dix-septième

Tout lui en plaisait, et en effet tout y était charmant : la grille ouverte sur la place du village, la vaste cour avec les communs, les élégantes tourelles, la ceinture de larges fossés aux eaux vives, le pont donnant accès au vestibule, l'autre facade avec sa vaste terrasse ; les murs couverts de lierre et aux plantes grimpantes, le parterre de roses, d'œillets et de lis ; le parc de cinq cents arpents clos de murs et traversé par les courbes gracieuses de la rivière d'Es-

siècle par voie de saisie pour dettes, et messire Jean Perrault, conseiller ordinaire du Roi, baron de Chaigny et secrétaire des commandements du prince de Condé, en devint propriétaire. Le président Perrault augmenta le parc en y réunissant l'emplacement du village d'Heurtebise, dont il ne reste aujourd'hui qu'une fontaine, qui était la promenade favorite de Berryer. La suite des possesseurs d'Augerville se continue par L[illegible]is Gérard et les Saint-Aulaire, dont les armoiries décorent plusieurs cheminées; puis en 1763 par Jean-Louis Du Lau d'A[illegible]man, résidant en Périgord. La Révolution s'empare de ce domaine et le vend nationalement. Trois ou quatre propriétaires s'y succèdent, entre autres le marquis de Beaunay, qui fit rebâtir la partie comprenant le salon actuel. Enfin, en 18[illegible], Berryer en fait l'acquisition, après s'être assuré de l'approbation du marquis Du Lau, ancien propriétaire dépossédé.

Pour compléter cette histoire d'Augerville, disons qu'en 1[illegible]5 ce château servit un moment de résidence aux filles du duc de Berry ; que la terre fut rachetée après Berryer par sa sœur la duchesse de Riario-Sforza, qui y finit ses jours et la légua à sa femme de chambre au préjudice de ses neveux. Le château était l'an dernier en location et habité par le fils du *nabab* d'Alphonse Daudet.

une ; les rochers pittoresques ; les belles perspectives les beaux ombrages ; dans cet ensemble, le passé mblait donner la main au présent, image de l'esprit maître aussi attaché aux traditions qu'ouvert aux iées libérales et généreuses.

Il aurait pu, lui aussi, mettre la devise de Scribe : *Labore* » au-dessus de sa porte d'entrée. Mais tous ux qui en avaient une fois franchi le seuil auraient ulu en écrire une autre, celle adoptée par les Sabran les d'Agoult : « *Hospitalité et bonté.* »

C'était là qu'il fallait le voir pour connaître son quise amabilité. Quand la mort de madame Berryer laissa seul à ses devoirs de maître de maison, il se ultipliait en gracieuses prévenances, entrant dans s moindres détails, étudiant minutieusement les enus de ses dîners, non pour lui-même, car, sans rler des excès qu'il avait en horreur, il s'adonnait u aux plaisirs de la table, sachant qu'ils alourdissent cerveau.

Mais il mettait son amour-propre à offrir à ses hôtes ut le bien-être possible ; c'est pour eux qu'il s'était aché une cuisinière célèbre, appelée Célestine, qui ait été auparavant au service de M. Chaix d'Est-Age. Eugène Delacroix, dans une de ses lettres, écrit qu'il était « obligé de fuir les enivrements de la

« cuisine de l'incomparable Célestine », parce qu
commençait à souffrir de l'estomac.

Berryer s'était tellement attaché à son cher Auge-ville qu'il aurait mieux supporté le plus grand d
malheurs que d'en être dépossédé. C'est cependa
ce qui faillit arriver.

Lui, si admirablement entendu dans les affaires d
autres, consulté même souvent et avec fruit par l
plus grands financiers, se trouvait constamment da
de grands embarras d'argent. Dans un de ces momen
de détresse, Napoléon III se souvint de son anci
avocat, et voulut lui venir en aide sans froisser
dignité ni ses sentiments. M. de Persigny vint trouv
Berryer comme de lui-même, et lui demanda à achet
la nue propriété d'Augerville, sous la condition si-gulière qu'un appartement lui serait réservé. Apr
quelques hésitations, la proposition fut acceptée, et
prix même était presque arrêté, quand Berryer, appr-nant que le véritable acquéreur était l'Empereu
rompit la négociation.

Ses amis s'émurent enfin de sa situation et ouvrire
dans le parti royaliste une souscription pour empêch
la mise en vente d'Augerville. On devait bien à Ber-ryer ce dédommagement des sacrifices qu'il faisait
sa cause, en lui consacrant un temps et un talent qu

le barreau eût payés au centuple. C'était une obligation sacrée pour le parti, mais en même temps une pénible nécessité pour celui qui en était l'objet. L'amour passionné qu'il portait à Augerville pouvait seul adoucir l'amertume que cette souscription imposait à sa fierté.

Berryer avait cependant beaucoup d'ordre. Et d'abord, dans son cabinet, ses papiers et ses livres étaient admirablement classés, et il mettait la main immédiatement sur ceux dont il avait besoin. Ses comptes étaient parfaitement tenus, et à Augerville comme à Paris il inscrivait minutieusement toutes ses dépenses. Ses domestiques, qu'il a conservés toute sa vie, méritaient la plus entière confiance, et il leur laissait souvent la garde de sommes importantes. Du reste, à part ses actes de bienfaisance, il ne faisait d'autre dépense que pour la tenue de sa maison. Mais cela lui coûtait fort cher; car il était également prodigue dans sa générosité et dans son désir de plaire, joignant aux goûts dispendieux de l'artiste les mœurs ruineuses du patricien, non par vanité de paraître, mais par amour du *confort* pour lui et pour ses hôtes.

Son hospitalité à Augerville était large et généreuse. Les chevaux, la table, le service, rappelaient la tenue parfaite des châteaux anglais, à quoi s'ajoutaient

mille attentions délicates et l'aimable sollicitude d maître, qui allait chaque jour dans toutes les chambre s'assurer qu'on ne manquait de rien.

Il se plaisait à dire de l'hospitalité ce que Montaign disait de l'amour : « Elle me donne la vigilance, l grâce, le soin de ma personne, l'oubli de mes maux la liberté d'esprit, la gaieté. »

Pour le dîner, il y avait à Augerville une sort d'étiquette tacite à laquelle on se soumettait volontiers sachant que Berryer y tenait. Les femmes étaient e robe décolletée, les hommes en habit et cravate blanche

Une lettre d'Eugène Delacroix à madame la baronn de F... rend témoignage de cette aimable hospitalité

« Augerville-la-Rivière, par Malesherbes (Loiret)
le 27 octobre 1854.

« Chère amie, je suis ici depuis lundi, et voici le « premier jour où le temps semble s'adoucir et nous « donner un peu de soleil... La réunion toujours « agréable qu'on trouve ici n'est cependant pas aussi « nombreuse que la dernière fois que j'y suis venu. « M. Batta, qui en était un des ornements, et la prin- « cesse (Marceline Czartoryska), nous manquent ; cela « nous sèvre d'excellente musique. Batta était ici « quand j'y suis arrivé, mais il a été obligé de partir

« soudain. M. Berryer est pour moi une compensation « à tout cela par un surcroît d'amabilité. Dans ces « soirées, qui étaient occupées par la musique qu'il « aime beaucoup, nous étions comme lui concentrés « dans ce délassement unique ; maintenant que nous « en sommes privés, il est intarissable en souvenirs « précieux racontés de la manière la plus piquante, « et je crois que je gagne au change. Si le temps se « remettait au beau, je n'aurais rien à souhaiter « que de mener longtemps cette vie ; mais il faut de « la raison... » Dans une autre lettre déjà citée (en 1862), il disait encore : « Je suis chez M. Berryer, « qui est le meilleur des hommes et le plus attentionné « à ses amis. Des distractions, un parc charmant, « quelques personnes agréables, tout cela vous endort « à l'endroit de vos devoirs, et contribue surtout à « vous empêcher de prendre la plume. »

Pendant vingt-cinq ans, on a vu passer dans cette demeure désormais célèbre tout ce que la France possédait d'illustrations dans les arts, le barreau, la politique et la littérature. Que de beaux et de grands noms on pouvait citer ici : Chateaubriand, Fitz-James, la Ferronnays, Mirepoix, Damas, Noailles, Dupanloup, Montalembert, Falloux, Changarnier, l'abbé Gratry, Alfred de Musset dans sa brillante période, Rossini,

Eugène Delacroix, d'autres encore... Parmi le femmes : madame de Bardonnet et sa sœur, madam Lauranceau, auteur d'un beau recueil de méditation chrétiennes, et dont on disait quand on l'eut perdue « Comment ferons-nous pour nous passer d'elle ? » la princesse Marceline Czartoryska, la grande artiste madame Delphine Potocka, les deux marquises Jules et Conrad de Lagrange, madame Jaubert, la famille de Vaufreland, mesdames de la Ferronnays et de la Roche-Aymon, madame de Jobal... Mais pour être complète, cette liste nous entraînerait trop loin. Citons encore cependant ses voisins MM. de Chateaubriand, d'Aboville, de Rocheplate et Dumesnil, avec qui Berryer entretenait les relations les plus amicales.

Plus d'une de ces charmantes femmes éprouvait peut-être pour le châtelain d'Augerville un sentiment plus vif que l'amitié. Mais cela ne tirait pas à conséquence, et madame Berryer elle-même s'amusait de leur rivalité. Ainsi il arriva que pendant une promenade en bateau, la plus étourdie de ces dames se laissa tomber dans l'eau pour éprouver son hôte. Berryer, ne voyant que le fait même sans en soupçonner le motif, courait éperdu le long de la rive, pour porter secours à la jeune imprudente qui, il faut le dire,

nageait fort bien et ne courait aucun danger. Ce petit drame tourna donc en comédie au milieu des éclats de rire de toute la compagnie.

Berryer avait toujours aimé et recherché les femmes. Mais alors même que la passion, ou, s'il faut l'appeler par son nom, que l'amour était en jeu, ce n'était pas à la manière des héros mélancoliques ou fiévreux de l'école romantique. Bien qu'à toutes les époques de sa vie il eût pris un soin extrême de sa toilette, qui n'était jamais négligée, son bon goût l'avait préservé dans sa jeunesse de ces bizarreries de costumes, de ces accouplements de couleurs tranchées que Byron et Brummel avaient mis à la mode et que les jeunes romantiques copiaient avec frénésie.

Ce qui lui plaisait dans la société des femmes, c'était la grâce de l'esprit, et cette manière naïve de voir les choses qui souvent nous ouvre des perspectives que le raisonnement n'aperçoit pas ; c'était surtout le plaisir de la conversation où les femmes excellent, et que les hommes ne peuvent trouver qu'auprès d'elles. A ce titre, il avait une affection toute particulière pour la comtesse de Jobal. Elle était sa contemporaine et la nièce du président Amy, qui était lié avec le père de Berryer. Il admirait et aimait la franchise de son caractère, la sûreté de son jugement

et l'aimable gaieté qu'elle a toujours conservée malgré les années.

Berryer appréciait particulièrement la femme parisienne. On voit Lamartine, au contraire, exalter les femmes de l'Asie Mineure aux dépens des femmes d'Europe et surtout de Paris, « aux traits fatigués, à la physionomie travaillée et contractée ». Ces dernières lui paraissent trop compliquées. « C'est une langue, dit-il, qui a trop de mots et qui ne s'entend plus parce qu'elle est trop riche. » Lamartine, avec tout son génie, n'avait pas la clef de l'esprit français. Ce qui l'éloignait de la femme parisienne est précisément ce qui la rend si séduisante. Berryer, qui s'y connaissait, disait un jour : « Il n'y a pas de femme laide ; il y a seulement des femmes qui ne savent pas être jolies. »

Berryer avait besoin d'un sourire de femme pour s'inspirer avant de parler ou pour se reposer après une grande bataille oratoire de la tribune ou du barreau. C'est ainsi qu'après une cause gagnée à Poitiers, il écrivait à madame Lauranceau, chez qui il avait demeuré à cette occasion : « C'est à votre charmante « hospitalité que ce succès est dû. Un si bienveillant « accueil, une aussi affectueuse bonne grâce, réveillant « les fibres du cœur, rendent liberté et confiance à « l'intelligence, et l'on parle mieux quand on est sous

ce charme. Sérieusement de telles influences sont puissantes pour porter à bien dire ; elles se communiquent et peuvent alors pénétrer même dans une tête de vieux juge. »

Une autre lettre à la même personne commençait ainsi : « Chère madame et gracieuse amie, j'ai hâte de vous adresser mes remercîments et de vous dire que nous avons fait une bonne route, rendue parfaitement agréable par la présence de madame votre sœur. Sa vive et spirituelle causerie ne laissait pas mesurer la durée d'un voyage de sept heures, et je n'ai point pensé au monotone balancement du chemin de fer qui me rend d'ordinaire disgracieux et pénible ce mode d'être transporté. Notre course, devenue amusante et rapide, m'était comme une illusion d'un prolongement du séjour passé près de vous..... »

Beaucoup d'autres lettres de Berryer portent la marque de son culte pour les femmes, et du contentement et même du bonheur qu'il éprouvait dans leur société.

IX

Ses liaisons de femmes, plus d'apparence que de réalité. — Lettres à madame Jaubert et à madame de L... — De même pour la marquise de Lagrange. — Sûreté de ses appréciations. — Nérabelle et Élise. — Mort de M. Salomon de Rothschild; tendre union de cette famille. — Scène enfantine de grand-père à petit-fils. — Affectueuses paroles. — Invitation et tableau attrayant de la campagne. — Il s'attriste du départ prochain de son petit-fils. — Ses amies étaient à la hauteur des sujets les plus sérieux. — Les hommes d'État du jour marchent sans boussole. — Plus de marine russe pour faire contre-poids à l'Angleterre. — On fait à l'Autriche des querelles d'Allemand. — Il regrette la tribune. — Une politique tortueuse évite des difficultés pour tomber dans de plus grandes. — Éloge du jeune roi de Naples dépossédé. — Lord Palmerston est à Marseille. — Il entendra la plaidoirie pour le roi de Naples. — Oraison funèbre du général de Pimodan par le grand évêque d'Orléans. — Un troupeau de bœufs dans Notre-Dame. — La Prusse et l'Italie ont trop poussé leurs armements pour ne pas les utiliser.

Mais quant à la nature de ses liaisons féminines, il y avait souvent plus d'apparence que de réalité. Ainsi il écrivait à son amie madame Jaubert, le 24 juillet 1855, pendant qu'il était à Augerville :

« Chère amie, merci de la très-aimable et très-

« bonne lettre que je reçois de vous. Ce m'est ie
« vraie joie d'y trouver l'expression du contentem nt
« que j'ai eu moi-même en passant ici ces quelq s
« jours avec vous, et goûtant dans l'aisance et le n-
« turel de nos causeries tout le charme d'un pssé
« qui m'est toujours cher, passé qui n'a pas été s is
« tendresse quoiqu'il n'ait pas cessé d'être innoc t.
« Ceci est vrai entre nous et donnerait raison co e
« les ricaneurs qui le soupçonneraient d'avoir é
« tout autre. Je ne sais pourquoi on a peine à voir s
« choses dans leur vérité. On se fait des imaginati s
« qui sont très-flatteuses pour celui qui en est l'ob ,
« mais qui n'inspirent que le regret de n'être s
« digne de tant d'honneur. Oh! vous aviez trop rai n
« contre les ricaneurs que vous aviez rencontrés, t
« vous pouvez en toute assurance leur dire de ray r
« le nouvel article qu'ils prétendent ajouter à un ca -
« logue qui est resté de bien des milles au-dess s
« de celui de don Juan. Pour dire le vrai, il n'y
« plus de blancheur pour moi que la blancheur e
« mes cheveux et la teinte pâle des émotions actuel s
« de ma vie. C'est aux souvenirs de l'amitié que e
« dois ce qui me reste d'animation, et vous savez q e
« vous avez une charmante part dans ces souvenir.
« J'espère bien que vous me rendrez encore le plais

« Je me revoir vivre comme en mon jeune temps « avec le cœur content et l'esprit éveillé... »

Et bien des années avant l'âge des souvenirs, en 1837, il écrivait à une autre amie, madame de T... :

« ... Y a-t-il rien de plus ridicule que d'être aux « yeux du monde comme si... et de n'être pas en « effet comme ça ? »

Enfin nous retrouvons pareille déclaration à l'adresse la marquise de la Grange née Outrey, c'est-à-dire la femme que Berryer a le plus tendrement et le us passionnément aimée, et qui jusqu'à sa mort fut bjet de ses constantes pensées. En parlant d'une itatrice médiocre et de ses trop magnifiques bijoux, écrit : « Hélas ! il y a eu de semblables scandales en « les temps meilleurs. Que du moins il reste permis « à d'innocentes et nobles affections de ne pas se « cacher ! Revienne le soleil de ces derniers jours, et « vous me permettrez de me promener à vos côtés. « Adieu, amie profondément chère, et au prochain « revoir. »

Notons en passant, dans cette même lettre, un emple de la sûreté de jugement de Berryer, qui dans n très-jeune homme discernait un mérite que l'érudi-n et la diplomatie ont plus tard mis en lumière : « ... Je suis heureux du contentement que vous avez

« eu d'entendre le charmant Melchior vous parle si
« bien et si justement de votre frère. Ce jeune de
« güé est tout à fait distingué, de noble cœur, de
« esprit, de remarquable intelligence. Son éléga e
« politesse est sincère et ne va jamais au delà de
« vraie pensée. »

Le sentiment si vif et si pur que Berryer exprin t à madame de la Grange se retrouve dans toute l r correspondance.

Nous en citerons quelques phrases où l'on reconn t l'accent ému d'un cœur sincère. Du reste, l'objet de culte en était digne à tous égards. Fille de M. Outr, ancien consul de France à Constantinople, très- struite, excellente musicienne, son esprit et son cœ étaient aussi remarquables que sa grande beauté. Tr brune de teint, Berryer la comparait au *Cantique* *cantiques,* et en souvenir du « *Nigra sum sed bell* il lui avait donné le surnom de *Nérabelle,* qu'il mett souvent en place de son nom d'Adeline :

« ... Au revoir, chère Nérabelle ; je vous aime bie
« et j'ai toujours grande joie à vous le redire, surto
« en face de votre bon sourire.

« ... Vous êtes mon perpétuel souci ; et puisque
« ne puis pas vous avoir à Augerville où ma pens
« vous appelle toujours, donnez-moi du moins la jo

de sentir que vous tournez quelquefois vos regards vers ma retraite, et que vos chères paroles m'apportent le plus souvent possible quelque chose de vous. Il n'y a que ces nouvelles-là qui m'intéressent, parce que je ne crois plus qu'à votre cœur. »

« —... Amie chérie, être loin de vous et n'avoir point de vos nouvelles, c'est un état de déplaisir dont rien ne me peut distraire. »

« — ... Je pense au plaisir que goûte l'excellente Élise (1) à vous voir reprendre vos forces, votre charmante animation et votre franche et bonne gaieté. »

« — ... Ni les voyages, ni les ovations, ni les témoignages d'amitié que l'on m'accorde, n'altèrent mon désir de recevoir vos affectueuses paroles et de bientôt les entendre. »

« —... J'ai le plus grand désir de ne retourner chez moi qu'après avoir passé une soirée avec vous, ma chère et noble prédilection. Donnez-moi en attendant de vos nouvelles ; dites-moi que vous vous trouvez en aussi bonne santé que celle qu'avec tant de contentement je voyais briller sur votre visage et dans vos beaux et bons yeux. »

(1) Mademoiselle Outrey, sœur de madame de la Grange.

« —... J'ai été bien surpris à la nouvelle très-im
« prévue de la mort de Salomon. Je m'en afflige pou
« sa malheureuse mère et pour toute cette famille qu
« m'est très-amicale et dont tous les membres se mon
« trent si bien unis par leurs mutuelles affections... Qu
« sont donc ce que l'on appelle les grands biens de c
« monde? La mort ravit tout sans pudeur. En face d'u
« aussi grand malheur, la tendresse que les Rothschil
« ont les uns pour les autres leur est bien plus secou-
« rable que tous les dons de la fortune. Soutenons-
« nous donc contre les assauts des peines de la vie pa
« l'union des cœurs; le spectacle de pareilles afflic-
« tions la rend plus chère et plus précieuse. Et je m
« sens fort contre tous revers, grâce à la vraie et char-
« mante tendresse que je trouverai toujours en vous.»

« —... Je vois avec bonheur que vous me donnere
« au mois prochain la grande joie de vous retrouver.
« Je laisse avec satisfaction la belle comète donner a
« temps des caprices pendant votre absence. Que le
« vents soufflent fraîchement d'où ils voudront; qu
« les nuées épuisent leurs eaux pendant que vous n'
« êtes pas. Août ramènera les chaudes haleines sou
« un ciel calme, et le soleil y rayonnera dans un
« température tout orientale. Je vois d'ici ce temp
« charmant, de même que j'anime les bonnes parole

« de votre lettre par une vue intime de votre doux et « souriant regard. » (Juillet 1861.)

« — Toute chère amie, vous gâtez le petit Henry, et « par lui vous charmez son grand-père qui vous en « aimerait un peu plus s'il se pouvait ajouter quelque « chose à la grande affection qu'il a pour vous...— « Chère Nérabelle, la voiture à quatre chevaux a fait « merveille. Henry, me voyant arriver avec un long « paquet bien enveloppé, s'est écrié : C'est la voiture « de madame de la Grange! Et il l'a fait rouler à « l'instant avec de grands éclats de joie et une vive « rougeur de visage. Ce plaisir a repris tous ses « charmes après le dîner. Pendant que nous étions à « table, il me dit : Grand-père a encore autre chose? « — Oui, lui dis-je. — Où donc? — Oh! c'est ailleurs. « — Et sortant de table, il me cria : Grand-père, « allons ailleurs. — J'avais en effet une boîte de Bois- « sier. Il en a offert à chacun de nous et en a pris « deux en disant : C'est pour madame de la Grange et « mademoiselle Élise. Aujourd'hui, il a demandé : « Grand-père a écrit à madame de la Grange? — « Pourquoi? — Pour la remercier! Et j'obéis avec « plaisir à ce charmant enfant qu'il m'est pénible de « voir éloigner de moi. Je vous remercie de sa « part. »

« — ... Je suis bien sûr que vous n'avez pas oublié
« de dire mes excuses à madame Potocka et à sa
« sœur (1), que ma maladie et surtout les inquiétudes
« que mon cher Henry m'a données m'ont empêché
« d'aller voir ainsi que je me l'étais promis. J'ai aujour-
« d'hui l'esprit en repos sur la santé de ce charmant
« enfant. Les nouvelles que j'en reçois de Paris sont
« aussi satisfaisantes que je le pouvais désirer. Faites,
« je vous prie, une petite visite à sa mère, qui est vrai-
« ment une noble et intéressante personne. Je recon-
« nais mieux chaque jour que la gravité de ses façons
« d'être se concilie très-bien avec une tendresse de
« cœur sincère, quoique peu expansive. Je désire que
« vous ayez un peu d'amitié pour elle... »

« — ... Je m'occupe beaucoup de mon cabinet et de ce
« parc qui est pour moi un livre plein de souvenirs et
« dans lequel je lis des rêveries d'avenir entre ces
« souvenirs et les espérances. Je souhaiterais la pré-
« sence réelle d'une personne chérissable par son
« cœur et son esprit, mais la plus chère et la plus
« aimable de mes amies n'est pas femme à s'éloigner
« de la ville en cette arrière-saison..., et votre
« ami veut que vous ménagiez votre belle et

(1) La comtesse Delphine Potocka et la princesse Charles de Beauvau.

« bonne santé si heureusement reconquise. » (Décembre 1863.)

« — ... Mes journées (1) étaient si bien remplies, « quand dès le réveil je pensais à frapper à votre « porte en vous demandant des nouvelles de la nuit, « et quand à toute heure je pouvais m'aller réjouir « du son délicieux de votre voix et de votre affectueux « sourire. Quand retrouverai-je cette vie si douce et si « chère?... Chère amie, je suis bien assuré qu'il n'est « pas besoin qu'on vous ramène à mon souvenir. Vous « ne sauriez m'oublier quand ma pensée va si con-« stamment vers vous. Le cœur qui s'entretient aussi « souvent de l'amie absente a des échos lointains « que vous devez entendre. Pour moi, il me tinte « souvent à ces oreilles-là quelques bonnes paroles « échangées sur mon compte entre vous et la chère « Élise. »

« Lundi 11 juin 1860, 6 heures du matin. — Ah! « chère Adeline, que voici un brillant et chaleureux « soleil! Pas un nuage au ciel, à peine un vent léger, « ma fenêtre est ouverte, la vive et chaude lumière « entre à flots autour de moi, elle m'apporte les mille « parfums des acacias, des seringas en pleine

(1) A Augerville.

« fleur, des roses et des chèvrefeuilles dont la mai-
« son est entourée. La journée va être superbe; nous
« entrons décidément dans la belle saison. Que je
« voudrais vous faire transporter ici d'un coup de
« baguette à cette heure! Au temps des fées, vous me
« seriez venue bien mollement sur un nuage. Mais que
« faire de toute l'industrie de notre siècle? Les forces
« de la vapeur et la rapide électricité des télégraphes
« ne sont au gré de nos désirs que d'impuissantes
« pauvretés. Vous vous trouveriez si bien de cette
« douce atmosphère! Les riches verdures, les florai-
« sons odorantes reposent les yeux, rafraîchissent la
« tête et charment la pensée. Pour qui comme moi n'a
« presque plus ici-bas que les joies du regard, la cam-
« pagne est pleine d'expressions qui vont au cœur.
« Qu'il me plairait donc de vous voir sourire à tout ce
« qu'elle me dit! Je vous en répéterai peut-être quel-
« que chose demain, si madame Delphine et M. de B...
« ne se mettent pas en quatrième de notre causerie...;
« cependant... j'aime à penser que vous ne restez pas
« trop solitaire, que votre aimable et bonne nature,
« que votre élégant et raisonnable esprit sont goûtés
« et recherchés par toutes les personnes qui peuvent
« vous connaître, et que la diversité de ces amis vous
« apporte des distractions. Ma tendresse est trop vraie

« pour être égoïste, et je m'accommode bien de tout ce « qui peut vous plaire ou vous amuser sans vous être « une fatigue... »

« — ... Aujourd'hui, ma belle-fille et son mari sont « partis pour Paris ; ce voyage est un prélude au « départ pour le Midi qui me privera de ce charmant « petit-fils que je regarde maintenant avec autant de « chagrin que de tendresse. Il semblait si bien pro- « mettre d'être l'orgueil et la consolation de son « grand-père!... L'idée que cette séparation est désor- « mais inévitable me rend plus pénible l'isolement de « ma vie, et mon cœur besoigneux d'affection se porte « vers ceux qui m'accordent leur amitié et les sollicite « de ne m'en rien ôter. Vous pensez bien que cette « prière s'adresse surtout à vous, à qui j'ai voué « depuis tant d'années un attachement que je mets « mon bonheur à sentir réciproque. »

Cet attachement était réellement réciproque, comme le témoigne cette parole de madame de la Grange, après la mort de Berryer : « Je lisais dans son âme et il lisait dans la mienne. »

On prend généralement un grand intérêt à la correspondance intime des hommes éminents, parce qu'ils se montrent sans apprêt, dans la vérité de leur nature.

Nous venons de voir les côtés tendres d'une â e aimante. Mais les femmes auxquelles Berryer s'atta ch t étaient généralement des femmes intelligentes, et il e craignait pas d'aborder avec elles les sujets les p s sérieux. Sa correspondance avec madame de la Gr an nous en offre quelques exemples.

« — ... Je rentrerai à Paris demain soir seulemer
« J'apprendrai là ce que fait la sortie de lord Palmer
« ton. Ici, je ne lis point de journaux. Les nouvell
« qui ne me viennent pas par vous me sont fort indi
« férentes. Qu'au dire de la belle Kalergis on no
« goûte peu au delà du Rhin, qu'on nous admire
« qu'on nous craigne, il ne m'importe guère. L
« volontés personnelles seront de peu d'influence s
« le cours des événements. Les princes, peuple
« hommes d'État, spéculateurs politiques, tous l
« esprits dans la vieille Europe sont décontenancé
« et marchent à l'aventure, sans principes, sans foi
« même sans passions réelles. Croyez-moi, le coura
« des choses est partout, en ce temps-ci, inspiré d
« plus haut que des cerveaux humains. Est-ce u
« progrès? est-ce une rénovation? est-ce un châtiment
« Je l'ignore! Je me tiens au milieu de ces obscurité
« attaché par mes vœux plus que par mes espérance
« aux convictions que j'ai reçues de ma conscience e

« de la part d'intelligence que Dieu m'a accordée. » (Augerville, 18 juin 1861.)

« — ...Si vous craignez la fatigue de cette route de « quatre heures, si vous restez à Paris, je vous prie « d'appeler auprès de vous la baronne de Seebach, et « tout exprès pour lui dire que je prends cordialement « part à ses chagrins. Eh! mon Dieu, je pressens qu'ils « deviendront bientôt les nôtres. Ces événements « portent le germe ou de terribles luttes entre la « France et l'Angleterre, ou de cruelles humiliations « qu'il faudra que subisse notre patrie. Il n'est peut-« être pas loin, ce jour où la France pleurera amère-« ment d'avoir coopéré à détruire une marine qui « devait être notre puissante alliée, et sur les mers du « Nord et dans la mer Méditerranée. »

« — ...(On tâche de) se distraire un peu du souci des « affaires publiques. Jamais pays n'a été plus folle-« ment engagé dans une guerre injuste. Au fond de « tous les mensonges dont on voile le fond des choses, « il est impossible de ne pas reconnaître que l'on fait « à l'Autriche des querelles d'Allemand; qu'on cherche « à lui imputer des torts parce qu'on voudrait faire « oublier, à l'aide de quelques manœuvres diploma-« tiques, que le point de départ des situations présentes « est dans le langage que la France a tenu à la fin du

« Congrès de Paris; dans les paroles imprudentes
« adressées à M. de Hubner; dans les excitations
« données aux Italiens par le testament prétendu
« d'Orsini, par le mariage de Jérôme; enfin par le
« besoin de remuer et de tenter je ne sais quoi qu'on
« veut appeler une grande entreprise et qui n'est qu'un
« reste de délire déchirant la paix de l'Europe et com-
« promettant les intérêts, la fortune, le sang, et peut-
« être l'avenir de la France. Mon chagrin est qu'il n'y
« ait pas une parole et un courage pour dire à notre
« pays la vérité entière. Oui, chère amie, je regrette
« à ce jour la tribune plus que jamais. J'admire l'élan
« aveugle et généreux de la jeunesse prête à toute
« aventure pour guerroyer, mais je partage la tristesse
« des familles qui redoutent pour elles-mêmes de
« déchirantes douleurs sans se pouvoir dire qu'elles
« font un noble sacrifice à de réels intérêts de la
« patrie... »

« Ici, on se croit habile dans des combinaisons
« timides, et on se crée des difficultés faciles cependant
« à prévoir. Les entreprises des garibaldiens et des
« mazziniens en ce moment n'étaient pas moins cer-
« taines que l'existence des places fortes de Mantoue et
« de Vérone avant la guerre. Je suis peu surpris de la
« décision du maître à l'égard du journal; mais je ne

« comprends pas que les ministres se rendent si peu
« compte de cette politique qui, tout en persistant dans
« les pensées de la brochure quant aux droits et à l'in-
« dépendance du Saint-Père, veut éviter de se brouiller
« tout à fait avec le clergé et les catholiques français. »

« — ... Avez-vous parlé à Brenier?... Je ne crois pas
« que votre ami soit prochainement réintégré dans
« l'ambassade de Naples. Cependant le mouvement
« napolitain en faveur du jeune roi semble prendre un
« caractère sérieux... Ce prince sait joindre à l'excel-
« lente allure d'un très-grand courage et d'une noble
« fermeté les habiletés d'une politique prudente et
« respectable. J'aime à croire qu'il agit par lui-même
« depuis qu'il s'est affranchi de la tutelle traîtresse qui
« agissait pour lui avant sa sortie de Naples. Depuis
« ce jour-là, il ne s'est guère écarté des conditions
« qui rendent son retour possible et vraisemblable. »

« — ... Je n'imagine pas ce que lord Palmerston va
« faire à Toulon. Mais je serais charmé de l'y rencon-
« trer, charmé aussi qu'il pût assister aux plaidoiries
« de l'affaire que je plaiderai pour le roi de Naples à
« Marseille, le 8 novembre; j'aurais plaisir à répondre
« devant lui aux injustes paroles qu'il a fait entendre
« contre ce jeune et brave prince, dans une de ses
« dernières allocutions... »

« — ... Il est possible que j'aille mardi à Orléans. « On m'annonce que le grand et éloquent évêque doit « prononcer ce jour-là une oraison funèbre du général « de Pimodan et des autres victimes françaises des « affaires romaines. Comme j'admire ce grand dé- « vouement à ces belles convictions sans calculer les « dangers et sans mesurer la faiblesse des ressour- « ces ! »

« — ... Le grand évêque nous a bien éloquemment, « mais bien douloureusement rempli le cœur des tris- « tesses de ces braves familles dont les fils sont tom- « bés victimes de la plus honteuse politique et d'une « indigne trahison... »

« — ... Un de mes correspondants m'assurait encore « que l'Empereur avait demandé au nonce si le Pape « serait bien contrarié de l'entrée à Rome de quelques ré- « giments piémontais. On ne me dit pas s'il a demandé « à l'archevêque s'il lui déplairait de voir entrer pen- « dant la messe un troupeau de bœufs dans Notre- « Dame. »

« — ... Vous me demandez à moi, reclus, si nous « aurons paix ou guerre? La grande hausse de pres- « que tous les fonds à la Bourse d'hier peut donner « à penser qu'on croit à la paix. Mais peut-on en peu « de temps assurer les bases de la paix? La Prusse et

« l'Italie peuvent-elles prolonger l'état agité des es-
« prits et la dépense de leurs armements? Je ne le
« crois pas. » (27 mai 1866.)

« — Merci, bien chère amie, de votre bonne petite
« lettre qui me tire de l'hébétement où m'ont mis les
« nouvelles politiques. Que nous vivons dans un mau-
« vais temps où il n'y a de succès que pour les mau-
« vaises gens! N'est-ce pas pitié de voir cette grande
« Maison d'Autriche se mettre sous la protection des
« conspirateurs dont elle est victime! » (7 juillet
1866.)

X

jour à Cologne : M. le comte de Chambord. — Séjour à Lucerne : madame la duchesse de Parme. — Visiteurs (3,400) de tous les départements. — Mort de la duchesse de Parme. — Le jeune de Broglie entre dans les ordres. — Les émotions de la princesse de B... et de sa sœur. — Les *Enfants d'Édouard* par charité. — Le comte Miecislas Potocki. — La princesse Marceline et la comtesse Delphine font une retraite spirituelle. — En ont-elles vraiment besoin ? — Une retraite lui serait inutile, n'ayant plus besoin de calmant. — Fête de Saint-Pierre à Augerville. — Le valet de chambre prend sa retraite. — Son fils l'abbé servi par lui avec respect. — Très-bon pour ses domestiques, suivant les traditions des anciennes familles françaises. — Le comte de la Ferronnays et M. Richomme.

« Chère Nérabelle, me voici bien loin de vous, mais le chemin de fer qui m'emporte si vite n'éloigne pas ma pensée des lieux où vous êtes. Je suis parfaitement satisfait du voyage que je fais ici et de mon séjour à Cologne. Il ne se prolongera cependant pas beaucoup, je serai mercredi soir à Paris... Nous avons ici un très-grand nombre de Français de tous noms, de toutes conditions et de tous les dé-

« partements, surtout du nord de la France. Mons
« gneur se porte à merveille, très-content de s
« voyage. Il charme entièrement par la vivacité,
« bonne grâce et la solidité de son esprit. Comme
« plairait en France, s'il y était ! Je me réserve
« vous raconter plusieurs choses tout à fait inté-
« santes... » (Cologne, 18 juillet 1858.)

« — Chère amie, je fais à cette heure l'école buisso
« nière ; je viens de quitter Lucerne et la Suisse..
« Arrivé au terme de ma course, samedi vers de
« heures après midi, j'ai eu de longues conversatio
« et j'ai été convié à un dîner de 120 couverts comme
« Prince en a donné tous les jours du moment où il
« arrivé à Lucerne. J'ai pu causer pendant le repas av
« sa sœur, qui est vraiment très-agréable, très-spi
« tuelle, tout à fait sensée, et d'une dignité parfaiteme
« gracieuse. Au moment où je suis parti, on compt
« très-exactement plus de trois mille quatre cents v
« siteurs venus de tous les coins de la France. Il n
« a pas un département qui n'en ait envoyé. Le pl
« grand nombre de ces courtisans d'un prince dépo
« sédé, proscrit depuis plus de trente ans, se comp
« sait de jeunes gens qui étaient à peine nés en 183
« Je reste très-frappé de ce concours, et je ne sa
« pas qui ou quelle cause pourrait être mis à pareil

« épreuve. En somme, je suis fort satisfait de mon « voyage... »

A quelque temps de là Berryer écrivait :

« — ..... Voilà un bien grand malheur! La perte de « madame la duchesse de Parme va être un cruel sur- « croît d'affliction pour son infortuné frère qui la ché- « rissait. Elle réunissait les plus hautes et les plus « aimables qualités, courageuse, intelligente, pleine « de grâce et de dignité. Vraie fille de saint Louis, « elle se montrait en tout la bien issue de cette sainte « et royale origine. Je la regrette profondément. A « quels maîtres Dieu réserve-t-il donc le gouverne- « ment de ce monde!... »

« — ... Je ne connais pas du tout ce frère du prince de Broglie. En vérité, je l'approuve : qu'il soit ou non Lacordaire, il prend un bon parti en se retirant des tracas du monde. Dufaure a tort de blâmer la détermination de Falloux; il n'y a point de maladresse à arriver quand il peut y avoir avantage à se retirer plus tard... » (Samedi, 7 juillet 1866.)

Quelques citations encore raviveront des souvenirs intimes d'une époque qui commence à s'éloigner.

« ... Dites quelques bons compliments de ma part à la chère princesse de Beauvau, dont j'aime les diverses émotions toujours vraies et bien jaillissantes

« de son vif esprit et de son bon cœur. N'allant pas
« Paris, je n'aurai pas la satisfaction de savoir de
« comtesse (Potocka) si elle a aperçu dans ses péré
« grinations *un pays où l'on aime.*

« ... J'ai eu par l'aimable Isabelle l'assurance qu
« la répétition des *Enfants d'Édouard* a eu décidémen
« lieu et que la princesse est très-satisfaite du per
« sonnel de sa troupe. On me dit aussi que sa sœu
« n'a point à pleurer la mort du comte Miecislas. J
« regrette de n'avoir point à gagner un pari pour d
« secondes noces... »

« — ... Nos querelles, chère amie, ne seront pas d
« longue durée. Je ne voulais qu'avoir une lettre d
« vous ; je l'ai reçue à mon retour d'une course qu
« je viens de faire à Orléans pour voir mon bon, saint
« spirituel, éloquent et tout aimable évêque. Je m
« tiens à cette heure satisfait de savoir que vous ave
« fait bonne route, que vous êtes installée à votre gré
« que le vent de mer vous flatte, que les bains d'eau
« salée vous font merveille, et que vous n'êtes pas
« sans agréable compagnie malgré l'abandon imprévu
« de la comtesse et la clôture qu'elle s'impose dans
« une sainte maison. Je respecte trop ces pensées de
« retraite et de pénitence à la veillée des morts pour
« rechercher indiscrètement si elles viennent de quel-

« que repentir ou de la crainte de succomber à des « tentations nouvelles. Tout besoin, tout effort de « calmer en soi des agitations du cœur me touche « profondément. J'aime les âmes qui ne méconnaissent « pas leurs faiblesses et tentent de se prémunir contre « leurs plus chers entraînements. La ferveur de la « piété est le noble et touchant refuge des tendres « ardeurs, et ce n'est qu'à l'indulgente bonté de Dieu « qu'il appartient de pénétrer le secret des élans de la « prière.

« Je prie aussi dans mon oratoire. Mais si à certains « jours agités de ma vie, j'ai songé à emprunter le « secours de quelque pieux asile, aujourd'hui je ne « crois plus qu'il me soit besoin d'y recourir... Je sens « que l'âge m'impose assez de chaînes, je ne suivrai « donc pas le prudent exemple de Delphine et de « Marceline. J'aspire au contraire bravement et impa- « tiemment au jour où vous viendrez à Augerville... « Je serais charmé, pour vous rendre ce séjour plus « agréable, que vous ameniez les deux *retraitées* sous « mon toit où rien ne peut troubler la paix qu'elles re- « cherchent... »

« — ... Hier, notre Saint-Pierre a été magnifique. « Tout le village s'était mis en frais pour cette fête, et « j'y ai ajouté un charmant feu d'artifice qui a fort

« réjoui tout le monde, aussi bien les demeurants du
« château que les habitants de la paroisse et des cam-
« pagnes voisines.

« ... Tous nos voisins me sont venus ; nous étions
« vingt à table. Je veux vous donner la liste complète
« de mes convives : M. et madame de Rocheplatte et
« madame de Castellane (fille de la duchesse de ·-
« gan), MM. Gournot, de Lavedan, de la Com·,
« de Bellomayre, Cadillan avec son petit garçon et
« M. Chailloux. L'avant-dîner et le repas ont été a-
« més ; le soir, brillant feu d'artifice, puis des cau-
« ries sans contrainte jusqu'à onze heures et demie ;
« nous continuons à festoyer aujourd'hui, et à ·
« heures nous partons sept pour aller déjeuner à R-
« cheplatte... »

« — ... Ce soir j'ai reçu les adieux d'Adolphe et de
« sa femme. Cette séparation après plus de vingt-cinq
« ans de service ne s'est pas faite sans quelques larmes
« sincères, et mes yeux aussi ont été mouillés. Je le
« ai dit que je me consolais en pensant que leur fille et
« son mari allaient les continuer chez moi... »

Le fils de ce valet de chambre élevé avec soin était
devenu abbé. Il vint à Augerville, et Berryer se trouva
fort embarrassé de faire asseoir ce jeune homme à
table servie par son père. Il posa la question à celui-ci

ui répondit qu'il servirait avec joie son fils l'abbé, ce
u'il fit en effet.

Berryer était adoré de ses domestiques. Il s'occupait
l'eux, de leur santé, de leurs intérêts avec une solli-
itude paternelle. Ayant tous les instincts et les senti-
ments d'un grand seigneur, il appliquait à ses servi-
teurs ces traditions de patronage et de protection qui
taient d'un usage constant dans l'ancienne société, et
urtout dans l'ancienne noblesse française, traditions
bienfaisantes qui n'étaient sans doute qu'un vieux reste
de la féodalité dans ce qu'elle pouvait avoir de bon. Il
aurait pu lui aussi mériter ce singulier reproche qu'un
ex-concierge du marquis et de la marquise de Bouillé
adressait à ses anciens maîtres dans un journal cra-
moisi, de pousser la tyrannie envers leurs domestiques
jusqu'à les obséder de leurs soins quand ils étaient
malades (1), les forçant de prendre de mauvais re-
mèdes, et de subir des lectures que la marquise, — de
sainte mémoire, — venait leur faire de livres pieux
et ennuyeux.

« Chère Nérabelle, écrivait-il encore à madame de
« la Grange, Batta nous a quittés, il y a déjà quelques

(1) Et le journal ajoutait : « C'est par ces perfides manœuvres
de fausse bienfaisance que l'on trompe le peuple pour mieux
l'asservir. »

« jours, après nous avoir charmés... Madame de (
« a quelque prétention à soutenir qu'elle vous t
« presque attachée autant que je vous chéris. N s
« sommes vraiment enchantés de sa société. Elle t
« simple, naturelle, de bon sens et réservée avec bon
« grâce. Le contraste que Richomme apporte par
« verve inépuisable de bouffonneries excite de g
« rires qui font le bonheur de Delacroix, qui même
« trouve très-agréable par la finesse, la gaieté et
« vivacité de son esprit. Il fait la conquête de M.
« la Ferronnays, dont les manières élégantes et l'
« mouvante voix plaisent beaucoup à ces dames.
« travers ces causeries, ces rires, ces chants, s'élè
« souvent la même exclamation de regret : Quel ma
« heur que madame de la Grange soit souffrante ! El
« nous manque bien ! Voilà comme on vous trait
« chère ingrate, et vous n'aumônez pas de quelqu
« petits mots et moi et tout ce monde qui parlons sa
« cesse de vous. — Élise, vous n'êtes pas un secrétair
« fidèle. »

XI

Débat entre Berryer et Dupin sur la célébrité. — Rôle important des femmes. — Ancienne liaison entre Dupin et Berryer. — Dupin président d'assemblée, amateur de bons mots. — « Tape, tape, tu es en verve. » — Il rend un bel hommage au talent de Berryer. — Rupture de leur amitié au coup d'État. — Raccommodement. — Berryer n'aimait pas les femmes de lettres. — Madame Swetchine hésite à reconnaître son mérite. — Éloge de Berryer par Cormenin. — Néant de l'éloquence. — Salons de la princesse de Lieven, de la duchesse de Rauzan, de la duchesse Pozzo di Borgo. — Berryer homme du monde. — Il avait aussi un salon. — Madame Berryer; ses agréments personnels, son esprit accommodant. — Ce salon réunissait les notabilités politiques, littéraires et artistiques. — Berryer savait écouter et faire valoir l'esprit des autres. — Mario, Geraldy, Listz, mademoiselle Rachel; talent deviné et protégé. — Pourquoi il recevait le vendredi.

Les femmes savent toujours gré aux hommes qui les apprécient et les recherchent. Cela était particulièrement applicable à Berryer.

Un de ses amis, le baron de Jouvenel, le trouve un matin à Augerville en discussion des plus animées avec Dupin aîné. Ils se disputaient sur le point de savoir lequel des deux occuperait la plus grande place dans l'histoire de leur temps.

« — C'est bien moi, disait Dupin ; car toi, Berryer,

« tu n'as jamais rien été, rien qu'un artiste, un Ke,
« un Talma, un Rubini, c'est-à-dire un homme qui n
« pour lui que l'heure présente, que l'émotion d'
« moment; tandis que moi, j'ai toujours eu un d
« premiers rôles dans les affaires publiques.

« — Comment, malheureux! tu te fais un mér
« d'avoir servi tous les gouvernements?

« — Sans doute; car cela prouve que tous les go
« vernements ont eu besoin de moi, tandis qu'ils
« sont passés de toi.

« — C'est justement là ma gloire, répliqua Berryer.
« Mais prenons notre ami pour juge!

« — Soit!

« — Je prierai d'abord M. Dupin, dit l'arbitre in
« provisé, de répondre à une question : Avez-vo
« jamais aimé?

« — Non, répond Dupin, non certes! cela ne se
« qu'à entraver, qu'à embarrasser!

« — Pardon, dit M. de Jouvenel, cela sert aussi
« rendre un homme sympathique et populaire. Aucun
« réputation ne peut se faire et se maintenir qu'à l'aid
« des femmes. La plus insignifiante d'entre elles nou
« met au front une auréole. M. Berryer a les femme
« pour lui! Elles seront les gardiennes de sa mé
« moire! »

Berryer, dès ses débuts, avait été très-lié avec Dupin. Le barreau avait scellé cette amitié, qui subsista longtemps malgré la divergence de leurs opinions. D'ailleurs M. Dupin était en cette matière trop inconsistant pour être pris au sérieux. Cependant il présida pendant longtemps la Chambre des députés et ensuite l'Assemblée législative, et il présidait fort bien, quoique un peu rudement. C'était un tort sans doute, car M. de Morny a montré depuis qu'un président pouvait être à la fois ferme et courtois.

Son talent comme orateur était d'une tout autre nature que celui de Berryer; sans élévation dans la pensée, il se distinguait surtout par la vivacité de sa parole et par une vigueur d'expression qui n'était pas toujours exempte de vulgarité. On citait ses saillies dont le sel était plus gaulois qu'attique.

« Si quelque bon mot passe devant lui, a dit Timon, « pendant qu'il gesticule à la tribune, il l'attrape à la « volée et, le prenant par le milieu du corps, il le « lance sur la Chambre, au risque de blesser la pre- « mière tête venue. »

Dupin ne dédaignait pas de recueillir lui-même ses propres boutades et ses mots les plus réussis; il les écrivait sur des petits papiers qu'il laissait traîner négligemment. M. de Riancey possédait une col-

lection de ces petits papiers, de la main de Dupin.

Un jour qu'il présidait, et que Berryer parlait, et qu'arrivé au point culminant de son discours, ses accents passionnés, ses critiques véhémentes agitaient l'Assemblée, ses adversaires irrités l'interrompaient en criant : « A la question! à l'ordre! » Le président Dupin dit : « J'invite l'orateur à mettre plus de modération dans l'expression d'opinions qui blessent l'Assemblée », puis aussitôt se penchant en avant, il dit à Berryer à voix couverte : « Continue, tu es en verve, tape, tape », et ce qu'il y a de curieux, c'est que Berryer tapait alors sur les amis de Dupin. Mais cet esprit caustique était en joie d'entendre des sarcasmes bien assaisonnés.

Il rendit à Berryer un hommage plus digne de lui, lorsque, dans une discussion orageuse, en 1851, Berryer à la tribune avait peine à dominer le tumulte.

« Silence, messieurs », s'écria le président Dupin d'une voix sévère, « respectez le talent qui vous honore! »

Cette amitié se rompit au coup d'État du 2 décembre 1851. Pendant que l'Assemblée législative, chassée du lieu de ses séances, cherchait à réunir ses tronçons épars et essayait à la mairie du Xe arrondissement de résister ou de protester, « M. Dupin, prési-

dent de l'Assemblée, était resté dans ses appartements ».

Il fut nommé procureur général à la Cour de cassation. Mais il donna sa démission quand parurent, en 1852, les décrets de confiscation des biens de la famille d'Orléans. De la part de Dupin, c'était là un grand effort, et l'on devait lui en tenir compte. Néanmoins, Berryer lui garda rancune pour sa conduite au 2 décembre, et ils ne se voyaient plus.

En 1862, avait lieu le banquet organisé pour fêter la cinquantaine de la carrière professionnelle de Berryer; à son entrée dans la salle il voit toutes les mains se tendre vers lui, mais une plus empressée lépasse les autres, c'est celle de Dupin. Le premier nouvement de Berryer est de retirer sa main pour la orter rapidement sous son habit, suivant sa pose habi-uelle. Mais Dupin se précipitant lui saisit le bras et la nain avec force, en disant : Un jour comme celui-ci, l ne peut pas y avoir de rancune!

Berryer fut touché de ce mouvement, et la réconiliation fut complète.

Berryer n'aimait pas les femmes de lettres. Il les lâmait de déserter leur vrai domaine pour chercher es succès qui sont rarement de bon aloi. Il allait eaucoup chez madame Swetchine, si célèbre par sa

haute distinction morale et littéraire. Mais il ne partageait pas l'enthousiasme qu'elle inspirait à Lacordaire, à Montalembert et à M. de Falloux ; il la trouvai trop subtile dans ses pensées, et trop portée au formules laudatives qui obligent à les rendre ave usure.

Madame Swetchine, de son côté, quand elle fit connaissance avec Berryer, en 1835, ne l'avait pas trouvé d'abord à la hauteur de ses propres sublimités. Elle avait remarqué seulement sa « conversation facile et d'un éclat doux », ainsi qu'un esprit flexible qu'elle jugeait capable de « s'élever, s'il le voulait plus souvent, aux considérations les plus hautes ». (Lettre à M. le vicomte de Melun.)

En 1851, elle ne lui marchande plus les louanges :

« ... Sa parole, *ce sont* toutes les splendeurs à la « fois, le résumé de tous les éléments qui constituent « l'orateur. C'est cette puissance de talent à laquelle « dans l'antiquité tout obéissait. La parole de M. Ber- « ryer aurait créé un peuple comme Amphion bâtis- « sait des villes. » (Lettre à la duchesse de la Rochefoucauld.)

Plaçons en regard de cette hyperbole ce passage de Cormenin relatif à Berryer :

« Il subjugue l'Assemblée, il se la soumet comme

« le magnétisé qu'on fait parler, se taire, marcher, « s'arrêter, poursuivre, dormir ; mais si le magnétisé « se réveille, le charme est rompu. De même, lorsque « l'Assemblée s'ébranle et descend de ses gradins « pour aller voter, l'intérêt matériel, les principes ou « les passions reprenant le dessus, elle scrutine contre « le plus grand de nos orateurs non plus que si elle « venait d'ouïr l'un des huissiers de service criant « d'une voix enrouée : Silence, messieurs! »

O néant de l'éloquence! ô inutilité des discussions et des discours! Les plus grands triomphes que l'on cite dans les fastes parlementaires furent obtenus par Berryer, qui, un jour, un seul jour, déplaça dix-huit voix, et par Royer-Collard, qui en déplaça quatorze.

Napoléon Ier n'eut donc pas tort de créer un Corps législatif muet!

Berryer préférait au salon de madame Swetchine celui de la princesse de Lieven, quoique chez elle il ne fût qu'au second rang, le premier étant occupé par Guizot. Il aimait à y rencontrer la baronne de Seebach et sa belle cousine, madame Kalergis. Il recherchait d'ailleurs les brillantes étrangères que leur naissance ou leur situation acquise mettait en évidence. Il trouvait en elles une originalité d'expressions et de pensées qui l'intéressait. Tels sont ces fruits exotiques dont la

saveur nouvelle excite la curiosité, ravive les sensations émoussées, et qui en définitive font mieux apprécier le retour aux excellents fruits du sol français.

Berryer était très-assidu dans le salon plus littéraire que politique de la duchesse de Rauzan; il avait un véritable culte pour la duchesse Pozzo di Borgo, dont la grâce souveraine rayonnait dans une atmosphère de pur royalisme, où il se sentait à l'aise et dans son véritable élément. Homme du monde dans la meilleure acception du mot, d'une distinction de manières, d'une courtoisie et d'un tact parfaits, le charme qu'il répandait était irrésistible. Aussi s'était-il fait chez lui un salon très-remarquable. Madame Berryer, beauté blonde qu'il avait épousée par amour et non sans obstacles (1), le secondait à merveille. Elle avait un teint éblouissant de fraîcheur, qui lui avait valu le surnom de *paquet de roses*. Pleine d'élégance dans sa personne, d'un esprit fin et enjoué, elle prenait tout gaiement, même le rôle un peu effacé que lui laissait la supériorité de son mari. La gloire de Berryer était la joie de sa vie; elle était fière de ses succès. Un jour,

(1) Madame Berryer était née Gauthier, fille d'un grand ami de Berryer père. Les parents désapprouvaient une union où ils voyaient de part et d'autre une trop grande jeunesse et trop peu de fortune.

Augerville, elle lui disait en riant : « Nous serons
euls aujourd'hui; comment ferai-je pour vous faire
ublier vos marquises et vos duchesses? »

Elle avait un grand empire sur elle-même, et se
ontrait d'une aménité parfaite, avec des attentions
ême et des prévenances pour les femmes dont
erryer s'occupait.

On voyait chez lui toutes les grandes notabilités du
rti légitimiste et des femmes du plus haut rang.

Berryer, accessible à tous, se mettait avec aisance
diapason de chaque personne. Il savait admirable-
ent écouter, et, loin de s'emparer de la parole comme
nt souvent les hommes supérieurs ou qui se croient
s et de faire de la conversation un monologue, il
nait l'esprit des autres, et avait une manière exquise
le faire valoir, appelant l'attention des personnes
ésentes : « C'est charmant, ce qu'il vient de dire... »
il le répétait en l'embellissant. Sa physionomie mo-
e suivait un narrateur, et l'impression qu'y s'y pei-
ait suffisait pour encourager celui-ci, ou pour
ertir, et arrêter à temps une médisance, une cri-
ie âpre, une parole imprudente. Une conversation
t il était ne tombait jamais. Il la relevait au besoin
une saillie, une gaieté et souvent par un mot
l'ie indulgence philosophique.

Pendant de nombreuses années son salon de Paris fut le rendez-vous des artistes français ou étrangers qui venaient ici faire consacrer leur réputation. Mario et Geraldy y chantaient souvent. Listz y faisait ses débuts devant un auditoire transporté d'admiration. Mademoiselle Rachel déclamait des passages de ses plus beaux rôles, et faisait entendre dans la bouche de *Pauline* les accents passionnés d'une nouvelle convertie avec un enthousiasme qu'elle communiqua à son auditoire!

Berryer fut le premier, même avant Jules Janin, qui devina Rachel. Aussitôt après son début dans la *Vendéenne,* pièce qui eut peu de succès, Berryer voulut connaître cette jeune fille dont la voix et la diction l'avaient frappé. Pendant plusieurs semaines, il montait presque chaque soir à son cinquième étage pour lui donner des conseils de déclamation. Deux ou trois petites chambres abritaient alors la famille Félix, dont tous les enfants étaient voués d'avance à la carrière théâtrale. Le pauvre mobilier était si restreint, que notre *professeur-amateur* éclairait son livre avec une chandelle plantée dans une orange. Mais quel plaisir n'éprouvait-il pas à réciter avec la jeune Rachel les vers de ses chers grands poëtes et à voir se développer comme par enchantement la vive intelligence de sa

ive et le sens exquis de la poésie qu'elle tenait de la ure! Il la fit ensuite entrer dans la classe de San-. Mais il est permis de croire que son initiation liminaire n'avait pas été sans fruits, et que Rachel ait beaucoup aux leçons de Berryer.

C'était le vendredi soir que Berryer recevait : d'abord ce que ce jour-là, à cause du maigre qu'il observait upuleusement, il ne donnait ni n'acceptait à dîner; s, c'était un des jours de relâche aux Italiens, ce lui permettait, grâce à sa qualité d'avocat de ce âtre, d'avoir souvent chez lui Lablache (1), Rubini, nburini, la Sontag, la Malibran et la Pasta.

) Lablache était un magnifique géant d'une très-noble re et... très-développé en épaisseur. C'était d'ailleurs un me d'infiniment d'esprit et plein de cette verve comique iculière aux *bouffes italiens* et à l'*opera buffa*. Il se trouvait our chez Berryer avec un petit nombre de personnes. On à parler des compositions musicales allemandes et de leurs ances à la tristesse, à la mélancolie. « Tout cela, dit La-he, ne vaut pas ma marche funèbre! Ah! si vous entendiez narche funèbre! » Naturellement on voulut entendre cette use marche. Après s'être fait beaucoup prier, Lablache se au piano. Il commença par une phrase douce et voilée mo les sons lointains d'un cortége funèbre. Puis son jeu et hysionomie s'animant par degrés, l'ange de l'inspiration bla le visiter; la musique s'accentuait de plus en plus en et en harmonie. Tout à coup Lablache se lève, se re-ne et s'assied brusquement sur le clavier; presque toutes ouches résonnent à la fois. Il se rassied et termine sa

marche. Ce *doigté* hardi avait fait beaucoup rire. On fit ens
la remarque que ce coup de tam-tam n'avait pas produit
effet aussi discordant qu'on aurait pu croire, toutes les di
nances se corrigeant les unes par les autres. On demanda
Lablache refusa. « Non, dit-il, je l'ai jouée une seule fois
vant Listz, et il a voulu se l'approprier ; mais le pauvre gar
est si maigre qu'il n'a pu faire entendre qu'une dissonance
— Lors de la grande vogue d'un nain qu'on appelait *le géné*
Tom Pouce, un étranger arrivait à Paris tout exprès pour
voir. Un mauvais plaisant lui donna l'adresse de Lablache
s'y présenta. Ce fut Lablache lui-même qui vint lui ouv
« Le *général Tom Pouce,* monsieur ? — C'est moi, dit Lablac
— Comment ! mais c'est un tout petit homme ! — Oui, je s
comme vous dites en public, mais chez moi je me mets à m
aise ! »

XII

tait lié surtout avec Rossini, le comte Kisseleff et le baron ames de Rothschild. — N'a pas eu de vieillesse, étant resté eune d'esprit. — Avantage du renoncement; plus difficile ux femmes. — Dernier plaidoyer à soixante-dix-huit ans our les États-Unis. — Point d'infirmités. — Chateaubriand t Lamartine ont exprimé leur lassitude, leur dégoût de la ie. — Mot de Voltaire d'après le patriarche Jacob; négaion du bonheur; paroles en sens contraire d'Auber, d'Euène Delacroix. — Attache à la vie. — Ses premiers rapports vec Lamartine. — Le poëte et le Marseillais. — Victor lugo et George Sand, Lacordaire et Ravignan; intime liaison vec Lamennais.

'armi tant d'hommes illustres qui le recherchaient l'aimaient, il avait ses préférences. Il était lié parlièrement avec Rossini, en qui il voyait le premier tife de l'art qu'il idolâtrait; avec le comte Kisseleff, bassadeur de Russie, mémorial vivant et spirituel Berryer aimait à parcourir; avec le baron James Rothschild, qui s'étonnait parfois de ses connaisces financières.

Peut-être aurait-il pu s'accuser, comme saint Dominique, de trouver plus de plaisir à la conversation des jeunes femmes qu'à celle des femmes âgées; mais ces dernières même ne pouvaient se plaindre d'av[oir] jamais trouvé son amabilité en défaut.

Son esprit, ouvert à toutes les idées qui occup[ent] la jeunesse, lui avait fait parmi les jeunes gens u[ne] véritable popularité. Entouré en un mot de sympath[ies] jusqu'à ses derniers jours, on peut presque dire qu['il] n'eut pas de vieillesse.

Et en effet, ce qui attriste le plus le dernier âge [de] l'homme, ce n'est pas la conscience de sa dégradati[on] physique; ce n'est pas la perspective de plus en pl[us] rapprochée de son anéantissement: c'est l'éloign[e]ment à peine dissimulé des jeunes générations q[ui] s'écartent de lui parce que tout les sépare, parce qu[e] leurs goûts, leurs joies, leurs ardeurs ne trouvent qu[e] gêne et contrainte en face de cette froide raison q[ui] n'est que le facile effort de la satiété et l'effet natur[el] des glaces de l'âge. Mais cet isolement, cet exil q[ui] frappe le vieillard morose, mécontent et ennuy[é], n'atteint pas celui qui accepte avec philosophie [et] gaieté la marche des années, et qui, sans chercher [à] tromper le temps, ni à *réparer des ans l'irréparab[le] outrage,* s'applique à conserver une jeunesse d'espr[it]

et une gracieuse amabilité qui font oublier la distance et pardonner la décoloration de ses cheveux. On dira out au moins :

« C'est un aimable vieillard ! »

Et cet éloge suffira pour que toutes les mains lui oient ouvertes.

L'important est dans le *renoncement,* qui est plus acile quand la religion vient en aide, quoique toujours énible pour la femme qui s'est accoutumée au rôle de léesse. Les exemples ne manquent pas cependant de emmes qui, après avoir brillé par leur beauté, ont su ar la grâce intelligente de leur accueil réunir autour 'elles un cercle choisi d'amis, et se maintenir ainsi usqu'à la fin dans une sorte de royauté.

Berryer conserva son intelligence vive et lumineuse usqu'à la fin de sa vie.

Quelques mois avant sa mort, on vit ce vieil athlète e soixante-dix-huit ans plaider pendant trois heures, t d'une manière supérieure, pour les États-Unis, contre s armateurs Arman et consorts qui avaient violé la eutralité dans la guerre de sécession.

Les Américains s'étaient rappelé quel rude adverire ils avaient trouvé dans Berryer en 1834, devant Chambre des députés, quand ils avaient arraché gouvernement de Juillet une indemnité de vingt-

cinq millions pour d'anciens et bien douteux griefs.

On lui demandait un jour quel était à son avis l'âge le plus heureux de la vie humaine.

— Soixante ans, dit-il.

Il avait alors cet âge. Puis il ajouta :

« Le soir de la vie est embelli par des goûts plus « durables ; chaque âge a ses joies, et si les dernières « sont moins vives, elles sont aussi moins mélangées « d'amertume ; d'ailleurs, la santé, c'est la jeunesse. »

Il avait en effet une excellente santé, et les infirmités l'épargnèrent comme l'envie l'avait épargné. La modération de ses désirs l'avait préservé des accès de découragement qu'éprouvèrent d'autres hommes illustres plus exposés par leur ambition aux caprices de la fortune. Tel était Chateaubriand, qui écrivait, en 1832, à une femme de ses amies : « Puissance et amour, tout m'est indifférent, tout m'importune! »

Et en 1841 : « J'ai fini de tout et avec tout : je ne « crois plus ni à la gloire, ni à l'avenir, ni au pouvoir, « ni à la liberté, ni aux rois, ni aux peuples. J'habite « seul, pendant une absence, un grand appartement « où je m'ennuie, et attends vaguement je ne sais quoi « en rêvant. Ce qui intéresse les autres hommes ne « me touche point. Je regarde passer à mes pieds « mes dernières heures..... Pasteur ou roi, qu'aurais-je

« fait de ma houlette ou de ma couronne? Je serais « également fatigué de la gloire et du génie, du travail « et du loisir, de la prospérité et de l'infortune. En « Europe, en Amérique, la société et la nature m'ont « lassé. Je voudrais n'être pas né ou être à jamais « oublié. »

Lamartine aussi, au déclin de sa vie, déchu de son ancienne popularité, infirme et presque oublié, s'écrie avec amertume :

« Je ne vis plus, j'assiste à la vie. »

Dans le spectacle de sa déchéance, il ne voyait pas le bienfait de ce dur labeur que lui imposait la nécessité et qui a sauvé la dignité de son caractère.

Voltaire rapporte que le patriarche Jacob, interrogé par le roi d'Égypte sur son âge, lui dit :

« Seigneur, j'ai cent trente ans et n'ai pas eu un eul jour heureux dans ce court pèlerinage. »

Voltaire ajoute qu'en effet aucun homme, riche ou auvre, ne peut dire qu'il ait été parfaitement heureux n seul jour.

Proposition fausse, mais qu'on s'explique dans la ouche de Voltaire; car malgré tous les dons qu'il vait reçus du ciel et malgré les éclatantes faveurs de fortune, il était tourmenté par le fiel même qu'il épandait dans ses écrits.

Le compositeur Auber avait, comme Berryer, le goût persistant de la vie; quelqu'un lui dit quand il atteignait ses quatre-vingts ans : « C'est bien ennuyeux « de vieillir!

« — Oui, répondit Auber, mais c'est le seul moyen « de vivre longtemps. »

Eugène Delacroix, qui cite ce mot d'Auber dans une de ses lettres, exprime ailleurs la même pensée: « ... Nous avons chacun nos ennemis acharnés, qui « dans le rhume, qui dans l'estomac et dans tant d'au- « tres maux. Un homme raisonnable se dit qu'en « somme la grande question est de vivre et même de « vivre avec ses maux..... Défendons-nous donc, il « peut encore y avoir quelques bons moments dans la « partie crépusculaire de la vie, témoin le plaisir que « nous avons eu à nous revoir. »

Cette attache à la vie est certainement d'une philosophie plus vraie et plus naturelle que les dégoûts affectés qui font songer à la fable : *la Mort et le Bûcheron.*

Une communauté d'opinions et des services réciproques avaient été un lien entre Berryer et Chateaubriand, mais ils différaient l'un de l'autre autant par le caractère que par le talent. Berryer, avec sa nature toute spontanée, se perdait dans les périodes pompeuses de l'auteur des *Martyrs*.

Son esprit si net ne pouvait guère aimer l'emphase nuageuse de Lamartine; mais son oreille musicale se laissait bercer au son des *Harmonies poétiques*. Quand les Chambres réduisirent la pension que le gouvernement proposait pour le grand poëte ruiné, Berryer s'indigna de cette mesquinerie, et il vota *seul* contre le projet ainsi amendé. Lamartine lui écrivit : « Merci, vous m'avez compris. »

Leurs relations, sans être intimes, étaient amicales et remontaient à leurs années de jeunesse.

Ils s'étaient trouvés ensemble, sans se connaître, à un dîner où la présence de MM. de Chateaubriand et de Fontanes attirait surtout l'attention. On causa littérature, et la conversation était fort animée, lorsque Berryer parla de poésies qui venaient de paraître.

— J'ai passé, dit-il, ma nuit à les lire; il y a dans ces poésies les plus grandes beautés, et l'auteur est un génie.

Puis aussitôt, de sa voix pénétrante et sonore, il récita d'un bout à l'autre la méditation sur le *Lac*. L'auditoire était vivement ému, mais plus que tous son voisin de gauche, qui, lui serrant vivement la main, lui dit :

« — Il faudrait toujours à mes vers un interprète

« comme vous, monsieur. Je pourrais alors croire à « mon génie. »

Dans un autre dîner que Lamartine, en pleine célébrité, fit à Marseille, au moment de partir pour son voyage en Orient, un habitant pur sang de la Cannebière lui cria tout à coup :

— Eh! monsieur de Lamartine, qu'est-ce que vous faites à Paris, vous ?

Le poëte, un moment décontenancé, répondit :

— Mais je fais ce que je peux, des vers, des livres.

— Eh! que vous êtes heureux, reprend l'autre, de pouvoir vous amuser à ces petites bêtises-là! Nous n'avons pas le temps, nous autres, dans les affaires!...

Telle est souvent la portée de la gloire.

Victor Hugo, avant son exil prolongé volontairement pendant tant d'années, était un des habitués du salon de Berryer. Il s'y trouva un soir en même temps que George Sand, qui désirait beaucoup le connaître. On ne les nomma pas; ils ne se devinèrent pas; et cette rencontre ne s'étant pas renouvelée, ils ne se connurent jamais. On dit quelquefois que le génie se lit sur la figure; mais c'est une lecture qui ne se fait guère qu'après coup.

Berryer aimait beaucoup Lacordaire et Ravignan, ce dernier surtout, avec qui il avait plus d'affinité. Ravignan devint son confesseur et eut une influence heureuse sur sa vie morale, qui, depuis 1857, cessa ses irrégularités, dont il ne resta que des sentiments d'amitié.

Berryer était en intime liaison avec Lamennais, malgré le contraste des esprits et des caractères : l'un, d'une philosophie douce, prenant les hommes comme ils sont et vivant soixante-douze ans sans se faire un ennemi ; l'autre, toujours amer, voulant régénérer le monde et amassant contre les obstacles des flots de colère.

Berryer lui disait en riant : « Vous avez manqué « votre vocation ; avec votre hardiesse et votre éner- « gie, vous auriez été un terrible corsaire, comme vos « compatriotes de Saint-Malo. »

Le fait est que Lamennais était bien loin d'avoir les qualités essentielles du prêtre. Mais Berryer appréciait en lui le penseur profond et le grand écrivain ; il admirait l'ampleur de son style, malgré sa tendance déclamatoire, et les idées pénétrantes et suaves qui souvent apparaissaient au milieu de ses emportements.

XIII

Berryer était savant théologien. — Il défend Lamennais poursuivi comme ultramontain. — Éloquente explication du droit divin. — Lamennais fougueux défenseur des jésuites ; censuré par l'Église même pour ses excès de zèle. — Sa rupture éclatante avec l'Église. — Scène d'Augerville. — Berryer le suit en Bretagne et essaye en vain de le ramener. — Rencontre à l'Assemblée nationale. — Lamennais gardé à son lit de mort par les libres penseurs. — Le Père Hyacinthe et Mgr Darboy. — L'abbé B... — Danger des louanges féminines. — Dîner chez la baronne de Meyendorff ; Berryer, entendant l'abbé B..., a le pressentiment de sa défection. — Tact infaillible et charmante modestie. — Berryer exerce une véritable fascination. — Mot d'Alfred de Musset. — Sage habitude de brûler ses papiers.

Lamennais admirait dans Berryer, outre son talent oratoire, une érudition canonique prodigieuse ; car notre grand orateur savait par cœur les Pères de l'Église : saint Augustin, saint Chrysostome et surtout saint Thomas d'Aquin, qu'il préférait à tous les autres comme ayant l'esprit le plus large. Il connaissait enfin les querelles des jansénistes et des molinistes aussi bien que le plus savant des professeurs de théologie.

On sait quelles singulières et tristes fluctuations subit l'esprit de Lamennais, passant par degrés de l'idée d'une théocratie catholique absolue à ce qu'on appelle aujourd'hui la libre pensée. Dans sa première phase, il attaquait la déclaration de 1682 (1), qui était — sous la Restauration — la doctrine du haut clergé de France, — et, poursuivi pour ce fait, il était défendu par Berryer, qui prononçait alors ces éloquentes paroles :

« — A qui osera-t-on faire un crime, s'écriait-il, de
« vénérer dans son cœur et dans ses paroles cette
« grande puissance spirituelle, qui, toujours vigilante
« pour les rois et pour les peuples, leur fait sans cesse
« entendre ces nobles enseignements, fondements sa-
« crés de tout ordre, de toute dignité, de toute liberté
« dans les États : Peuple, obéis à ton roi : il est l'image
« de Dieu sur la terre; roi, garde-toi d'oublier dans
« les pompes de ta grandeur que le dernier de tes
sujets est ton frère! »

On était en 1826. La guerre faite à l'Église par les fils de Voltaire commençait à se dessiner. Les Jésuites furent bientôt le point de mire de toutes les attaques. Le Roi, si pieux pourtant, et non-seulement le Roi,

(1) *La Religion considérée dans l'ordre politique et civil.*

mais le haut clergé et le Pape lui-même, crurent qu'il fallait, pour sauver l'Église, abandonner cette congrégation si injustement impopulaire, quoique la France lui fût redevable de ses plus hautes renommées littéraires formées par son enseignement. Lamennais, en apprenant l'ordonnance d'expulsion rendue contre les Jésuites, se répandit en invectives et en cris d'indignation :

« Je suis las », écrivait-il, « de l'imbécillité et de la « férocité humaines, et je donnerais pour bien peu de « chose Roi, peuple, ministres, etc., y compris « MM. de Martignac, Portalis et Vatimesnil. Il sera « curieux de voir plus tard ce que deviendront ces « courtisans du crime. Je les recommande à Charles X... « mais, hélas! il rêve! Gare le réveil! »

Les passions violentes sont de courte durée. Elles s'éteignent ou elles se déplacent. Quelques années plus tard, l'irascible abbé censuré à plusieurs reprises pour excès de zèle, notamment pour son livre : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église,* sent avec le dépit le doute l'envahir.

Mais le doute ne suffit pas à cet esprit altier qui n'aime que les partis extrêmes.

Par une brusque volte-face, il s'enrôle dans la démocratie, rompt avec l'Église, et devient pour elle

un ennemi aussi violent qu'il avait été champion compromettant.

En 1834, il publie les *Paroles d'un croyant*. Peu de temps après, il était chez Berryer, à Augerville; on le regardait avec tristesse. On était oppressé en pensant à ce livre étrange, terrible, et, suivant la parole du Pape, *petit par son volume, mais immense par sa perversité,* à ce livre où quelques pages gracieuses sont noyées dans un entassement d'images horribles, monstrueuses, et où Dieu, que l'on affecte de vénérer encore, n'apparaît que pour menacer la société et exciter le pauvre contre le riche. Œuvre funeste d'un esprit faux et d'un orgueil irrité servis par une puissante imagination... Pouvait-on en parler sans la condamner et la maudire? De là un silence glacial que Berryer lui-même ne put vaincre. Lamennais, sombre et silencieux, ne tarda pas à reprendre le chemin de la Bretagne.

Berryer voulut tenter un suprême effort sur l'esprit de son ami. Il le suivit à la Chesnaye et s'y enferma avec lui pendant deux jours, épuisant vainement tout ce que sa foi et son cœur ajoutaient à son éloquence. Il se heurta contre un tel amas de sophismes, de paradoxes et de contradictions, qu'il partit désespéré en disant :

« Je ne puis rien sur ce chaos! »

Ils se perdirent de vue pendant quatorze ans. En 1848, appelés l'un et l'autre à l'Assemblée constituante, et se rencontrant dans un couloir, ils se précipitent d'un mouvement spontané, Lamennais ouvrant les bras pour embrasser son ami. Mais à ce moment, il voit venir un de ses collègues démocrates, qui le regarde avec surprise et d'un œil farouche. Aussitôt Lamennais, se rejetant en arrière, s'arrache à l'étreinte de Berryer et s'éloigne la tête baissée et le front chargé de nuages tel qu'un réprouvé.

On sait comment il est mort. Berryer essaya vainement de parvenir jusqu'au chevet de son ami mourant : les libres penseurs faisaient trop bonne garde autour de leur illustre proie.

A l'époque des succès du Père Hyacinthe, Berryer et Thiers, étant allés ensemble à Notre-Dame, avaient eu beaucoup de peine à trouver place dans l'immense auditoire qu'attirait la réputation du célèbre prédicateur. Après le sermon, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, fit une allocution pour la clôture des exercices de l'Avent.

En sortant, un ami de Berryer, le marquis de Tilière, l'aborde et lui dit :

— Que pensez-vous de ce grand talent ? Quelle élévation d'idées !

— Oui, dit Berryer, et quel artiste en éloquenc quel sculpteur! quel ciseleur!

— On comprend son succès!

— Ah! reprend Berryer, vous parlez du moine? m je parle de l'archevêque, voilà l'orateur! Quant prédicateur, j'avoue que je ne comprends rien à tou cette philosophie étalée dans une chaire chrétienn l'humble curé de village me parlant des command ments de Dieu, des actes de foi et de charité, de l'in molation de soi-même et des promesses célestes, m' apprend plus et m'émeut plus que tout ce baga scientifique et philosophique.

Mgr Darboy n'était pas seulement un homm de talent; c'était un grand caractère. Quand l'Em pereur l'appela à l'archevêché de Paris, il se fit u scrupule d'accepter cette haute situation. « Sire » dit-il, « vous ignorez sans doute que j'ai voté contr vous. » — « N'importe, répondit Napoléon III, votr franchise ne peut qu'augmenter l'estime que j'ai pou vous. » On sait avec quelle grandeur d'âme l'arche vêque subit le martyre en priant Dieu pour ses assas sins. Ses deux doigts étendus pour les bénir furen hachés par les balles parricides! Telle fut la fin d *prêtre;* quant au *moine,* on sait ce qu'il est devenu.

Un autre héros, une autre victime de la vogue mon

ne fut l'abbé B... Deux années de prédication sous
nom de Père Marie Bernard avaient fait admirer la
lleur et la souplesse de sa parole, et lorsque sa
té l'obligea de quitter l'ordre des Carmes, qui
it reçu l'abjuration de son origine hébraïque,
enu simple abbé, puis monsignor, puis confesseur
l'Impératrice, la distinction de sa personne et le
rme de son esprit lui ouvrirent pour son malheur
salons dont l'adulation le perdit.

l est difficile de ne pas être enivré par ces témoi-
ges d'admiration que les femmes prodiguent si
ntiers aux hommes de talent. Elles y mettent tant
grâce et d'enthousiasme apparent, que celui qui en
l'objet ne distingue pas toujours la part qui en
ent à la vogue mondaine et à la vanité en quête
 reflet d'esprit. Il se laissera trop facilement ber-
par la flatteuse et dangereuse illusion d'un entraîne-
nt personnel.

a baronne de Meyendorff dit un jour à Berryer :
ous ne connaissez pas Mgr B... Voulez-vous dîner
 lui ? — Volontiers, répond Berryer ; mais ne
 nommez pas, cela me permettra de l'étudier
ux. » En effet, l'abbé B..., ne sachant pas devant
 il parlait, fit briller à son aise les facettes de son
it et les diamants de ses doigts.

C'était le plus singulier mélange d'idées mondaes et ascétiques.

Dans une de ses excursions paradoxales sule domaine religieux, vers la fin du repas, il fut in-rompu par Berryer, qui en quelques mots releva e erreur canonique, laissant le brillant abbé tout inteit de voir un simple laïque si fort en théologie.

En quittant madame de Meyendorff, Berryer i dit : Cet homme n'est pas sérieux ; l'Église ne doit s compter sur lui. Et en effet l'abbé B..., après avr encouru les censures ecclésiastiques pour sa tenue t ses étranges costumes, finit par quitter l'Église, oùl n'était plus à sa place. Il s'est montré depuis lors da les théâtres et les promenades publiques avec u désinvolture significative. On aurait cherché vainem dans sa physionomie la trace des combats que sa f et sa conscience avaient dû soutenir contre l'enivr ment de l'orgueil et la séduction des louanges. Il av bien décidément, suivant une expression de madan de Staël, jeté son âme à la mer, et il ne songeait mên plus à la pauvre naufragée.

Berryer ne s'était pas trompé. Ses jugements tou jours sûrs étaient dictés par un admirable bon sen une grande hauteur de vue et un tact infaillible.

Sans fiel, sans haine, sans aucune jalousie des succè

es autres, toujours prêt à reconnaître le mérite de ses ivaux, il était pour lui-même d'une modestie vraie et harmante. Sa loyauté et sa bonté rayonnaient dans sa hysionomie et exerçaient une séduction irrésistible.

C'était une véritable fascination. Alfred de Musset isait de lui : « Du moment qu'on l'écoute, on lui devient ami. »

Un rien lui suffisait pour conquérir les cœurs. Un de es adversaires les plus ardents racontait qu'il s'était enti enveloppé et gagné à tout jamais par un simple alut que Berryer lui adressait à une messe de mariage.

Guidé par l'amour du beau et du vrai, il savait faire ntendre la vérité aussi bien à ses amis qu'à ses adveraires. Appelé comme conseil dans des affaires de séaration, que de scandales n'a-t-il pas empêchés!)uand ses efforts de conciliation échouaient, il rédieait un acte ou plutôt une convention réglant les onditions de la séparation; puis, après avoir pris les ignatures du mari et de la femme, il leur disait : Cet acte n'a aucune valeur légale, mais il engage votre honneur, il évite un scandale toujours fâcheux pour les familles, et je reçois votre promesse de vous y conformer. »

Il avait soin de brûler tous ses papiers après en voir pris connaissance. Car rien ne sortait de sa mé-

moire, et rien ne restait chez lui de compromettant pour personne. Il avait à cet égard un procédé particulier : quand il recevait une lettre, il la lisait attentivement, puis la mettait dans un tiroir. Deux jours après il la relisait et la brûlait.

XIV

.ugerville, plaisirs et surprises. — On joue la comédie. — - Mémoire surprenante de Berryer et mobilité expressive e sa physionomie. — Eugène Delacroix; similitude de goûts vec Berryer. — Contraste de leur génie romantique avec urs goûts classiques. — L'école romantique protégée à son urore par la royauté. — Aujourd'hui les réalistes sont révo- itionnaires. — Son ardeur à toutes choses, au billard, au iquet; ce qui lui plaisait dans le jeu. — Le curé d'Auger- ille et la messe en musique. — Chasse dans le parc d'Au- erville. — Les deux bibliothèques. — Mesdames de Jobal t Jaubert. — Jeu du secrétaire. — Après quinze ans, au ıême jeu, Berryer fait les mêmes réponses. — Petits vers nocents. — Richomme occupait l'emploi de Triboulet à ugerville; ses lazzi et bouffonneries. — Berryer était na- ırellement gai, aimant les vieux contes et les chansons. — ı rencontre avec Désaugiers. — Passant en revue diverses ıansons, il admire le chant de la *Marseillaise* où il voudrait autres paroles; Navoigille véritable auteur de cette mu- que. — Complainte de Fualdès; ses auteurs. — Cagnotte l'étude de Me Normand. — Bonne humeur inaltérable. — u du ballon avec ses jeunes neveux; jeux d'enfants avec n petit-fils. — A peine effleuré par les préoccupations argent. — L'éditeur Crapelet.

)uand Berryer était à Augerville, tous les plaisirs ı nêtes de l'esprit y étaient en permanence. Un jour,

il offrit à ses hôtes une surprise renouvelée du duc d'Antin. Une percée faite pendant la nuit dans un massif d'arbres leur montra le lendemain matin, comme par un coup de théâtre, un nouveau et charmant point de vue.

On y jouait quelquefois la comédie. On choisit un jour le *Misanthrope*. Les rôles principaux devaient être tenus par MM. de la Ferronnays et Berryer, mesdames Laurenceau et de Bardonnet. Berryer apprit le rôle de Philinte en un jour par un procédé qui lui était habituel et qui s'explique par sa prodigieuse mémoire. Il se fit lire par son secrétaire les scènes où il devait figurer, écoutant, le front dans ses deux mains, les veines gonflées, les tempes creusées par la concentration de la pensée. Une heure après, il fit recommencer cette lecture ; et dès lors il savait le rôle à n'en rien manquer.

Cependant, au moment d'entrer en scène, le voilà qui se trouble et qui n'ose paraître. Lui, si habitué aux grandes assemblées, il tremblait sincèrement devant cet auditoire peu imposant d'une dizaine de personnes. Il fallut le pousser presque de force. Mais dès qu'il eut commencé, l'inspiration le saisit, et il joua comme aux meilleurs jours de la Comédie française.

Il avait été initié dès sa première jeunesse aux

rs de l'art théâtral dans une intimité passagère v mademoiselle Contat, dont le talent plein de h me avait survécu au déclin des années.

u reste, sa figure mobile et expressive le secondait erveille. Sa bouche était à elle seule toute une hsionomie. Elle était très-particulièrement remar-uble, soit qu'elle s'entr'ouvrît sous une haute pensée, o qu'elle laissât voir dans un sourire une idée fine et aicieuse tempérée toujours par une bonhomie char-nte. Quand cette bouche, si noblement expressive s le dédain, s'épanouissait dans un rire ouvert, es les grâces naïves d'un enfant heureux venaient oiger sur ses lèvres.

es mêmes goûts, les mêmes enthousiasmes rappro-ent mieux encore que leur parenté Berryer et ène Delacroix (1). Il y a plus : nous voyons chez et l'autre le même contraste difficile à expliquer e la nature de leur talent et les objets de leur culte. effet, si l'on considère les principaux traits qui ca-érisent l'école ou le genre romantique, c'est-à-dire agination, le mouvement et la variété des formes enant les seuls guides de l'artiste dédaigneux des es méthodiques de la symétrie et de la correction

(1) Ils étaient proches cousins.

absolue, on reconnaîtra que Berryer, comme orateur, était un romantique au même titre qu'Eugène Delacroix dans la peinture.

Eh bien, chose singulière, ces deux romantiques étaient en théorie, et pour tous les arts libéraux, des classiques passionnés.

Eugène Delacroix disait de Raphaël : « C'est un peintre poëte ; les autres ne sont que des prosateurs. » Pour lui, Mozart était le plus grand des musiciens, et Racine le plus grand poëte. Il ne pouvait de sang-froid entendre dire « *le tendre Racine* ». « Dites donc aussi, s'écriait-il, « *le sublime, le terrible !... Le tendre Racine,* quelle « sottise ! » Et aussitôt il récitait avec feu des vers d'*Athalie,* de *Phèdre* ou de *Britannicus,* et Berryer, dont la mémoire et l'enthousiasme étaient toujours prêts, lui donnait la réplique ; si la mémoire faiblissait, on courait à la bibliothèque, et toute la tragédie y passait.

Quelle fête ce devait être de l'entendre ainsi (1) !

(1) Berryer écrivait à madame Laurenceau : « J'avais tout espéré qu'Augerville vous réunirait cette année ! Vous souvient-il des projets d'entreprise théâtrale ? Je vous redirai en Berri tous mes regrets. Je ne suis pas malade, mais par mille causes diverses je suis poussé à l'humeur noire. La perte de mon spirituel et bien amical Eugène Delacroix a fort ajouté à mes peines... »

Un contraste plus général et non moins surprenant remarque dans l'histoire de la littérature contempo-ne. Le grand mouvement romantique avait com-ncé sous la Restauration. Après vingt ou trente ans ffadissement poétique, la France avait vu se produire e sorte de renaissance vigoureuse. Chateaubriand, martine, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Balzac, red de Vigny, Alfred de Musset, pour ne parler e des plus illustres, avaient jeté un vif éclat sur te époque... Ils étaient alors royalistes. Or, pen-nt que le gouvernement royal accueillait ces nouveaux ents et encourageait leurs efforts, les journaux éraux de ce temps combattaient les romantiques c passion (1). Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. utres novateurs sont venus; les *réalistes* ont rem-cé les romantiques. Mais ici plus de contradiction : révolutionnaires en fait d'art et de littérature sont si des révolutionnaires en politique.

'humanité ne reste jamais stationnaire, et, particu-ement dans le domaine des arts, elle subit des

) Le *National,* journal d'Armand Carrel, malmenait rude-t les novateurs qui, « regardant comme épuisées les com-isons simples et vraies, se jettent dans l'atroce, se tour-tent pour produire des effets extraordinaires et s'attachent peinture des monstres, comme si les monstres étaient la re ».

changements incessants qui peuvent être un prog s, mais qui peuvent être aussi une décadence. Il est d ie naturel qu'à chaque époque on soit en défiance co re les innovations qui violentent les habitudes et qu le temps seul peut consacrer.

Rossini avait apporté en musique des formes n - velles qui pendant un demi-siècle servirent de mo le à d'excellents compositeurs.

Berryer pensait qu'il était impossible à l'art d'a r plus loin ; et il repoussait non-seulement les sava ts *chercheurs de sonorités,* mais jusqu'à la musique e Verdi, dont l'expression dramatique si intense e rachetait pas à son avis la lourdeur du style.

Berryer apportait en toute chose l'ardeur de a nature et la mobilité des impressions sincères.

Il adorait le billard, et s'y montrait d'une col e bouillante quand il perdait, bien que l'on n'y mît s d'enjeu. Mais, au moment le plus intéressant de a partie, que le piano fît entendre une de ses mélod s favorites, aussitôt, qu'il fût en perte ou en gain, a queue s'échappait de ses mains, et la sirène s'em - rait de lui.

Un soir il jouait aux cartes avec madame de Jobal t il gagnait. Il était radieux. Une heure après, le j recommence, et Berryer perd. Le voilà furie

« Comment! » lui dit madame de Jobal avec douceur, « vous gagniez tout à l'heure! ne voulez-vous « pas que je gagne à mon tour? » Berryer se confondit en excuses.

Ce qu'il aimait dans le jeu, c'était moins le gain que la lutte de l'intelligence contre le hasard. Il eût dépensé cent francs pour aller gagner cinquante centimes. Et cependant, au milieu de l'ardeur du jeu, il lui arrivait parfois, sur un mot qu'il entendait, d'interrompre la partie pour faire une citation ou réciter un passage de poésie. Quand il avait pour adversaire son curé d'Augerville, le petit abbé Mousseu, Berryer s'ingéniait à faire des fautes pour le faire *gagner*. C'était autant de gagné pour les pauvres; car ce curé était très-charitable et fort aimé dans le pays. Les habitants du château se plaisaient quelquefois à organiser à son intention des surprises musicales. C'était par exemple une messe en musique chantée par eux. Quand le curé, non prévenu, entendait cette harmonie sacrée, il s'oubliait à l'écouter, et la messe restait en suspens.

Lorsqu'on chassait dans le parc d'Augerville, Berryer se croyait obligé d'accompagner ses hôtes. Il avait un fusil sous le bras, et un livre à la main. Quand un lapin paraissait, il mettait tranquillement le

livre dans sa poche, et couchait en joue... ce qui n'existait déjà plus.

La bibliothèque du rez-de-chaussée, toujours ouverte, était largement pourvue de livres pour tous les goûts intelligents. Mais Berryer avait au second étage une grande pièce occupant toute la longueur du château. Là était son lieu de retraite respecté; là étaient ses livres favoris qu'il ne prêtait jamais, ceux surtout qui étaient des souvenirs. Tel était un Froissard sur vélin, don de la comtesse de Jobal. « Je ne l'accepte, « avait dit Berryer, qu'avec une dédicace, un mot de « vous qui témoigne en tête du volume de notre an- « cienne et éternelle amitié. »

Il était également attaché à madame Jaubert, qui, par sa beauté, ses talents, son esprit étincelant, sa gaieté et son entrain, était l'âme des réunions d'Augerville (1). Elle y venait pour quinze jours et restait quatre mois. On ne voulait pas la laisser partir; c'était un cri général.

(1) Elle était née d'Alton-Shée. Son mari, avocat général à la cour royale de Paris, était frère d'Amédée Jaubert, l'orientaliste-voyageur à qui arriva une singulière aventure. Il avait été retenu en captivité par un des gouverneurs de la Perse qui voulait en tirer rançon. Il vit un matin entrer dans son cachot la fille du gouverneur, qui lui dit : « Mon père s'oppose à mon mariage avec celui que j'aime. Mais vous saurez qu'il est

On jouait parfois au secrétaire, jeu favori des cours du Nord. Berryer y prenait part avec un entrain juvénile. Un soir, le jeu fini, madame Jaubert ramassa le papier sur lequel Berryer avait écrit ses réponses, marquant ses préférences suivant l'ordre du questionnaire. Quinze ans plus tard, le même jeu recommence entre les mêmes personnes, et madame Jaubert, qui avait conservé l'ancien papier, est stupéfaite d'entendre Berryer donner exactement les mêmes réponses, les mêmes solutions qu'il avait données quinze ans auparavant.

D'où venait cette conformité étonnante? C'est que lui-même n'avait pas changé, et que ses sensations de tout ordre n'étaient nullement émoussées. Il avait à peine fait un pas sur ce terrible chemin de la vie si éloquemment décrit par Bossuet. Pour lui, « les jardins n'étaient pas moins fleuris, les fleurs moins riantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins brillantes, les eaux moins claires » ; rien d'effacé, rien qui annonçât « l'approche du gouffre fatal ».

Nous transcrivons à titre de curiosité ce papier de

d'usage en Perse qu'un prisonnier peut réclamer du gouverneur une faveur. Obtenez de mon père son consentement à mon mariage, et je me charge après de vous rendre libre. » Le gouverneur se vit contraint de faire ce qu'on lui demandait, et Amédée Jaubert fut peu après rendu à la liberté. Cette anecdote a fourni à Horace Vernet le sujet d'un tableau.

la main de Berryer, en faisant observer qu'il ne fau voir dans ce jeu qu'un simple badinage et non ur criterium d'esprit.

Le fruit ?....................	Réponse :	la poire.
La fleur ?..................	—	le lis.
L'odeur ?...................	—	pastillo turque.
La pierre précieuso ?........	—	l'opale.
La plante ?..................	—	grimpante.
L'arbre ?...................	—	le chêne.
La couleur ?................	—	blanche.
Le morceau de musique ?....	—	le *Dies iræ* grégorıen.
Lo musicien ?..............	—	Palestrina.
Le génie ?.................	—	Bacon.
Le poëte ?.................	—	Homère.
Le héros ?.................	—	Alexandre.
Le sage ?..................	—	Solon.
Le règne ?.................	—	Marc-Aurèle.
Le gouvernement ?..........	—	aristocratique.
La nation ?................	—	française.
Le climat ?................	—	chaud.
L'heure du jour ?.	—	entre sept et huit, à la campagne.
Le livre ?.................	—	l'Évangile.
L'auteur ?.................	—	Horace.
Le don ?...................	—	la force morale et physique.
L'âge ?....................	—	vingt et un ans.
L'époque du monde ?........	—	le 1er siècle de l'Église.
Le siècle ?................	—	de Périclès.
Le but ?...................	—	le succès.
Le moyen ?.................	—	le droit chemin.
La récompense ?............	—	indifférente.
Ce que l'on redoute ?.......	—	n'être pas compris.
Le défaut ?................	—	la confiance.
Le poëme ?.................	—	l'Iliade.
La religion ?..............	—	la seule vraie.
La vertu ?.................	—	la force constante.
La passion ?...............	—	l'amour.

Le sentiment ?..............	Réponse :	partagé.
La qualité ?................	—	la franchise.
L'oiseau ?..................	—	l'alouette du matin.
Le quadrupède ?.............	—	le chien.
Le poisson ?................	—	la truite.
La saison ?.................	—	l'automne.
La température ?............	—	chaude.

Mis au défi, Berryer écrivait de petits vers sans conséquence. Voici, par exemple, un de ces quatrains improvisé chez madame de Gré... et conservé par hasard :

Sous le charme de si beaux yeux
On vit fort bien dans ces demeures,
Sans jamais y compter les heures
Et sans pouvoir rêver à mieux (1).

A Augerville, il tenait en quelque sorte une petite cour, presque une cour de gai savoir. Le Triboulet même n'y manquait pas. Ce rôle était rempli par Richomme, ancien avoué, ancien camarade de droit de Berryer. Richomme lui était doublement attaché par l'amitié et la reconnaissance. D'un esprit original bien qu'un peu vulgaire, il avait là son franc parler et

(1) Dans la chambre à coucher de Berryer à Augerville, on voyait une petite pièce de vers écrite sur un papier jauni par le temps et soigneusement encadrée. La voici telle que le *Figaro* l'a reproduite :

Au printemps de ma vie exilé dans les champs,
Aux bois, aux prés, aux fleurs, je consacrais mes chants;
Je chantais l'amitié qui, dans mon doux asile,

se livrait à une foule d'excentricités d'une gaieté communicative. Il recevait d'un air radieux les bourrades du maître, et savait par un lazzi ramener le sourire sur ses lèvres. — Ainsi, en jouant au billard, il se débarrassait de sa perruque pour être plus libre de *ses effets ;* il en coiffait un buste de Louis XVIII qu'il apostrophait ensuite, lui reprochant d'avoir octroyé la charte, et de lui faire manquer ses billes en le regardant de travers.

On demandait à Richomme de réciter quelques vers de lui ; il le faisait d'un air timide et embarrassé ; puis, quand on s'était bien moqué de sa poésie, il disait : « Mesdames et messieurs, les vers que j'ai eu « l'honneur de réciter devant vous ne sont pas de moi, « mais de M. X..., académicien. »

Charmait tous mes loisirs, consolait tous mes maux.
Dans les vallons fleuris où s'élève Augerville,
Je crois trouver encor mon bonheur d'autrefois;
De la tendre amitié j'entends encor la voix.
Oui, je retrouve ici ma paisible retraite,
Et ses ombrages frais et ses hôtes charmants
O chagrins que j'aimais, tristes et doux moments!
O jours que j'ai chantés, ô vous que je regrette!
O jours de mon exil qui furent mes beaux jours!
Recommencez pour moi dans ce beau paysage,
Près de ces claires eaux, près de ces vieilles tours.
Revenez pour moi seul, jours de deuil et d'orage,
Revenez et durez toujours.

L'auteur du *Printemps d'un proscrit* (J. Michaud).

Jne autre fois: « Voulez-vous, mesdames, que je « ous redise le dernier discours si pathétique de « Berryer? » Et il le récitait en effet, mais d'une açon si comique qu'il amusait tout le monde et le n tre lui-même.

Richomme avait imaginé un moyen de se promener voiture sans qu'il lui en coutât rien. Il guettait à la rtie de Saint-Roch les voitures de deuil, y montait c un visage de circonstance, et se faisait ensuite mener du cimetière chez lui. Sa tenue était toujours rêmement négligée. « Mon cher Richomme, lui di- Berryer, je ne t'ai jamais vu une pièce de cent ni un beau col de chemise. » Il arrivait à Auger- ie sans bagages; on devait, disait-il, les lui envoyer; s les jours, les semaines se passaient, et les ba- ges n'arrivaient pas. La garde-robe de Berryer y sup- hit. Mais que de plaisanteries ne faisait-on pas sur e bagages fantastiques du pauvre Richomme! Quant i, il ne sourcillait pas, et énumérant les belles choses tenues dans sa prétendue malle, il menaçait d'un cès terrible la Compagnie du chemin de fer. Et e procès? lui disait-on. — Oh! répondait-il, je nis mes preuves, elles seront accablantes! Et les i s reprenaient de plus belle.

Quand Richomme mourut, Berryer en fut vivement

affecté. C'était comme un avertissement, car ils ét:nt du même âge. Et puis cette bouffonnerie soutenue is-sait un vide à Augerville.

Berryer était lui-même, nous l'avons dit, natu-lement gai. Son esprit plein de grâce familière ne é-daignait pas une pointe de gauloiserie.

Il savait et aimait à citer les vieux proverbes, es vieux contes, les vieilles chansons. Il savait par cœur Désaugiers et Panard. Il racontait comment il s'éit lié avec Désaugiers.

Ils se trouvaient une fois, sans se connaître, voisins de stalle au Théâtre-Italien. Berryer, toujours très-bn chaussé, avait ce soir-là des chaussures neuves tp étroites qui le faisaient horriblement souffrir. Pour rn au monde il n'aurait voulu quitter la place et perc quelqnes phrases de sa bien-aimée musique. Il se p-che vers son voisin, et lui demande tout bas s'il n'aur pas un canif dans sa poche. Par bonheur Désaugi avait un canif. Une incision cruciale prestement fa fit cesser le martyre et permit à Berryer de jouir sa trouble de la musique. Cet incident servit de trait d'-nion entre le spirituel chansonnier et le grand orateu

Le goût de Berryer pour les chansons, qui av été son premier péché de jeunesse, reparaissait que quefois aux heures de loisir.

Jn soir, à Augerville, on se mit à chanter de mémire tout ce que chacun pouvait se rappeler, depuis Piard jusqu'à Désaugiers, depuis Béranger jusqu'à Nlaud, depuis la *Marseillaise* jusqu'aux complaintes eplus célèbres.

.e chant de la *Marseillaise* excitait l'enthousiasme lBerryer. « Quelle belle musique ! » disait-il ; « que) hymne royaliste ce serait avec d'autres pa-:es ! »

I ne savait pas si bien dire. Car Rouget de Lisle ıst pas l'auteur de cette musique ; il n'en a fait que paroles, qui n'avaient pas d'ailleurs le sens qu'on er a donné depuis. Poëte et musicien amateur, mais ct peu savant en musique, Rouget de Lisle s'as-ciait d'ordinaire avec des musiciens tels que Eler,)lamaria, Chelard, pour mettre en musique ses ésies patriotiques et ses pièces de théâtre. Quant à *Marseillaise,* la musique était de Guillaume Navoi-e, violoniste attaché autrefois à la maison du duc rléans. L'une des premières éditions en 1793 avait ır titre : *Marche des Marseillais, paroles du citoyen ıget de Lisle, musique du citoyen Navoigille ; à ris, chez Frère, passage du Saumon, où l'on trouve s les airs patriotiques des vrais sans-culottes.* La *rseillaise* a porté différents titres. Sous le nom d'*Of-*

frande à la liberté, elle avait été orchestrée ar Gossec (1).

Berryer avait fini la soirée en récitant d'un bo à l'autre la longue complainte populaire de Fualdès. Et comme un de ses hôtes, le marquis de Varennes, é-tonnait de sa mémoire sur un pareil sujet : Ve, lui dit-il, je vais vous faire voir quelque chose. Il le mena dans son cabinet, ouvrit un tiroir, et, après q-ques recherches, il lui montra la fameuse complai e écrite en entier de sa main et de la main de Du n aîné, avouant qu'ils l'avaient composée ensem, chacun faisant alternativement son couplet. Il fit

(1) Rouget de Lisle eut le tort de se laisser attribue la paternité entière de la *Marseillaise,* au préjudice du musi n Navoigille. Mais il eut lui-même dans sa destinée d'être touj s mal récompensé. Il était capitaine du génie quand il écriv a *Marseillaise.* Malgré l'immense succès de l'œuvre, quelques is après il était suspendu de ses fonctions pour avoir refus e voter la déchéance du Roi ; puis, mis en prison, sa tête était -quée pour l'échafaud. Le 9 thermidor le sauva. A la dema e du premier consul, il composa un chant de combat que l'ar e d'Égypte adopta et substitua à la *Marseillaise.* Il ne paraît s pourtant que Rouget de Lisle fut l'objet des faveurs de l'Emp. La Restauration négligea de lui tenir compte de sa cond e en 1792. Sa position de fortune était peu aisée, mais il e demandait rien. On demanda pour lui, sous Louis-Philippe t l'on obtint une pension qui adoucit ses dernières années.

Le musicien Navoigille avait dédié un livre de sonates à a comtesse de Scallier. La lettre de dédicace, fort bien tourn, avait sans doute été faite par son ami Rouget de Lisle, r les musiciens de ce temps-là ne se piquaient pas de littératu, ni même d'orthographe.

de que cela remontait à 1814. Ils étaient alors l'un e 'autre assez jeunes pour avoir de ces gaietés, mais aez réfléchis pour garder l'anonyme.

Avec ses amis intimes il se plaisait quelquefois à rmonter au temps de sa première jeunesse. Il racon-t qu'à sa sortie du collége il avait été mis dans l'étude d Me Normand, ancien député à l'Assemblée consti-tnte, qui à travers la révolution avait conservé au pil de ses jours toute la ferveur de ses sentiments ralistes. L'exemple et les discours de l'avoué jetèrent dns l'esprit de Berryer un germe qui se développa ps tard. Il racontait gaiement un des souvenirs de ce tnps-là. C'était la veille du dimanche gras. Les clercs d Me Normand, suspendant leur besogne, considé-rent un ciel gris, triste prélude des joyeuses jour-ies. Ils avaient compté leurs ressources et ne se vyaient guère en état de fêter la fin du carnaval. Un epoir cependant leur restait, mais bien faible ! Ils aient mis leurs modiques épargnes dans une ca-gotte, et le produit de la cagnotte dans une loterie i se tirait précisément ce jour-là...

Au fait, dirent-ils, notre camarade Berryer, qui a pis nos billets, ne doutait pas du succès... mais il ne vient pas ! — Tout à coup la porte de l'étude s'ou-e avec fracas, et Berryer paraît, tenant dans ses

mains un gros sac. Sans dire un mot, il l'élève en l r
et laisse s'échapper une pluie d'écus qui s'éparpill t
sur le parquet. Les clercs se précipitent avec des s
de joie sur cette manne sonore. Le butin réuni, on
fit un judicieux emploi, et les jours gras de l'an 18
laissèrent de joyeux souvenirs dans les annales
l'étude de Me Normand.

Cinquante ans écoulés depuis cette époque n'ont
pas changé la bonne humeur de Berryer, et nous
retrouvons vers la fin de sa vie jouant au ballon av
ses jeunes neveux sur la place du village, au mili
des paysans, avec un entrain juvénile. Il se fais
même enfant pour jouer avec son petit-fils, qu'il ad
rait. Un jour qu'il lui avait donné un sabre, le pe
Henri, distribuant des bâtons à son grand-père, à E
gène Delacroix et à d'autres graves personnages, le
commandait l'exercice.

Cette bonne humeur n'était jamais altérée par l
préoccupations d'argent. Dans un moment de cris
l'éditeur Crapelet vint lui offrir 150,000 francs po
publier ses discours en dix volumes à la seule condi
tion qu'il écrirait un commentaire explicatif en têt
de chaque discours. Berryer laissa tomber la chose
Mais quand on lui disait : Vous avez besoin d'argent
il répondait : « J'ai Crapelet. »

XV

Visite de M. Bigelow à Augerville. — Détails des habitudes de Berryer. — Tour de force en plaidoirie. — La camomille inspiratrice. — Différents genres de boissons applicables aux travaux littéraires : Balzac, Alfred de Musset, George Sand. — Fantaisie lugubre d'Alfred de Musset sur la fragilité des charmes qu'on admire. — Musset jugé par Eugène Delacroix. — Musset jugé par Lamartine. — Apparition de la marquise de Talaru à Chamarande. — Berryer ne parlait jamais de lui. — Petits cahiers sur lesquels il inscrivait ses pensées et souvenirs et qui n'ont pas été retrouvés. — Il connaissait beaucoup d'étrangers. — Lord Brougham, grand admirateur de Berryer, organise à Londres une fête en son honneur. — Banquet de quatre cents jurisconsultes et hommes d'État anglais, et autres festins; fête aussi à Juilly au moment des prix.

Berryer reçut à Augerville, en 1863, la visite de M. Bigelow, ministre des États-Unis, qui a décrit ses habitudes et son costume à la campagne.

« ... Il portait une jaquette de velours à un seul « rang de boutons, et un pantalon gris dessinant élé- « gamment ses jambes et tombant sur de légers escar- « pins. La tête était couverte d'un chapeau gris à

« larges bords dont les extrémités étaient retroussées
« et qui inclinait gracieusement d'un côté. Dans ses
« matinées, consacrées au travail, il était secondé par
« quelques amis ou secrétaires. A ce moment on
« pouvait le voir en robe de chambre rouge avec un
« petit bonnet noir sur la tête, sa tabatière à portée de
« la main, et toutes choses à l'entour démontrant la
« nature absorbante de son travail. Quand cette pé-
« riode de gestation qui durait quelquefois plusieurs
« jours était terminée, son visage redevenait serein et
« joyeux. Son discours était fait, quoique pas une ligne
« n'en fût écrite ou ne dût être écrite ! »

Il lui arriva d'être pris au dépourvu pour une affaire appelée au tribunal plus tôt qu'il ne pensait. Il aurait pu demander la remise à huitaine, mais c'eût été un préjudice causé à son client. Par un effort surhumain il étudia le dossier en voiture dans le trajet de chez lui au Palais de justice, et cette plaidoirie improvisée fut couronnée de succès.

M. Bigelow aurait pu ajouter un détail qui a sa singularité. Quand Berryer préparait ainsi un discours sans rien écrire, il buvait un nombre incalculable de tasses de camomille, ce qui faisait dire à madame Berryer : Demain le discours sera merveilleux : je le vois aux nombreuses tasses de tisane qu'on lui a servies.

Cette méthode de travail et ce genre de boisson inspiratrice faisaient l'admiration de son ami Alfred de Musset. Il s'étonnait que Berryer n'écrivît pas de nombreuses notes, et qu'il ne surveillât pas l'impression de ses discours ; car ce charmant poëte n'avait pas, comme on pourrait le croire, le travail abondant ni facile. Il suivait, par nécessité, le précepte de Boileau :

> Hâtez-vous lentement et, sans perdre courage,
> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
> Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
> Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

Et c'était à force d'art qu'il effaçait la trace des pénibles efforts que lui coûtaient ses poésies, qui paraissent écrites avec tant de facilité. Quand aux difficultés du style vint se joindre la fatigue, et qu'il sentit l'inspiration même s'affaiblir, il eut recours à des moyens d'excitation dont il ne vit pas d'abord le danger. Ce n'était certes pas l'innocente camomille de Berryer ; ce n'était pas non plus le café, dont Balzac aux prises avec ses gigantesques travaux faisait un usage immodéré. Alfred de Musset disait à ce sujet et à propos de George Sand dont on remarquait la fécondité littéraire : « Nous avions deux manières de travailler bien différentes. George Sand mettait un pot de

« lait sur sa table; quand ce pot était à sec, elle avait « fait un volume. Moi, j'avais près de moi autre chose « qu'un pot de lait! Quand j'arrivais au dernier verre, « j'avais mis sur ses pieds une strophe qui souvent « encore ne marchait qu'en boitant. »

Au beau temps de sa muse, il venait fréquemment à Augerville, et il s'y livrait à des fantaisies de véritable enfant gâté. Un jour que la réunion était plus animée et plus gaie encore que de coutume, Musset tout à coup, s'adressant à l'une des plus jolies femmes, lui dit d'un ton inspiré :

« — Votre beauté est bien grande, madame, vos yeux ont un éclat qui éblouit et votre voix un charme qui enivre. Mais, hélas! madame, une horrible tristesse m'envahit quand je pense que vous ne jouirez qu'un jour de tous ces trésors enchanteurs; bientôt la mort va venir décharner ces joues, creuser ces orbites, éteindre toute cette lumière et faire taire pour l'éternité cette voix qui me ravit et me transporte. »

« Vous aussi, madame », disait-il à une autre. Et il continuait sur ce ton, quand Berryer s'interposa et parvint difficilement à ramener la gaieté qui s'était enfuie sur cette note funèbre.

Une autre fois, Alfred de Musset recommençait traîtreusement la même antienne. Prenant à partie la

comtesse Delphine Potocka, dont la gaieté rayonnait ce jour-là, il commença par exalter sa beauté, ses talents, son intelligence ; puis, tournant court, dans un élan que Berryer ne put arrêter, il fit à la comtesse un tableau anticipé des derniers jours de sa vie, des souffrances qui précéderaient sa mort, et cela d'une manière si émouvante que les personnes présentes étaient glacées d'effroi, pendant que Musset se félicitait de l'effet de sa lugubre fantaisie.

Ce qui n'était qu'un jeu de sa part s'est en partie réalisé : la comtesse Potocka est morte longtemps après, mais dans de longues et cruelles souffrances.

Philarète Chasles rapporte dans ses Mémoires une singulière opinion de Delacroix sur le talent de Musset : « C'est un poëte qui n'a pas de couleur ! Il manie sa « plume comme un burin ; avec elle, il fait des en- « tailles dans le cœur de l'homme et le tue en y faisant « couler le corrosif de son âme empoisonnée. Moi, « j'aime mieux les plaies béantes et la couleur vive du « sang. »

« Il a manqué à Alfred de Musset, dit Lamartine, « trois conditions, selon nous nécessaires pour former « un grand poëte sérieux : un saint amour, une foi et « un caractère. Ses premières poésies, malgré leur

« apparence d'originalité, procèdent en réalité de « Byron et de Henri Heine. Ces deux écrivains d'un « immense génie, mais d'une dépravation de cœur « aussi prodigieuse que leur génie, avaient fondé l'é- « cole du rire. Mais de quel rire ! Du faux rire ! Car, « rire du sérieux, rire du triste, rire des sentiments « les plus délicats et les plus saints du cœur de « l'homme, rire de soi-même, rire du bien, rire du « beau, rire de l'amour, rire de la femme, rire de Dieu, « ce n'est plus rire : c'est grimacer le blasphème... « C'est profaner la poésie... — Ni Aristophane, ni « Voltaire, ni Beaumarchais n'ont surpassé ce jeune « Allemand dans cet art méchant d'assaisonner le « sérieux de ridicule et de mêler une poésie véritable « à la plus cynique raillerie des choses sacrées. Tel a « été le premier et principal modèle d'Alfred de « Musset ; mais il ne devait pas persister toujours « dans ce faux genre. La tristesse venait avec les an- « nées, et avec la tristesse la véritable poésie, celle « de son second volume, celle surtout de ses *Nuits* « qu'il faut admirer sans réserve. » — Il importe de remarquer, pour atténuer les critiques de Lamartine, que son génie élégiaque le disposait mal au rire, à la gaieté, aux saillies d'esprit, et qu'il ne pouvait aimer beaucoup un poëte dont la muse avait si peu de rap-

port avec la sienne. Lamartine ne comprenait pas la Fontaine, et c'est tout dire.

Berryer avait été fort lié avec le marquis de Talaru, ancien ambassadeur de la Restauration en Espagne. On sait que devenu veuf dans un âge avancé, M. de Talaru, tuteur d'une nièce charmante en âge d'être mariée, reconnut qu'elle le préférait aux jeunes gens qui se disputaient sa main, et l'épousa.

Peu après ce mariage, Berryer couchait chez son ami au château de Chamarande. Il remarqua qu'on lui avait donné la chambre de la défunte marquise. Dans la nuit il crut entendre un frôlement de robe, et voir la vieille marquise s'approcher de son lit. Ils se mirent à causer ensemble du second mariage de M. de Talaru. — Oui, ma nièce est heureuse, lui dit-elle, mais son bonheur ne durera pas.

Quelques jours après, la jeune marquise se trouva indisposée au milieu d'un bal, rentra chez elle, et expira dans la nuit. M. le vicomte d'Aboville, de qui nous tenons ce récit, en a eu la confirmation par Berryer, qui n'aimait pas cependant aborder ce sujet.

Berryer n'avait pas le travers de beaucoup de grands hommes, qui aiment à parler d'eux-mêmes et à entretenir le public de leurs vertus, de leurs faiblesses,

de leurs succès de tout genre et des moindres détail de leur vie intime. Il écrivait pourtant ses souvenirs mais c'était pour lui seul, et il les détruisit sans doute car il n'en est pas resté de trace après sa mort.

Dans un cabinet attenant à sa chambre, à Augerville il y avait un énorme amas de petits livres ou cahiers réunis par douzaines. Une de ses amies ayant eu l'occasion de les apercevoir et lui demandant ce que ce pouvait être :

« C'est l'histoire de ma vie, répondit-il, l'histoire jour « par jour, mois par mois, année par année, de mes « joies, de mes déplaisirs, de mes peines. Tenez, il y « a vingt ans que je vous connais, vous êtes restée six « ans sans venir à Augerville dans un refroidisse- « ment de votre amitié, à mon retour de *Belgrave* « *square*, après un dîner où je restai obstinément si- « lencieux ! Tout cela est mis là par écrit ; j'y avoue « mes torts. Mais comme vous m'avez puni ! Deux ans « sans m'inviter à dîner, comme cela a été long ! Ce « pauvre petit livre a reçu bien des plaintes et des « confidences à ce sujet ! »

Berryer connaissait beaucoup d'étrangers, surtout des Anglais, dont il appréciait l'esprit pratique. Il disait qu'il avait besoin de voir une grande variété de personnes, pour lui remplacer les voyages qu'il n'ai-

mait point, malgré l'hospitalité distinguée qui l'attendait partout.

Lord Brougham avait souvent vu Berryer à Augerville et à Paris. Le célèbre jurisconsulte éprouvait pour notre grand orateur une vive sympathie. Il voulut même,pour conserver le souvenir de leur estime réciproque, réunir leurs deux portraits dans une photographie.

En 1864, il fut le promoteur et l'interprète d'une invitation adressée à Berryer par le barreau de Londres pour fêter leur illustre confrère français, comme il l'avait déjà été trois ans auparavant par les barreaux de France à l'occasion de sa cinquantaine professionnelle. Les plus grands honneurs lui furent rendus à Londres, et le banquet spécial du barreau réunit quatre cents personnes. Les hommes les plus éminents de l'ordre judiciaire, des hommes d'État tels que lord Palmerston et Gladstone le comblèrent de louanges, et lord Brougham déclara que Berryer était le seul orateur qui pût être comparé sans désavantage au fameux Erskine, l'un des plus grands avocats que le monde ait jamais connus.

Berryer répondit :

« Après cinquante ans de travaux, j'ai reçu de mes confrères de France un témoignage de fraternelle sym-

pathie. Là, j'étais au milieu des miens; j'étais soutenu par cinquante années de relations amicales... Mais, près de vous, j'ose à peine dire ce que j'éprouve en ce moment; il me semble que c'est la voix de la postérité que j'entends tomber de vos lèvres. »

Berryer écrivait de Londres à la marquise de la Grange, pendant ces fêtes:

« ... J'ai tout fait pour hâter mon retour à Paris. Je « croyais même partir demain, obligé que j'étais de « me rendre aujourd'hui à l'invitation du lord maire « dont c'est le grand jour annuel, avec convocation de « tout le gouvernement et de tous les magistrats de la « Cité. Cette cérémonie, très-intéressante par l'accom- « plissement des antiques usages de la vieille Angle- « terre, offre un des spectacles les plus curieux; il est « vrai qu'il doit être un peu fatigant; on me parle de « l'obligation de rester environ cinq heures à table. Je « suis encore retenu pendant la journée de demain « par une invitation du lord chancelier qui a convié à « dîner les différents ministres, lord Palmerston et « Gladstone, et les autres que je suis charmé de pou- « voir trouver ainsi réunis. Je ne passerai donc le dé- « troit que dans la matinée de vendredi, peut-être avec « lord Brougham qui va prendre ses quartiers d'hiver « à Cannes... Vous aurez, je crois, des détails assez

« exacts par les journaux de la fête toute splendide
« d'hier. Vous serez touchée et un peu fière de toutes
« les paroles qui dans ces beaux discours ont été
« adressées à votre ami. Rien ne m'avait donné l'idée
« d'un aussi magnifique repas de quatre cent vingt
« personnes servi avec tant de luxe, de profusion, dans
« une salle aussi vaste et aussi belle. Gournet vous
« fera la narration de cette fête presque féerique. »

D'autres hommages, et non les moins émouvants, l'attendaient à Juilly, où il présidait souvent la distribution des prix. Les Pères, justement fiers de leur ancien élève, le comblaient d'égards, et chaque fois il était accueilli par les plus vives acclamations.

XVI

Rassasié d'hommages, il jouit encore plus des beautés de la nature. — Le duc de Luynes. — Frédéric II et sa flûte. — Attendrissement et exaltation en face de la nature. — Gœthe. blasé et lassé de tout, ne voulait plus même sortir. — Berryer était une sensitive. — Ses emportements aussitôt réprimés; sa théorie sur le sommeil; mot de Mgr Dupanloup dans le même sens. — Sommeil fractionné. — Habitudes matinales. — Consultations bénévoles. — Charités ingénieuses. — L'homme au râteau. — Il plaçait son argent en libéralités. — Détour subtil pour obliger un ancien secrétaire. — Lettres à son régisseur. — Essais de médecine gratuite. — Le rebouteur poursuivi par le médecin. — Berryer et son médecin de Paris. — Ordre méthodique des occupations de chacun à Augerville. — La politique en était absolument bannie. — On flattait les petites manies du maître. — Le château de Malesherbes. — Héroïsme antique du défenseur de Louis XVI. — Malesherbes et Treilhard.

Quelque douces que fussent de telles ovations, Berryer n'en était pas enivré. La gloire, considérée dans son plus noble sens comme le témoignage et l'approbation d'une belle vie, ne pouvait lui être indifférente. Mais il trouvait ailleurs des jouissances intimes encore plus grandes.

Ainsi rien n'égalait l'ineffable plaisir qu'il goûtait la campagne dans la contemplation de la nature. écrivait en 1860 au savant duc de Luynes, l'illust Mécène (1) : « Que ne puis-je être tout simpleme « pour tous comme pour vous *l'ermite d'Augerville!* Et sa passion pour Augerville ne procédait pas d l'esprit de propriété.

Un musicien de la chapelle de Frédéric II disait C'est à tort que le roi passe pour aimer la musique; n'aime que la flûte... et encore n'aime-t-il que l sienne.

Ce n'était pas ainsi que Berryer aimait la campagne il jouissait partout des beautés de la nature, en artiste en poëte, en philosophe chrétien. Deux ans avant sa mort, dans une de ses visites au château de Rouville accoudé à la fenêtre donnant sur la rivière d'Essonn

(1) Ce titre de Mécène est souvent usurpé par de riches collectionneurs qui achètent des objets d'art par vanité, esprit d'imitation, ou dans l'espoir d'un gain à réaliser tôt ou tard sur ces objets dont la valeur va sans cesse en augmentant. Tel n'était pas le feu duc de Luynes. C'était un véritable Mécène qui, loin de spéculer sur l'avenir des artistes, leur donnait souvent le double du prix qu'ils demandaient pour leurs œuvres. Ce grand seigneur si généreux a couronné sa vie consacrée au bien en allant en 1868, malgré son grand âge, secourir les blessés tombés pour la défense du Saint-Siége. Une fièvre pernicieuse l'emporta en quelques heures.

oule trente mètres plus bas, il disait mélancoli-
nent à M. d'Aboville :

a! mon ami, que la nature est belle! Quand donc
rai-je en jouir en repos?»Et des larmes d'atten-
ement coulaient de ses yeux. *O rus, quando te
iam?* disait Horace; mais Horace n'allait pas
'aux larmes.

rs de sa dernière visite à Vaufreland, sur la fin de
mbre 1867, il fut envahi subitement par le pres-
nent de sa mort prochaine. Il regardait longue-
le soleil déjà pâli de septembre. « Je vais bientôt
rouver, lui disait-il, avec un bien meilleur visage,
us ne nous quitterons plus. » Dans un langage vrai-
poétique, il fit en partant ses adieux à chaque
à chaque arbre, à chaque fleur, avec une sorte
ltation.

the, dans sa vieillesse, se montrait « lassé de
» et se plaignait de la monotonie de l'éternel
mps, du périodique automne..... :

. quoi bon, disait-il, voir tout cela? c'est toujours
nême chose; cela recommence toujours dans les
nes conditions; la nature n'a plus d'attrait pour
i. »

ryer était bien loin du calme olympien de
e et de son profond ennui. C'était une *sensitive,*

et ses impressions avaient toujours été aussi vives que spontanées. Dans sa jeunesse, au milieu d'une discussion presque violente avec sa femme, il s'arrêta tout à coup et tomba à ses genoux en lui promettant de ne plus s'emporter; il tint parole. Cette extrême sensibilité, il faut le dire, était une partie de son génie. Il lui devait ses succès et ses jouissances. Quant à ses douleurs, et il en eut de cruelles, il les tenait cachées; il ne fallait pas y toucher.

Berryer, comme M. Thiers et d'autres hommes éminents, estimait que le sommeil trop prolongé produit un effet d'énervement physique et moral, qu'il vaut mieux le fractionner, et qu'il faut dans tous les cas le réduire au strict nécessaire.

C'était aussi le sentiment de Mgr Dupanloup. A une femme du monde qui le pressait de questions sur les moyens d'arriver à la perfection chrétienne, il répondit en souriant : « Mon enfant, levez-vous de bonne « heure et ne dormez pas trop longtemps. »

Berryer possédait une faculté précieuse : le sommeil toujours à ses ordres, dormant quand il voulait, et de la manière la plus irrégulière s'il le fallait. Habituellement couché avant minuit, à Augerville il se levait à la pointe du jour, allait faire sa tournée d'inspection et se recouchait presque toujours de sept heures à neuf

ures. Puis il recevait les gens du pays qui venaient le
nsulter sur leurs petites affaires. Il les écoutait gra-
eusement, et accordait à ces humbles clients la même
tention qu'aux plus grandes causes. Il donnait des
nseils, non-seulement sur les questions d'affaires où
n jugement était infaillible, mais aussi sur la con-
uite des exploitations rurales, dont il possédait par-
itement la pratique.

Humain avec ses fermiers, obligeant avec ses voi-
ns, sa charité, qu'il exerçait avec une joie visible,
arrêtait à peine à la limite de ses ressources. Ses dé-
esses fréquentes provenaient moins de son luxe que
e son inépuisable bonté. Il déguisait ses charités sous
es formes ingénieuses. Il avait autour de son château
e petites maisons où il logeait des pauvres gens qui
taient censés lui payer un loyer.

Un jour, il aperçoit dans son parc un vieillard qu'il
'avait pas encore vu et qui dormait à côté d'un râteau.
l le réveille et lui demande ce qu'il fait là. « Vous
oyez, dit l'homme, je gagne les trente sous de M. Ber-
yer. — Ah! fait M. Berryer. Eh bien, mon ami, conti-
ue ton somme! »

Certes il aurait pu dire comme l'illustre Donoso Cor-
ès: «Je n'ai jamais regardé un pauvre sans penser que
e voyais en lui un frère.» Il ne plaçait jamais l'ar-

gent qu'il recevait; il le dépensait à mesure, et p s souvent encore il le donnait. Il secourait ainsi, sans n parler jamais, d'anciens amis de sa famille.

Berryer apprend un jour qu'un de ses ancie s secrétaires, M. L..., qui l'avait quitté un peu cavaliè- ment par ambition, se trouve dans une grande d- tresse. Il appelle M. Moreau et lui dit : « Je viens « découvrir une erreur dans mes comptes, je d « encore mille francs à M. L... sur son traitemen « veuillez les lui remettre. » M. L... répond q M. Berryer ne lui doit absolument rien, et ne se déci à accepter ce douteux payement que sur les instanc réitérées de son généreux ami et maître.

Les lettres de Berryer à son régisseur sont remplie de traits de bonté et de bienfaisance. Il recommand à ce régisseur de se conduire avec tout le monde ave douceur mais fermeté contre les abus. Ailleurs, quan il veut réformer son *faire-valoir* et louer les terres d parc, il lui dit : « Occupez-vous de cela avec discré- tion et réflexion, sans affliger personne. »

En 1866, il achète un terrain et le fait clore. La commune revendique ce terrain. Berryer gagne le procès et donne à la commune six cents francs qu'elle a dépensés contre lui.

Il avait voulu instituer des secours de médecine gra-

te; mais il paraît que cet essai avait eu peu de suc-s. «Il faudrait, dit-il, donner très-poliment congé à T... en lui expliquant que son traitement annuel se parce que les ouvriers veulent avoir un médecin leur choix. On lui payera les visites qu'il sera prié faire. »

Les généreuses intentions de Berryer avaient échoué vant l'impopularité du médecin. On en trouvera plication probable dans le fait suivant.

l y avait dans la contrée un rebouteur qui raccom-dait à merveille les jambes et les bras cassés, et avait acquis dans cette spécialité une sorte de mo-nole, au grand déplaisir des médecins du pays. Or, rriva qu'un soir un jeune ami de Berryer, M. Ernest Vaufreland, tomba et se cassa le bras. On alla en ret chercher le rebouteur qui réduisit la fracture, is il avait fallu envoyer une voiture au milieu de la t; cela avait fait quelque bruit, et le médecin d'Au-ville, qui d'ailleurs venait souvent dîner au château, eut bientôt connaissance. Il crut l'occasion bonne r faire un exemple, et,sans égard pour Berryer, il nta au rebouteur un procès pour exercice illégal la médecine. Berryer indigné voulut plaider lui-me pour le rebouteur et le fit acquitter.

Quand il était à Paris, il recevait chaque jour la vi-

site de son médecin, le docteur Tassy, qui venait passer quelques minutes avec lui. Berryer disait en riant : « J'ai mon médecin ordinaire comme le roi! » Et le médecin disait : En vérité, j'ai plus besoin de voir M. Berryer que lui de me voir... Je lui donne cependant un conseil par jour, conseil amical qu'il ne suit jamais. »

Berryer régnait et gouvernait dans son château, mais il n'avait aucune peine à faire accepter les lois faciles de son gouvernement. Comme un père de famille, il réglait les places aux repas, et même au *to*[illegible] et au *mistigris*, jeux qu'il préférait comme repos de l'esprit et qu'il fallait cependant jouer sérieusement, régulièrement.

Chacun avait son rôle tracé, et pendant que l'un de ses secrétaires, M. Ch...., était chargé des commissions et des correspondances, et que l'autre, M. de B..., étudiait les dossiers, tous les hôtes de Berryer, — et surtout les femmes, — s'appliquaient à le distraire des soucis de la politique, en écartant avec le plus grand soin les souvenirs et les dates qui pouvaient l'impressionner péniblement. On s'entendait pour flatter ses innocentes manies. Ainsi, fruits, poissons, primeurs, tout venait de Paris; et l'on feignait de croire que c'étaient des produits de sa terre; alors il se rengor-

git sur la fécondité d'un sol qui, en réalité, était peu fertile.

Parmi les châteaux voisins, celui de Malesherbes évoquait des souvenirs d'un puissant intérêt. Il appartenait au comte de Chateaubriand, ami d'enfance de Berryer, neveu du grand écrivain et petit-fils de l'illustre défenseur de Louis XVI. Chateaubriand, dans ses *Mélanges*, a glorifié justement l'héroïsme de cet homme admirable :

« Subir la mort avec courage et dignité, c'est un spectacle dont la Révolution a vu beaucoup d'exemples. Mais nous voyons M. de Malesherbes sortir de sa retraite à l'âge de soixante-douze ans, pour venir offrir à l'ancien maître dont il était presque oublié, l'autorité de ses cheveux blancs et le vénérable appui de sa vieillesse pour devenir une troisième fois (suivant une expression de Boissy d'Anglas) le conseil de celui qui était sans couronne et dans les fers, de celui qui ne pouvait offrir à personne que la gloire de finir ses jours sur le même échafaud que lui. M. de Malesherbes écrivait au président de la Convention pour lui proposer de défendre le Roi : Je ne vous demande point, lui dit-il dans sa lettre, de faire part à la Convention de mon offre, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez impor-

« tant pour qu'elle s'occupe de moi ; mais j'ai été p-
« pelé deux fois au conseil de celui qui fut mon ma re
« dans le temps où cette fonction était ambitionné le
« tout le monde : je lui dois le même service lors le
« c'est une fonction que bien des gens trouvent d ı-
« gereuse. — Plutarque ne nous a rien transi s
« d'un héroïsme plus simple.

« Lorsque le Roi fut conduit à la Convention, M. e
« Malesherbes ne lui parlait qu'en l'appelant *Sire* t
« *Votre Majesté.* Treilhard l'entendit, et s'écria -
« rieux : Qui vous rend si hardi de prononcer ici es
« mots que la Convention a proscrits? — Mon mép s
« pour vous et pour la vie, répondit M. de Mal-
« herbes. »

M. de Malesherbes paya ce mot de sa tête, et le f-
rouche Treilhard devint le comte Treilhard. Il ne f.
pas le seul que Napoléon convertit.

XVII

stractions d'Augerville; la musique au premier rang. — Rossini lui semblait un demi-dieu. — Soirées aux Italiens. — Débuts de Pauline Garcia. — Voyage précipité de Berryer. — Physiologie de la musique. — Classique déterminé. — Sensations vives et exclusives. — Les criminels n'aiment point la musique; voir pourtant l'histoire de Stradella... — Tout à l'heure présente et l'esprit dégagé de toute pensée absorbante. — Visite matinale d'électeurs marseillais. — Un député en négligé devant ses électeurs. — Mot habituel de Thiers. — Habit bleu de Berryer resté légendaire. — Description de l'intérieur d'Augerville ; chambre où madame Berryer est morte. — Cause singulière de la mort de madame Berryer. — Histoire d'un petit chien. — Armoiries des propriétaires successifs d'Augerville. — Maintien des traditions de sa famille. — Devises inscrites çà et là. — Jamais l'esprit en repos. — Pensées qu'il écrivait sur le premier papier venu. — Il ne répondait jamais aux journaux. — Conseils renfermant tout un plan d'études. — Mademoiselle Patti; éloge restrictif de son talent.

D'autres voisinages offraient aux habitants d'Auger- vle d'agréables promenades; le séjour même du châ tu était animé de mille manières, et les heures scoulaient rapides, soit dans des lectures intelligentes o des causeries charmantes d'où la médisance était

exclue, soit dans le culte des arts où la musique oc-
pait toujours le premier rang. Berryer dans sa jeune
prenait une part active à ces concerts, unissant
voix à celle d'Eugène Delacroix qui, au double titre
cousin et d'ami, venait souvent à Augerville. Ils p-
couraient ensemble les partitions de Rossini, que B-
ryer savait toutes par cœur. Car, pour lui comme p
tout le monde, Rossini était alors *il Dio della musi*.
Une soirée aux Italiens avec Lablache, Rubini, m-
dames Sontag et Pasta, le plongeait dans d'ineffab
délices. Il eût fait deux cents lieues pour entendre
merveilleux artistes. Et c'est ce qu'il fit aussi lors
début de Pauline Garcia.

C'était en 1843. Le jour de ce début était proc
Berryer, appelé dans le Midi pour un procès imp-
tant, le plaide avec une fiévreuse impatience, le ga
pourtant, se jette au sortir de l'audience dans u
chaise de poste, encore revêtu de sa robe d'avoc.
Arrivera-t-il à temps?... Il presse les postillons, chan
deux fois de costume dans l'intérieur de la chaise,
dans la tenue la plus correcte, se fait conduire dir-
tement au Théâtre-Italien au moment où commenç
le troisième acte d'*Otello*. Quand Pauline Garcia
chanté la céleste romance du *Saule*, avec ce gra
style et cet instinct musical qui semblaient comme

écho de sa sœur la *poétique* Malibran, les applaudissements éclatèrent; mais ils redoublèrent, quand une voix sonore et chaude fit entendre un *bis* enthousiaste, auquel répondit aussitôt une multitude de *bis.*

Pauline Garcia salua, souriant à Berryer qui avait donné le signal de ce triomphe. Elle ne savait pourtant pas quel prodigieux effort récompensait son sourire.

La passion de Berryer pour la musique s'exprimait de la manière la plus vive. Il écrivait d'Augerville à madame Jaubert, qui était grande musicienne :

« ... Je vous attends, vous le savez, tout est en fleur, « l'air parfumé... me voilà donc impatient de vous voir « venir. Jusque-là le piano est muet... Près de vous, « *dilettante con amore,* je puis m'écrier : Vivent les « gens pour qui tout est musique! Mélodie, harmonie, « paroles, ton, couleurs, regards, mouvements, tout « leur est chant, et ce chant éveille toutes les pensées. « Je suis de ces musiciens-là... Arrivez donc, arrivez « vite, vous qui rendez si belles les heures où l'on « vous voit, et dont la pensée charme celles où l'on « est loin de vous. »

Berryer avait sa stalle au Conservatoire. Classique déterminé, ses antipathies étaient aussi vives que ses admirations. Il quittait aussitôt un salon si l'on y

exécutait de la musique nouvelle. Il avait surtout en aversion la musique d'opérette et ne l'admettait pas chez lui. Mais quand un morceau lui plaisait, il n'en jouissait pas à demi : il rayonnait de joie et s'enivrait de mélodie.

Berryer disait que dans sa longue carrière d'avocat, il avait pu remarquer que les grands criminels aimaient rarement les arts, et jamais la musique. Il défiait les disciples de Gall de trouver dans ces crânes voués au crime aucune protubérance dans la région des sons. Cette remarque pourrait être soupçonnée de partialité pour cet art que Berryer aimait tant. Il oubliait l'histoire de Stradella, sauvé du poignard qui le menaçait grâce à l'émotion produite sur ses assassins par la beauté de son chant.

Bien que son séjour à Augerville fût un temps de repos, Berryer consacrait pourtant quelques heures à l'étude et particulièrement aux questions de finances, dans lesquelles on a admiré la netteté de ses lumineux rapports. Mais ni là, ni à Paris, il ne faisait parade de son travail.

Il était toujours tout entier à l'heure présente, si bien que ceux qui le voyaient dans le monde, l'esprit libre et dégagé de toute préoccupation, étaient tentés de croire qu'il ne travaillait jamais.

Une délégation de ses électeurs de Marseille se présente une fois chez lui de grand matin, insistant pour être reçue. On réveille Berryer, qui dormait, s'étant couché fort tard, contrairement à son habitude. Au seul nom de Marseille, il s'arrache à un repos encore nécessaire.

Une toilette hâtive et incomplète, les paupières encore alourdies, et la marque de la fatigue sur tous ses traits : tel est l'aspect sous lequel il se présente à ses électeurs et se dispose à écouter leur harangue.

Elle était longue, cette harangue! et, malgré la saveur de l'accent provençal, le malheureux député avait de la peine à se tenir éveillé. Quelques paroles banales furent la seule réponse qu'il eut la force de prononcer.

Les délégués se retirèrent assez désappointés, et l'un d'eux, qui voyait Berryer pour la première fois, disait en sortant :

« C'est un paresseux, et même peu de chose! Com-
« ment! pas éveillé à sept heures! pas habillé! Et cette
« parole embarrassée! Ce n'est pas comme ça qu'on
« parle à Marseille! Je te le dis, mon cher, c'est un
« homme surfait! »

Ce mot fut rapporté à Berryer dans un éclat de rire, auquel il prit part lui-même.

« — Voyez, ajouta-t-il, ce que c'est que d'être trop « empressé et trop poli ! J'aurais dû faire comme « M. Thiers, qui, lorsqu'il dort, fait répondre qu'il « travaille. Un député qui veut garder son prestige « ne doit jamais paraître en négligé devant ses élec- « teurs ! »

Ces visiteurs matineux avaient été particulièrement choqués de ne pas voir leur député dans cette tenue irréprochable, popularisée par ses portraits et surtout par cette petite statuette de Barre qui le représente, à la tribune, la main dans son habit boutonné sur la poitrine. C'était un habit bleu à boutons de métal qui était devenu légendaire. On remarquait à ce sujet que l'habit noir ne se portait autrefois que pour deuil, qu'avec les habits de couleur on mettait des cravates noires, même dans le monde, et qu'en 1848 seulement l'usage de l'habit noir et de la cravate blanche s'est généralisé.

Retournons à Augerville, et hâtons-nous de visiter l'intérieur de cette demeure, qui va bientôt, hélas ! perdre son maître !

Voici le petit salon du rez-de-chaussée, jolie pièce en rotonde où la lumière du jour, tamisée par des vitraux, vient caresser discrètement une charmante déesse de marbre, reproduction par Bartolini de la

Vénus de Canova. C'est un legs du duc de Fitz-James (1), qui, témoin des soins assidus donnés par Berryer à l'embellissement d'Augerville, a voulu y contribuer et lui laisser en même temps un souvenir de leur foi commune et de leur vieille amitié.

Parmi les objets d'art, remarquons les cadeaux des souverains et des villes; puis la statue de Démosthènes en argent, présent de Montalembert; le buste de Louis XIII, et le portrait équestre de Charles X, par Horace Vernet; le portrait du comte de Chambord en regard de l'entrée de Henri IV à Paris, magnifique copie de Gérard, symbole d'espérance; un joli portrait de Marie-Antoinette, la grâce dans la majesté.

Mais voici une chapelle: c'est la chambre où madame Berryer est morte!

Un attachement mutuel avait succédé à la passion des premières années, et, au milieu de leurs distractions réciproques, s'était maintenu jusqu'au dernier jour.

Berryer conservait dans cette chambre quelques objets familiers de la morte, entre autres un bouquet desséché, le dernier qu'il lui avait offert.

(1) Édouard, duc de Fitz-James, pair de France, démissionnaire en 1832, lors de l'abolition de l'hérédité de la pairie. Rentre au Parlement comme député, et meurt en 1838. Esprit sage et orateur brillant.

Un accident singulier avait causé la mort de madame Berryer. Elle avait un petit chien qu'elle adorait et que le hasard lui avait donné. Ce petit animal avait suivi Berryer comme il sortait du Corps législatif, et s'était attaché à ses pas malgré les efforts qu'il faisait pour l'éloigner. L'obstination du chien fut telle que, la porte lui ayant été fermée, il attendit que quelqu'un la fît ouvrir et pénétra ainsi jusqu'à Berryer en le regardant d'un air suppliant.

Bien qu'il fût doux avec les animaux, Berryer voulait chasser le petit intrus. Mais madame Berryer, le trouvant gentil et touchée de son insistance, déclara qu'elle l'adoptait. Elle s'y attacha même tellement qu'elle le faisait coucher sur son lit.

Or, cinq ans plus tard, étant à Augerville, madame Berryer s'était fait saigner dans une après-midi pour une indisposition légère, et s'était couchée après la saignée, bien qu'il y eût alors au château nombreuse compagnie. Le petit chien, en caressant sa maîtresse pendant qu'elle dormait, défit le bandage de la saignée. Au bout d'un certain temps madame Berryer se réveilla dans un malaise inexprimable. Elle se vit baignée dans son sang, prit peur, et malgré sa faiblesse, jetant sur elle un peignoir, elle se traîna jusqu'à la salle à manger, où l'on achevait de dîner. L'apparition

de ce fantôme aux vêtements blancs tachés de sang causa un saisissement général. Avant qu'on pût courir à elle, madame Berryer, épuisée par le sang qu'elle avait perdu, s'affaissa sur elle-même. On la transporta sur son lit, et, quelques heures après, elle expirait.

Ce fut un deuil dans le pays, car sa bienfaisance et son aménité l'avaient rendue très-populaire; une foule émue, accourue spontanément, se pressa autour de son cercueil.

Dans cette chambre de triste souvenir, on admire un grand et beau vitrail du célèbre peintre verrier Maréchal, de Metz, qui nous montre saint Louis et saint Pierre priant et intercédant pour la France, au moment où l'archange saint Michel est envoyé pour la foudroyer.

L'escalier est protégé contre le soleil par des stores sur lesquels Berryer a fait peindre les écussons des propriétaires successifs d'Augerville; le dernier blason est le sien: « d'argent, au chevron de gueules accompagné en chef de deux quintefeuilles d'azur, et en pointe d'une aigrette de même (1). »

(1) Dubuisson, Paris, 1757. *Armoiries de Berryer, seigneur Ravenoville, de Cibrantôt, de Rouville.*

Berryer, comme on l'a vu (p. 14), pouvait prétendre au titre comte qu'avait porté son ancêtre direct. Mais il pensait, comme son père, qu'un titre nobiliaire ne convient pas à la

Ces armes sont reproduites en *ex libris* sur les livr de sa bibliothèque. Elles sont surmontées d'une co ronne comtale; au-dessous, on lit la devise : *Foru et jus,* le droit et la libre défense, et plus bas : *Bibli thèque de M. Berryer.*

Il avait d'autres devises qu'il avait inscrites çà et dans sa demeure : *Faire sans dire.* — *Donner et pa donner.* — *Credidi propter quod locutus sum.* « M conviction m'a dicté mes paroles. » — Puis cette d vise qu'il avait mise au bas du portrait du président Harlay et qu'on a inscrite sur son propre tombeau *Celui qui dit toujours la vérité ne passera pas vivra dans l'éternité.* — Celle-ci encore, qu'on également mise sur sa tombe : *Pectus est qu disertos facit,* « c'est le cœur qui fait l'orateur ».

Berryer n'avait jamais l'esprit en repos. Il lui arr vait souvent d'écrire ses pensées, quand elles l venaient à l'esprit, sur le premier papier venu. On e a retrouvé un peu partout, sur son portefeuille, e marge de ses livres. Sans être absolument neuve elles portent la marque d'un sens droit. Nous en cite rons quelques-unes.

profession d'avocat. Si l'on se hasardait à effleurer cette que tion devant lui — ce que peu de personnes auraient osé fai — il se dérobait aussitôt. Mais dans sa vie intime il conse vait les marques de sa noblesse, pour en maintenir la traditio

« — Parmi les mobiles des actions humaines, il faut se défier de la présomption et du ressentiment : de la présomption, qui ne doute jamais du succès le plus douteux ; du ressentiment, qui ne laisse rien mûrir.

« — Il faut éviter les secousses, et faire glisser la France vers la monarchie comme le vaisseau glisse à la mer quand la hache a brisé ses entraves.

« — Il n'est pas d'erreur plus funeste que de confondre le principe d'un gouvernement avec ses actes même les plus regrettables. Les condamner ensemble est un remède mille fois pire que le mal.

« — La meilleure règle de la vie publique est de n'avoir jamais une rancune ni un sentiment personnel.

« — La royauté ne doit pas se méfier de la liberté.

« — La liberté ne peut avoir de plus solide appui que la royauté héréditaire.

« — C'est de la défiance ou de la confiance des intérêts intelligents que viennent la faiblesse ou la force des gouvernements.

« — Les exigences populaires sont rarement la cause des révolutions ; elles en sont plutôt le résultat. Ce sont les révolutions qui les font naître.

« — Connais-toi toi-même : — Dieu est patient
« parce qu'il est éternel.

« — Celui qui donne aux pauvres prête à Dieu.

« — Avez-vous peur de Dieu, sauvez-vous dans ses
« bras. (Saint Augustin.)

« — La peur et l'ambition poussent la roue du monde.

« — L'art de parler comprend le soin de taire beau-
« coup de choses et d'éviter les paroles inutiles. »

Berryer disait que, pendant cinquante années de vie publique, quand les journaux l'attaquaient, il les laissait dire, et qu'il s'en était très-bien trouvé.

Dans une lettre à un jeune rhétoricien de ses amis, M. A. de V..., il lui donnait des conseils qui sont tout un plan d'études. Et d'abord une pensée qui est profondément vraie :

« L'insuffisance de la première éducation ne se ré-
« pare jamais, ni pour l'esprit ni pour le cœur. »

Suivent des indications pratiques :

« Ce qui te manque en ce moment, ce sont les pre-
« miers éléments, sans lesquels il est presque impos-
« sible de donner à l'expression de la pensée le tour net,
« précis, élégant et facile qui lui convient. Puisque
« tu te sens bon courage, tu devrais durant ces pre-
« miers mois faire une étude réfléchie de la syntaxe.
« N'aie pas honte de revenir au bonhomme Lhomond

il n'y a pas de livre plus utile que le sien, et c'est, en entrant en rhétorique, une nécessité d'être familier avec lui... Enfin, je te conseille de lire assidûment les Dialogues de Fénelon sur l'éloquence et sa ettre adressée à l'Académie française, qui est ordinairement imprimée à la suite des Dialogues; là est oute la rhétorique. Il faut aussi orner et approvisionner ta mémoire. Je me souviens d'avoir employé ıne méthode excellente... Je m'imposais tous les oirs l'obligation d'apprendre seulement quinze ou ingt vers de Racine, de Boileau, de la Fontaine, e Virgile et d'Horace... l'*Art poétique* d'Horace qui st vraiment le code du bon goût et de la saine littérature... quelque belle harangue de Cicéron et de émosthènes. »

uelques années plus tard, il écrivait à son jeune , lors des premiers succès de mademoiselle Patti :

... Si tu étais ici, je te prierais de venir quelqueis partager mon dîner... et tu me ferais aller au éâtre, où tu me révélerais le mérite supérieur de la ntatrice aux beaux yeux dont j'admire la vocalition légère, mais qui ne m'a pas encore fait entendre les échos de son âme. Je ne sais plus aller au ectacle sans avoir près de moi à qui dire mes imessions. »

XVIII

Berryer entre dans sa soixante-dix-neuvième année. — Caveau sépulcral des seigneurs d'Augerville; emplacement consacré à sa famille et à lui-même. — Son respect pour les prêtres; sa vénération pour le Père de Ravignan. — Chute funeste au Jardin d'acclimatation. — Ses deux vieux amis meurent avant lui à quelques jours de distance; on le lui cache. — Pensée délicate de madame de Rothschild. — Dîner en 1867 chez le comte Pillet-Will avec Berryer et Rossini. — Apothéose de l'art musical. — Superstition de Rossini confirmée par sa mort. — Amitié des plus vives entre ces deux beaux génies. — Berryer se prépare à bien mourir. — Il veut aller à Augerville. —Visites qu'il ne peut recevoir. — Ses adieux au barreau par l'intermédiaire de Me Marie. — Arrivée à Augerville. — « Chez moi ! » — « Mon père ! ma mère ! » — Exclamation pathétique. — Ce qu'était un mot, un cri dans la bouche de Berryer. — La juste satisfaction de soi-même. — Fable des *Deux Pigeons*. — Prières et douces paroles.

Au seuil de sa dernière année, le 4 janvier 1868, Berryer répondit aux souhaits d'usage que lui adressait une amie : « Je reçois avec plaisir vos compliments « de bonne année, je vous en remercie sincèrement. « Gardez-moi quelque peu de cette bienveillante af- « fection qui à mon âge encourage à vivre. Les ri-

« chesses du cœur sont les seules qui attachent encore « à l'existence celui qui commence aujourd'hui sa « soixante-dix-neuvième année. »

Berryer avait donné un terrain pour l'agrandissement de l'église d'Augerville. On avait conservé l'emplacement du caveau sépulcral des anciens seigneurs, qui se trouvait au-dessous du chevet de l'église, moitié en deçà, moitié au delà du mur. L'entrée était à l'extérieur dans le cimetière. Berryer la fit couvrir par une construction nouvelle. Au fond de ce caveau étaient les tombes de la famille Cœur. Un de ces cercueils, ayant été ouvert, montra le corps d'une jeune femme qui conservait encore la teinte naturelle de la figure. Mais ce corps, mis ainsi en contact avec l'air extérieur, ne tarda pas à tomber en poussière.

Dans la partie antérieure du caveau, Berryer avait rassemblé ses parents prédécédés, son père, sa mère, sa femme et son frère le général (1). Sa place à lu

(1) Des plaques de marbre incrustées dans les dalles de la chapelle indiquent la place des sépultures. On lit :

SOUS CETTE CHAPELLE REPOSENT :

HIPPOLYTE-NICOLAS BERRYER, GÉNÉRAL DE BRIGADE, ANCIEN GARDE DU CORPS DU ROI, NÉ LE 4 JANVIER 1795, DÉCÉDÉ LE 28 FÉVRIER 1857 ;

ET ANNE-MARIE GORNEAU, DAME BERRYER, NÉE LE 2 AVRIL 1770, DÉCÉDÉE A PARIS LE 11 SEPTEMBRE 1846

était marquée d'avance. Au-dessus de l'entrée il avait fait graver cette sereine inscription : « *Expecto donec veniat immutatio mea.* »

« Venez, disait-il un jour à une personne amie au sortir de la messe, venez, je vous montrerai la pierre sous laquelle reposera mon cœur. — Non... c'est trop triste. — Ce n'est pas triste, c'est consolant au contraire ! » reprend Berryer avec un sourire, en plongeant le regard dans l'infini des cieux.

C'était un spiritualiste chrétien. L'Évangile lui inspirait parfois sur notre vie d'outre-tombe des pensées et des discours de la plus grande élévation. Il vénérait l'Église, qu'il considérait comme la gardienne, dans le monde, de la justice, de l'honneur, de l'indépendance des consciences. Il témoignait aux prêtres un respect particulièrement touchant de la part d'un vieillard, et les accueillait avec la cordialité d'un ami. Il conservait dans sa chambre, au-dessus de son lit, le portrait du Père de Ravignan, son ancien confesseur, et il disait en

Plus loin on lit encore :

ICI REPOSENT PIERRE-NICOLAS BERRYER, NÉ LE 2 MARS 1756,
DOYEN DES AVOCATS DE PARIS, CHEVALIER,
CONSEIL DE L'ORDRE DE MALTE, DÉCÉDÉ LE 29 JUIN 1841 ;
ET MARIE-LOUISE-CAROLINE BERRYER, NÉE GAUTIER DE BAR
LE 1er AVRIL 1791, DÉCÉDÉE LE 15 NOVEMBRE 1842.

le montrant : C'est un des meilleurs amis que j'aie eus dans ma vie.

La pensée de la mort lui était devenue familière, l'approche de sa fin ne troubla pas son âme virilement chrétienne.

Cette campagne qu'il aimait tant fut la cause indirecte de sa mort. Il était allé au Jardin d'acclimatation acheter des oiseaux pour son cher Augerville. En sortant, le pied lui manqua, et cette chute occasionna une lésion interne qu'il ne soigna pas et qui finit par l'emporter.

Il était plein de verdeur et d'amour de la vie, quand le danger lui apparut. Il voulut réagir, et, se traînant péniblement, il allait chaque jour prendre des nouvelles de deux vieux amis qui se mouraient, Rossini et le baron James de Rothschild.

M. de Rothschild partit le premier; on cacha cette mort à Berryer; et madame de Rothschild elle-même, s'associant généreusement à cette pensée, continuait à lui envoyer des fleurs et des fruits de Ferrières, et même à lui écrire comme sous la dictée de son mari.

La mort de Rossini présenta une circonstance singulière. L'année précédente, le comte Pillet-Will, si intimement lié avec lui, donnait en son honneur un

grand dîner où se trouvait aussi Berryer. A la fin du repas, on but à la santé de Rossini; Berryer se leva, et, après avoir rendu hommage à ce grand génie, se sentant soulevé par un sujet qui lui allait doublement au cœur, il improvisa une magnifique histoire de l'art, de ses origines, de sa destinée, de son action sur l'humanité, et il exalta cette flamme, cette étincelle que la créature reçoit du Créateur, en quelque sorte comme une délégation de sa puissance.

On écoutait avec délices cette voix vibrante, inspirée; et à ce moment les deux acteurs principaux de cette scène, l'artiste et l'orateur, l'un et l'autre si vivants, si jeunes par la pensée, ne pouvaient croire à la mort. Le grand souffle intérieur n'était-il pas trop puissant pour s'éteindre?

Mais tandis que, pleins de confiance et de sécurité, ils promettaient à leur hôte de se retrouver chez lui l'année suivante, déjà la mort planait sur eux. Rossini en sa qualité d'Italien était très-superstitieux et redoutait beaucoup le chiffre 13, et comme il était né dans une année bissextile, il fêtait tous les quatre ans le retour de cette période. Or il est précisément mort le 13 novembre d'une année bissextile.

En s'informant de la santé de Rossini, Berryer disait au baron de Larcy: « Ce cher Rossini, c'est cer-

« tainement l'homme qui a eu le plus d'esprit depuis « Voltaire! Mais c'est aussi un excellent cœur. Je me « rappelle ce qu'il m'écrivait quand j'étais sous le « poids d'un grand chagrin : « A mon plus honoré, à « mon plus cher ami, dévouement et amitié éternelle « que rien ne rompra, même la mort! »

Et, en répétant ces paroles, Berryer était ému jusqu'aux larmes. Leurs vœux étaient près d'être exaucés, car la mort allait réunir à quelques jours de distance ces deux beaux génies. Rossini mourut d'abord. Berryer n'en sut rien, mais il sentait lui-même chaque jour la vie lui échapper.

« Mon cher Nélaton, dit-il à son savant médecin « et ami, faites-moi vivre, pour que je puisse voir le « bonheur de la France et la réalisation de mes espé- « rances! »

Recevant une réponse évasive, il ajouta : « — Bien! « vous ne me trompez pas; je vous remercie. Que la « volonté de Dieu soit faite! » Puis, par une transformation soudaine, sans hésitation, sans regret, il se prépara à mourir chrétiennement.

Le 20 novembre, à Paris, il avait reçu les derniers sacrements. Il avait fait préparer à Augerville la chambre d'un ami, chargé par lui de ranger des papiers, lorsque tout à coup il dit : Je veux aller à Augerville!

On consulte ses médecins; Ricord s'oppose au départ; Nélaton dit: Laissons-lui cette dernière joie.

La veille de son départ, sur le bruit qui en courut, grand nombre de personnes, députés, avocats, académiciens, M. de La Ferté, M. de Riancey, M. Thiers, se présentèrent chez lui. Il ne put les recevoir. Mais il prit soin d'envoyer à tous ceux qui étaient venus sa carte de visite en signe de remercîment et d'adieu.

M. Marie, son ami de tout temps, son collègue à la députation de Marseille, M. Marie, qu'il avait fait appeler, a raconté avec émotion cette dernière entrevue et redit les paroles qu'il le chargea de porter à ses confrères du barreau. C'était une exhortation de rester toujours fermes dans leur amour pour le droit; c'était surtout l'effusion d'une affectueuse confraternité qu'il avait su conserver avec eux à travers la diversité de leurs opinions et de leurs destinées.

M. Marie en lui serrant les mains lui disait: « Non, pas d'adieu! nous nous reverrons. — Ah! oui, reprit-il d'un air rêveur, à la campagne... peut-être!... »

Comme on le mettait en voiture, il vit venir le comte Kisseleff: Berryer sans rien lui dire lui montra le ciel.

Il arriva à Augerville accompagné de la sœur qui le soignait, de mesdames de Vaufreland, de Suzannet,

de La Grange et de mademoiselle Outrey, auxquelles vinrent se joindre MM. de Falloux, Andral, Henri Moreau et Mgr Dupanloup.

— Je suis enfin chez moi, disait-il en souriant. Et cette joie d'enfant sembla lui faire tant de bien qu'on eut un moment une lueur d'espoir.

En entrant dans le salon du château, il s'arrêta devant les portraits de ses parents, étendit les bras vers ces figures muettes, et, les considérant avec attendrissement, il dit ces simples mots :

« Mon père!... ma mère! »

Mais l'accent avec lequel il évoquait ces chers souvenirs était tellement pénétrant que les personnes présentes furent saisies d'émotion; c'était toujours, c'était encore cette espèce de magnétisme qui donnait tant de force à son regard et à ses moindres paroles.

— On ne s'imagine pas, disait M. de Sacy à l'Académie, ce que devenait un mot, un cri dans la bouche de Berryer!

Les témoignages d'intérêt lui arrivaient de tous côtés. Il se montra particulièrement sensible à ceux qui lui furent adressés spontanément à Augerville par tous les barreaux de France, ceux de Bordeaux et de Lyon en tête.

Il ne parlait plus que rarement, mais ses paroles

portaient l'empreinte d'une douce philosophie toute chrétienne.

« — Qu'importe, disait-il, que la vie se consume en efforts impuissants à la poursuite du bien, si l'on garde jusqu'à la dernière heure le plus précieux de tous les trésors, la juste satisfaction de soi-même! » Il pouvait se faire à lui-même l'application de cette pensée.

Ses jambes ne pouvaient plus le porter, mais son esprit était toujours vaillant. Quelques jours avant sa mort, ses amis, près de son lit, causaient d'art et de littérature pour le distraire de ses souffrances. On vint à parler de la Fontaine; la figure mourante de Berryer s'anima d'un éclat passager, et d'une voix vibrante, superbe encore, il récita la fable des *Deux Pigeons;* la puissance du beau l'avait ressaisi, et il émut si profondément ses auditeurs qu'ils en ont gardé un souvenir ineffaçable.

Mais de plus hautes pensées s'étaient emparées de lui. Le Père de Pontlevoy et le grand évêque d'Orléans ont retracé ses actes de foi et sa fin édifiante. Il disait au Père de Pontlevoy :

« — Je ne crains ni ne désire la mort; mais je re-
« connais que la maladie est un don de Dieu parce
« qu'elle rapproche les cœurs, et surtout parce qu'elle
« nous rapproche de Dieu. »

Le médecin de Malesherbes ne le quittait plus. Berryer lui demande avec douceur s'il a encore quelques heures à vivre, et pousse deux fois avec énergie le cri de *Vive le Roi !*

Il serre la main de M. de Falloux et lui dit :

« — Maintenant je suis tout en calme », et lui serrant de nouveau la main dans les deux siennes, « et en amitié ». Il avait fait rapprocher son lit de la fenêtre pour mourir en face de la nature, mais sa vue commençait à s'obscurcir. Alors, étendant les bras, il s'écrie d'une voix forte :

— O mes amis, mes amis, où êtes-vous ?

A ce cri, on accourt, on s'empresse. Il saisit les mains qu'on lui présente, les serre avec effusion en disant :

— Mes amis, que je vous aime ! Pardonnez-moi les peines que j'ai pu vous faire.

XIX

Mort de Berryer; ses obsèques à Augerville; plusieurs trains de voyageurs pour la cérémonie. — Les typographes et les charpentiers, ses anciens clients. — Sa vieille robe d'avocat. — Dieu lui avait épargné la vue des malheurs de la France. — Un instant on put croire au retour de temps meilleurs; le concours de Berryer y aurait puissamment aidé. — Exhortation aux assistants par M. de Falloux à rester unis. — Lettre de Montalembert, souhaits, prières et expressions de reconnaissance. — Dernière pensée. — Lettre de Frohsdorf arrivée trop tard. — Autre lettre à madame Arthur Berryer. — Double cadre : *Aussi illustre que fidèle.*

Après cette vive émotion il reprit une parfaite sérénité. Il récita plusieurs fois l'admirable prière du *Salve, Regina,* puis il entra dans une agonie douloureuse. Le jour suivant, le 27 novembre 1868, à quatre heures du matin, Berryer porta la main à son front, essayant encore de faire le signe de la croix; ses lèvres si éloquentes murmurèrent quelques paroles qui n'étaient point faites, sans doute, pour les oreilles humaines, car personne ne les comprit.

Cette grande lumière s'éteignit : la dernière pensée de Berryer avait été pour sa patrie et son Roi.

Ses obsèques eurent le caractère d'un deuil national. Malgré le temps pluvieux, malgré la distance si effrayante pour beaucoup de Parisiens, il fallut deux grands trains spéciaux outre le train réglementaire pour amener tous les voyageurs. L'humble église d'Augerville pouvait à peine contenir la foule des notabilités diverses, venues pour rendre hommage à ce type accompli du grand citoyen en qui se réalisait si complétement la belle devise antique : *Vir bonus dicendi peritus*.

Dans le cortége, on remarquait les délégués des marins, des typographes et des charpentiers, anciens clients reconnaissants du grand avocat. Sur le cercueil, aucun autre insigne que sa robe à chaperon d'hermine, pauvre robe trouée, portant dans ses plis froissés la marque de ses longs services, et semblable à un drapeau déchiré que son délabrement rend plus vénérable encore.

Dieu avait épargné à Berryer le douloureux spectacle d'une troisième invasion. Son patriotisme en eût cruellement souffert. Il n'avait pas la philosophie commode et insouciante qui faisait dire à Voltaire écrivant au duc de Choiseul :

« ... Henri V d'Angleterre n'a-t-il pas été couronné « à Paris ? Allez, on revient de loin, et vous n'avez pas « à craindre la subversion de la France, quelque sot- « tise qu'elle fasse. »

Depuis Voltaire, la France a fait de terribles sottises ; elle a subi de terribles revers, et s'est vue plusieurs fois à deux doigts de sa perte. Mais Dieu la protégeait visiblement. C'est ainsi que dans ses dernières épreuves, quand les discordes civiles eurent mis le comble aux horreurs de l'invasion, on entrevit une nouvelle aurore. L'esprit public parut incliner vers la royauté légitime, source sereine d'ordre, de liberté, de prospérité. Ne doit-on pas regretter que Berryer, à ce moment, n'ait pas été là pour rallier et réunir en faisceau par l'autorité de sa parole, par la sagesse de ses conseils et l'ascendant d'une vie publique irréprochable, toutes es tendances conservatrices ? Il eût peut-être déjoué e machiavélisme des ambitions séniles et renversé 'échafaudage de puérils préjugés que l'on excitait out en paraissant les déplorer, et qui seuls empê- haient la réconciliation de l'ancienne France avec la rance moderne. Cette gloire a manqué à Berryer. Iais il n'en a pas moins occupé une grande place ans l'histoire de son temps. M. le duc de Noailles a it avec justesse que Chateaubriand fut la plume de la

cause royaliste, et que Berryer en fut la voix. De tels chefs honorent le parti qu'ils servent ; leurs noms seuls suffiraient à dissiper les préventions de la foule, si ces préventions n'étaient entretenues avec soin par les ambitieux, petits et grands, qui, dans le désordre des esprits et la confusion des opinions, entrevoient la chance de saisir quelques lambeaux du pouvoir.

Que ceux, du moins, qui assistaient aux obsèques de Berryer n'oublient pas les belles paroles de M. de Falloux :

« Dieu veuille permettre que Berryer laisse encore « tomber sur nous ses inspirations ; qu'après nous « avoir enseigné à mourir, à combattre, il continue à « nous guider ; que les mains qui se sont serrées sur « sa tombe demeurent unies ! »

Deux jours avant sa mort, Berryer avait reçu de M. de Montalembert une lettre datée de la Roche en Brenil (Côte-d'Or) et qui l'avait vivement touché.

« Très-illustre confrère et très-cher ami,

« ... Je veux vous dire que mon cœur et mon âme « sont toujours auprès de vous, que je souffre avec « vous, que je prie avec vous et pour vous. Comme « tant d'autres plus dignes que moi d'être exaucés, je « demande à Dieu que vos jours soient encore pro-

« longés, non pour vous, mais pour l'honneur et
« l'exemple de notre pauvre pays qui a tant besoin
« d'une lumière telle que la vôtre.

« En dehors de ces vœux qui me sont communs
« avec tous les honnêtes gens de France, j'ai un lien
« qui m'attache à vous tout particulièrement, celui de
« la reconnaissance.

« ... Le souvenir de cette voix, la plus éloquente,
« la plus pathétique de notre siècle, qui a retenti si
« haut et si loin pour un si pauvre client que moi,
« me pénètre d'une émotion et d'une gratitude inex-
« primables.

« ... Condamné depuis bientôt trois ans à une
« infirmité incurable, je puise dans mes propres souf-
« frances une sympathie plus profonde et plus intime
« pour les vôtres.

« Vous ne dédaignerez donc pas, j'en suis sûr, ce
« cri d'un cœur qui est tout à vous, qui vous admire,
« et vous aime avec l'affection la plus ardente, la plus
« tendre, la plus affligée. »

La dernière pensée de Berryer couronna en quelque sorte l'unité de sa vie. De sa main mourante il adressa à l'auguste chef de la maison de Bourbon ce suprême adieu :

« O Monseigneur !

« O mon roi ! on me dit que je touche à ma der-
« nière heure. Je meurs avec la douleur de n'avoir
« pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, con-
« sacrant l'établissement et le développement des
« libertés dont notre patrie a besoin.

« Je porte ces vœux au ciel pour Votre Majesté,
« pour Sa Majesté la Reine, pour notre chère France.

« Pour qu'ils soient moins indignes d'être exaucés
« par Dieu, je quitte la vie armé de tous les secours
« de notre sainte religion.

« Adieu, Sire ! que Dieu vous protége et sauve la
« France !

« Votre dévoué et fidèle sujet,

« Berryer.

« 18 novembre 1868. »

A cette lettre répondit la dépêche suivante :

« Émotion profonde à la lecture de l'admirable
« lettre adressée à M. le comte de Chambord. Vive
« reconnaissance pour l'expression de sa fidélité et de
« ses vœux. Ardentes prières pour la conservation de
« ses jours.

« Frohsdorf, 24 novembre 1868. »

On put encore lire cette dépêche à Berryer, dont elle adoucit les derniers moments. Elle était suivie d'une lettre qui ne put arriver à Augerville que lorsque *tout était consommé.*

« Frohsdorf, 25 novembre 1868.

« C'est avec une vive émotion que j'ai lu, mon cher « Berryer, la lettre que vous venez de m'écrire, et je « veux vous dire ici combien j'en suis profondément « reconnaissant. J'y trouve tout votre noble cœur et « votre inaltérable dévouement. Nous ne cessons, ma « femme et moi, de prier Dieu, qui vous console dans « vos souffrances, de vous conserver à la France, à « vos amis et à la cause du droit. Croyez plus que « jamais, dans cette grande épreuve que la Provi- « dence vous envoie, à toute ma gratitude et à ma « constante affection.

« HENRI. »

En apprenant la triste nouvelle, M. le comte de Chambord écrivit la lettre suivante à madame Arthur Berryer :

« Frohsdorf, le 30 novembre 1868.

« J'apprends, Madame, le malheur qui vient de « vous frapper, et je ne veux pas tarder un instant

« à vous dire combien je m'associe du fond de mon « âme à votre affliction filiale.

« La France perd dans la personne de M. Berryer « un de ses plus nobles enfants, la cause du droit, son « plus éloquent défenseur, et moi, un de mes plus « fidèles amis. Je n'oublierai jamais, croyez-le bien, « ce qui a fait, durant le cours de sa longue carrière, « la force, la gloire et l'honneur de sa vie, la con- « stance de son dévouement, la sincérité de sa foi, « la chaleur de son cœur, l'élévation de son caractère, « la puissance de sa parole, l'ascendant de son génie. « Je n'oublierai pas non plus les services qu'il a rendus « à notre cher pays, à ma famille et à moi-même.

« Soyez auprès de son petit-fils, mon filleul, l'in- « terprète de ma douloureuse sympathie, et dites-lui « de se montrer toujours digne du nom qu'il porte.

« Recevez l'assurance de mes sentiments bien sin- « cères.

« Henri. »

Dans le royal asile de Frohsdorf, un double cadre frappe les regards : d'un côté est le portrait de Berryer, de l'autre son touchant et sublime adieu. Puis au-dessous cette légende dictée par M. le comte de Chambord :

AUSSI ILLUSTRE QUE FIDÈLE.

TABLE

INTRODUCTION

Salon de la duchesse de G... — Affaire Montmorency. — Prestige de Berryer ; charmeur en particulier comme en public. — Beauté de sa voix. — Son portrait. — La duchesse Colonna. — Statue de Berryer. — Auditeurs captivés par l'éloquence. — Madame Sontag. — Inauguration de l'œuvre de M. Chapu. — Discours et hommages. — Deux statues : à Paris l'avocat, à Marseille le tribun..... 1

I

Naissance de Berryer ; sa généalogie. — Nicolas Berryer. avocat au Parlement. — Attachement de Pierre-Antoine pour son père. — Ses trois frères et sa sœur. — Berryer au collége de Juilly. — Sa piété et sa gaieté. — Son goût pour les arts. — Le premier consul à Juilly. — — Son penchant pour los plaisirs. — Conseils indirects dont il profite. — Son admiration pour Napoléon. — Sacre de Marie-Louise. — Les reines porte-queue. — Le despotisme lui a gâté la gloire. — Son enthousiasme pour Mirabeau. — D'abord avocat d'affaires. — Conspiration Malet. — Apostrophe à Desmarets. — Sa parole écho de son cœur. — Témoignage de Jules Favre. — Avocat des vaincus. — Écroulement de l'empire..... 13

II

Défense des généraux Cambronne et Debelle. — Poursuites disciplinaires écartées par Louis XVIII. — Audience du Roi. — Citation d'Horace. — Sagesse de Louis XVIII. — Noble réponse de ce prince au premier consul. — Sa résignation chrétienne. — Berryer élu député. — Son talent méconnu par M. Thiers. — Son début à la tribune. — Mot de Royer-Collard. — Ministère Polignac. — Ordonnances. — Les Enfants de France au palais de Saint-Cloud.................... 33

III

Révolution de Juillet. — Embarras du nouveau gouvernement. — La duchesse de Berry en Vendée. — Entrevue de Berryer avec Madame. — Il est arrêté. — Le général Solignac. — Arrestation de Madame. — Son héroïsme. — Sa naissance et son mariage. — Arrivée en France. — Lettres du duc de Berry. — Portrait de la jeune princesse; sa bonté; ses fautes contre l'étiquette; elle rappelait beaucoup la duchesse de Bourgogne. — Pensée patriotique de Madame. — Deutz. — Berryer aux assises de Blois; son acquittement. — Médaille en son honneur. — Thiers et Berryer. — Papiers compromettants anéantis. — Deux patriotes. — Deux genres de patriotisme. — Chateaubriand défendu par Berryer. — L'oracle de son parti et le conseil de la branche aînée. — Le prince de Metternich. — Accident arrivé à M. le comte de Chambord.................................. 43

IV

Tentative de Louis Bonaparte sur Boulogne. — Il prend Berryer pour défenseur. — Portrait de ce prince. — Plein de conviction à Boulogne comme à Strasbourg. — Duchesse de Saint-Leu. — Générosité de Louis-Philippe. — Premiers rapports avec Berryer au lac de

Thoune. — Ses idées gouvernementales et humanitaires. — MM. de F... et de Persigny à Londres. — Échange de portefeuilles. — Discours du prince remanié par Berryer. — Plaidoyer. — Enthousiasme ravivé par la translation des cendres. — Exaltation patriotique. — Aurait-on nié son droit s'il eût réussi? — Les bienfaits de l'oncle protégent le neveu. — Arrêt d'emprisonnement perpétuel. — Lettre de remercîment à Berryer. — Refus des honoraires. — Nouvelle lettre du prince. — Le talent vaut la naissance. — Diverses négociations. — Le prince Louis avait demandé en mariage la comtesse B... — Sa croyance en son étoile. — Madame de Beauharnais à la Conciergerie. — Prédiction réalisée. — Napoléon Ier superstitieux. — Les vieilles races royales n'ont pas de ces préoccupations; pourquoi? — Idées de mariage pour le comte de Chambord. — Mariage de Monseigneur. — Le parti royaliste ne doit pas se lasser de lutter 59

V

Berryer à l'Assemblée nationale. — Son prestige. — Éloge de la royauté — Calomnie des fourgons de l'étranger. — La tribune l'effraye et l'inspire. — Habitude singulière. — Au barreau il n'accepte pas toutes les causes. — Le duc de Brunswick. — Bonaparte Patterson. — Clients illustres et ouvriers; typographes et charpentiers. — Traits de désintéressement, de générosité et de bonté. — L'encrier de faïence. — Il ne voulait ni titre ni croix. — Manie générale des croix et des titres. — Mot du comte de Chambord. — Pie IX, François II, Napoléon III. — Fidèle au Roi, fidèle à soi-même. — Le Prince président. — Scène de l'Élysée. — Embarras réel de la situation. — Général Changarnier. — Vote de défiance. — Réplique à Baroche sur son voyage à Wiesbaden. — Le premier des Français, le Roi! — Sentiments élevés et pensées libérales du comte de

Chambord. — Législateurs muets. — Libéralisme de Berryer. — MM. Jules Favre, Marie, Grévy, Baudin. — Politique conciliante blâmée par quelques-uns. — Proposition de reviser la constitution. — Tableau historique de cette royauté de quatorze siècles. — Coup d'État. — Effort de résistance. — Décret de déchéance proposé par Berryer. — Emprisonnement des généraux et personnages marquants. — Berryer se retire de l'arène politique.................................... 81

VI

Retour au barreau. — Élu bâtonnier. — Il plaide contre la confiscation des biens d'Orléans. — Tibère d'après Tacite. — *Forum et jus.* — Forêts de Champagne. — Testament du marquis de Villette. — Défense de Montalembert. — Fidélité, abnégation. — Mot de Thiers. — Paroles de Salvandy à l'Académie française. — Berryer candidat ; ses scrupules à ce sujet. — Passion de la parole. — Il décline l'emploi d'amuseur. — Son culte pour le naturel. — Lauréate des Jeux Floraux. — Poésie de province. — Mot de Fontenelle. — Le naturel loué dans Berryer par M. Jules Grévy. — Son éloge par Armand Carrel. — Berryer étudiait le fond seul de ses discours. — Ses idées sur l'éloquence. — Sa fatigue habituelle après un grand discours. — Oraison improvisée à la mort de la Dauphine..... 103

VII

Réception de Berryer à l'Académie. — Moins brillant qu'ailleurs. — Livre de M. de Saint-Priest sur la *Royauté*. — Affirmation par Salvandy du principe inéluctable de la royauté. — Vénération de Berryer pour Patru ; billet de Sainte-Beuve. — Vieillir pour devenir immortel. — Dispense de la visite à l'Empereur. — Les goûts littéraires. — Religiosité vague de Thiers. — Livres préférés de Berryer. — Description de son cabi-

net. — Son admiration passionnée pour Bossuet. — Sa vocation jamais éteinte pour l'apostolat. — Projet de retraite à Juilly. — La *maison de Berryer*. — Son silence sur la question romaine. — Le Pape a besoin de soldats à Rome comme l'Empereur à Paris. — Cinquantaine professionnelle de Berryer. — Hommage de tous les barreaux de France. — Son émotion lui ôte la parole. — Il n'a jamais porté ombrage à personne........... 115

VIII

Vie privée. — Augerville. — Le grand Condé. — Angerville pour Augerville. — Berryer restaure le château et refait le parc. — Son exquise hospitalité. — Grands embarras d'argent. — M. de Persigny demande à acheter la nue propriété d'Augerville. — Souscription légitimiste. — Berryer a beaucoup d'ordre; mais il est prodigue et généreux. — Large hospitalité imitée des châteaux anglais. — Eugène Delacroix. — Son séjour à Augerville. — Hôtes illustres et femmes charmantes. — Rivalités féminines. — Épreuve de l'eau. — Il aimait la société des femmes. — Madame de Jobal. — La femme parisienne et la femme de l'Orient. — Un sourire féminin l'inspirait et le délassait......................... 127

IX

Dans ses liaisons de femmes, plus d'apparence que de réalité. — Lettres à madame Jaubert et à madame de L... — De même pour la marquise de Lagrange. — Sûreté de ses appréciations. — Nérabelle et Elise. — Mort de M. Salomon de Rothschild; tendre union de cette famille. — Scène enfantine de grand-père à petit-fils. — Affectueuses paroles. — Invitation et tableau attrayant de la campagne. — Il s'attriste du départ prochain de son petit-fils. — Ses amies étaient à la hauteur des sujets les plus sérieux. — Les hommes d'État du jour marchent sans boussole. — Plus de marine russe pour faire con-

tre-poids à l'Angleterre. — On fait à l'Autriche des querelles d'Allemand. — Il regrette la tribune. — Une politique tortueuse évite des difficultés pour tomber dans de plus grandes. — Éloge du jeune roi de Naples dépossédé. — Lord Palmerston est à Marseille. — Il entendra la plaidoirie pour le roi de Naples. — Oraison funèbre du général de Pimodan par le grand évêque d'Orléans. — Un troupeau de bœufs dans Notre-Dame. — La Prusse et l'Italie ont trop poussé leurs armements pour ne pas les utiliser.............................. 141

X

Séjour à Cologne : M. le comte de Chambord. — Séjour à Lucerne : madame la duchesse de Parme. — Visiteurs (3,400) de tous les départements. — Mort de la duchesse de Parme. — Le jeune de Broglie entre dans les ordres. — Les émotions de la princesse de B... et de sa sœur. — Les *Enfants d'Édouard* par charité. — Le comte Miecislas Potocki. — La princesse Marceline et la comtesse Delphine font une retraite spirituelle. — En ont-elles vraiment besoin? — Une retraite lui serait inutile, n'ayant plus besoin de calmant. — Fête de Saint-Pierre à Augerville. — Le valet de chambre prend sa retraite. — Son fils l'abbé servi par lui avec respect. — Très-bon pour ses domestiques suivant les traditions des anciennes familles françaises. — Le comte de la Ferronnays et M. Richomme.............................. 159

XI

Débat entre Berryer et Dupin sur la célébrité. — Rôle important des femmes. — Ancienne liaison entre Dupin et Berryer. — Dupin président d'assemblée, amateur de bons mots. — « Tape, tape, tu es en verve. » — Il rend un bel hommage au talent de Berryer. — Rupture de leur amitié au coup d'État. — Raccommodement. — Berryer n'aimait pas les femmes de lettres. — Madame

Swetchine hésite à reconnaître son mérite. — Éloge de Berryer par Cormenin. — Néant de l'éloquence. — Salons de la princesse de Lieven, de la duchesse de Rauzan, de la duchesse Pozzo di Borgo. — Berryer homme du monde. — Il avait aussi un salon. — Madame Berryer ; ses agréments personnels, son esprit accommodant. — Ce salon réunissait les notabilités politiques, littéraires et artistiques. — Berryer savait écouter et faire valoir l'esprit des autres. — Mario, Geraldy, Listz, mademoiselle Rachel. — Pourquoi il recevait le vendredi 167

XII

Il était lié surtout avec Rossini, le comte Kisseleff et le baron James de Rothschild. — N'a pas eu de vieillesse, étant resté jeune d'esprit. — Avantage du renoncement ; plus difficile aux femmes. — Dernier plaidoyer à soixante-dix-huit ans pour les Etats-Unis. — Point d'infirmités. — Chateaubriand et Lamartine ont exprimé leur lassitude, leur dégoût de la vie. — Mot de Voltaire d'après le patriarche Jacob ; négation du bonheur ; paroles en sens contraire d'Auber, d'Eugène Delacroix. — Attache à la vie. — Ses premiers rapports avec Lamartine. — Le poëte et le Marseillais. — Victor Hugo et George Sand, Lacordaire et Ravignan ; intime liaison avec Lamennais.......................... 179

XIII

Berryer était savant théologien. — Il défend Lamennais poursuivi comme ultramontain. — Éloquente explication du droit divin. — Lamennais fougueux défenseur des Jésuites ; censuré par l'Église même pour ses excès de zèle. — Sa rupture éclatante avec l'Église. — Scène d'Augerville. — Berryer le suit en Bretagne et essaye en vain de le ramener. — Rencontre à l'Assemblée nationale. — Lamennais gardé à son lit de mort par les

libres penseurs. — Le Père Hyacinthe et Mgr Darboy. — L'abbé B... — Danger des louanges féminines. — Dîner chez la baronne de Meyendorff; Berryer, entendant l'abbé B..., a le pressentiment de sa défection. — Tact infaillible et charmante modestie. — Berryer exerce une véritable fascination. — Mot d'Alfred de Musset. — Sage habitude de brûler ses papiers....... 189

XIV

A Augerville, plaisirs et surprises. — On joue la comédie. — Mémoire surprenante de Berryer et mobilité expressive de sa physionomie. — Eugène Delacroix; similitude de goûts avec Berryer. — Contraste de leur génie romantique avec leurs goûts classiques. — L'école romantique protégée à son aurore par la royauté. — Aujourd'hui les réalistes sont révolutionnaires. — Son ardeur à toutes choses, au billard, au piquet; ce qui lui plaisait dans le jeu. — Le curé d'Augerville et la messe en musique. — Chasse dans le parc d'Augerville. — Les deux bibliothèques. — Mesdames de Jobal et Jaubert. — Jeu du secrétaire. — Après quinze ans, au même jeu, Berryer fait les mêmes réponses. — Petits vers innocents. — Richomme occupait l'emploi de Triboulet à Augerville; ses lazzi et bouffonneries. — Berryer était naturellement gai, aimant les vieux contes et les chansons. — Sa rencontre avec Désaugiers. — Passant en revue diverses chansons, il admire le chant de la *Marseillaise* où il voudrait d'autres paroles; Navoigille véritable auteur de cette musique. — Complainte de Fualdès; ses auteurs. — Cagnotte de l'étude de Me Normand. — Bonne humeur inaltérable. — Jeu du ballon avec ses jeunes neveux; jeux d'enfants avec son petit-fils. — A peine effleuré par les préoccupations d'argent. — L'éditeur Crapelet.............................. 199

XV

Visite de M. Bigelow à Augerville. — Détail des habitudes de Berryer. — Tour de force en plaidoirie. — La camomille inspiratrice. — Différents genres de boissons applicables aux travaux littéraires : Balzac, Alfred de Musset, George Sand. — Fantaisie lugubre d'Alfred de Musset sur la fragilité des charmes qu'on admire. — Musset jugé par Eugène Delacroix. — Musset jugé par Lamartine. — Apparition de la marquise de Talaru à Chamarande. — Berryer ne parlait jamais de lui. — Petits cahiers sur lesquels il écrivait ses pensées et souvenirs et qui n'ont pas été retrouvés. — Il connaissait beaucoup d'étrangers. — Lord Brougham, grand admirateur de Berryer, organise à Londres une fête en son honneur. — Banquet de quatre cents jurisconsultes et hommes d'État anglais, et autres festins; fête aussi à Juilly au moment des prix........................ 247

XVI

Rassasié d'hommages, il jouit encore plus des beautés de la nature. — Le duc de Luynes. — Frédéric II et sa flûte. — Attendrissement et exaltation en face de la nature. — Gœthe, blasé et lassé de tout, ne voulait plus même sortir. — Berryer était une sensitive. — Ses emportements aussitôt réprimés ; sa théorie sur le sommeil; mot de Mgr Dupanloup dans le même sens. — Sommeil fractionné. — Habitudes matinales. — Consultations bénévoles. — Charités ingénieuses. — L'homme au râteau. — Il plaçait son argent en libéralités. — Détour subtil pour obliger un ancien secrétaire. — Lettres à son régisseur. — Essais de médecine gratuite. — Le rebouteur poursuivi par le médecin. — Berryer et son médecin de Paris. — Ordre méthodique des occupations de chacun à Augerville ; la politique en était absolument bannie; on flattait les petites manies du maître.

— Le château de Malesherbes. — Héroïsme antique du défenseur de Louis XVI. — Malesherbes et Treilhard.. 229

XVII

Distractions d'Augerville; la musique au premier rang. — Rossini lui semblait un demi-dieu. — Soirées aux Italiens. — Débuts de Pauline Garcia. — Voyage précipité de Berryer. — Physiologie de la musique. — Classique déterminé. — Sensations vives et exclusives. — Les criminels n'aiment point la musique; voir pourtant l'histoire de Stradella... — Tout à l'heure présente et l'esprit dégagé de toute pensée absorbante. — Visite matinale d'électeurs marseillais. — Un député en négligé devant ses électeurs. — Mot habituel de Thiers. — Habit bleu de Berryer resté légendaire. — Description de l'intérieur d'Augerville; chambre où madame Berryer est morte. — Cause singulière de la mort de madame Berryer. — Histoire d'un petit chien. — Armoiries des propriétaires successifs d'Augerville. — Maintien des traditions de sa famille. — Devises inscrites çà et là. — Jamais l'esprit en repos. — Pensées qu'il écrivait sur le premier papier venu. — Il ne répondait jamais aux journaux. — Conseils renfermant tout un plan d'études. — Mademoiselle Patti; éloge restrictif de son talent... 239

XVIII

Berryer entre dans sa soixante-dix-neuvième année. — Caveau sépulcral des seigneurs d'Augerville; emplacement consacré à sa famille et à lui-même. — Son respect pour les prêtres; sa vénération pour le Père de Ravignan. — Chute funeste au Jardin d'acclimatation. — Ses deux vieux amis meurent avant lui à quelques jours de distance; on le lui cache. — Pensée délicate de madame de Rothschild. — Dîner en 1867 chez le comte Pillet-Will avec Berryer et Rossini. — Apothéose de l'art musical. — Superstition de Rossini confirmée

par sa mort. — Amitié des plus vives entre ces deux beaux génies. — Berryer se prépare à bien mourir. — Il veut aller à Augerville. — Visites qu'il ne peut recevoir. — Ses adieux au barreau par l'intermédiaire de Me Marie. — Arrivée à Augerville. — « Chez moi ! » — « Mon père ! ma mère ! » — Exclamation pathétique. — Ce qu'était un mot, un cri dans la bouche de Berryer. — La juste satisfaction de soi-même. — Fable des *Deux Pigeons*. — Prières et douces paroles..... 253

XIX

Mort de Berryer; ses obsèques à Augerville; plusieurs trains de voyageurs pour la cérémonie. — Les typographes et les charpentiers, ses anciens clients. — Sa vieille robe d'avocat. — Dieu lui avait épargné la vue des malheurs de la France. — Un instant on put croire au retour de temps meilleurs; le concours de Berryer y aurait puissamment aidé. — Exhortation aux assistants par M. de Falloux à rester unis. — Lettre de Montalembert, souhaits, prières et expressions de reconnaissance. — Dernière pensée. — Lettre de Frohsdorf arrivée trop tard. — Autre lettre à madame Arthur Berryer. — Double cadre : *Aussi illustre que fidèle*............... 263

FIN

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE. 8.

